

Université de Montréal

**Entre utilité et risques d'atteinte à la vie privée : pratiques,
préoccupations et enjeux concernant les applications de suivi du
cycle menstruel**

Par

Pauline Rudaz

Département de Communication

Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de Maîtrise ès sciences (M. Sc.) en Sciences de
la communication, option communication politique

Août 2022

© Pauline Rudaz, 2022

Université de Montréal

Département de Communication

Faculté des Arts et des Sciences

Ce mémoire intitulé :

**Entre utilité et confidentialité : pratiques, préoccupations et enjeux
concernant les applications de suivi du cycle menstruel**

Présenté par

Pauline Rudaz

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes

David Grondin

Co-directeur de recherche

Stéphane Couture

Co-directeur de recherche

Stéphanie Fox

Membre du jury

Lorna Heaton

Membre du jury

Résumé

Les applications de suivi du cycle menstruel sont aujourd'hui utilisées par des millions de personnes dans le monde. Elles permettent de soutenir et d'aider le suivi des menstruations, de garder des traces des cycles précédents, et de rapporter une variété de symptômes reliés. Les usager·ère·s de ces applications partagent avec les entreprises propriétaires des données sensibles et personnelles sur leur corps et sur leurs ressentis. Cependant, certaines de ces applications partagent ces données avec des tiers. En utilisant ces outils numériques, les usager·ère·s composent donc entre deux éléments en tension : d'un côté, l'utilité de ces applications, et de l'autre, des risques d'atteinte à leur vie privée à travers l'usage de leurs données.

Ce mémoire analyse les pratiques et les discours permettant aux usager·ère·s de composer avec cette tension ainsi que les préoccupations qui y sont reliées au prisme des théories féministes sur les données, et sur la surveillance. Pour ce faire, j'ai réalisé plusieurs entrevues semi-dirigées collectives, des *focus groups* de 2 à 3 participant·e·s, avec des personnes menstruées, qui utilisent une application de suivi menstruel. La recherche fait ressortir que les usager·ère·s ne considèrent pas forcément les données sur les menstruations qu'elles partagent comme des données intimes et personnelles, et que certain·e·s ne savent pas vraiment à quels usages peuvent servir ces données, ce qui soulève des questions quant au consentement éclairé et valide lors de l'usage de ces applications. La plupart des personnes, bien que dérangées par la surveillance de leurs données de suivi menstruel, l'acceptent dans leurs pratiques quotidiennes, au même titre que la surveillance numérique générale. Selon les personnes interrogées, ces applications sont utiles et pratiques au niveau individuel, mais elles peuvent aussi avoir une utilité à un niveau collectif, dans ce qu'elles peuvent accomplir pour la recherche sur les menstruations, la valorisation du ressenti des femmes et de leur bien-être, des éléments que la discussion collective a permis de mettre de l'avant.

Mots-clés : applications de suivi menstruel, femtech, vie privée, confidentialité, utilité, données, tension, surveillance, consentement, menstruations, féminisme

Abstract

Period tracking applications are now used by millions of people around the world. They support and assist in tracking menstrual cycles, keeping track of previous cycles, and reporting a variety of related symptoms. Users of these applications share sensitive and personal data about their bodies and feelings with the companies that own them. However, some of these applications share their users' data with third parties. By using these digital tools, users need therefore to deal with two elements in tension: on the one hand, the usefulness of these applications, and on the other, the risks of invasion of their privacy through the use of their data.

This thesis analyzes the practices and discourses that allow users to deal with this tension and the concerns related to it using the perspective of data feminism theory and feminist surveillance studies. I conducted several semi-structured group interviews, focus groups of 2-3 participants, with menstruating individuals who use a menstrual tracking application. The research highlights that users do not necessarily consider the menstrual data they share as intimate and personal, and that some of them do not really know how these data can be used, which raises questions about informed and valid consent to use these applications. Most people, while bothered by the monitoring of their menstrual data, accept it as part of their daily practices, along with general digital monitoring. According to the interviewees, these applications are useful and practical on an individual level, but they can also be useful on a collective level, in what they can accomplish for research on menstruation, valuing women's feelings and well-being, issues that the collective discussion brought forward.

Keywords: menstrual tracking apps, femtech, privacy, confidentiality, tension, data, consent, surveillance, menstruation, feminism

Table des matières

RÉSUMÉ	3
ABSTRACT	4
TABLE DES MATIÈRES	5
LISTE DES TABLEAUX	7
LISTE DES IMAGES	8
REMERCIEMENTS	10
INTRODUCTION	11
CHAPITRE 1 PROBLÉMATIQUE	14
1.1. CONTEXTUALISATION	14
1.1.1. <i>Suivi de soi et éthique des données de la santé</i>	14
1.1.2. <i>Les menstruations, un sujet à démocratiser et démystifier</i>	16
1.1.3. <i>Mes intérêts pour les applications de suivi du cycle menstruel</i>	17
1.2. REVUE DE LITTÉRATURE	18
1.2.1. <i>Usage des applications de suivi du cycle menstruel et attentes</i>	18
1.2.2. <i>Valeurs et présupposés véhiculés sur les personnes menstruées et leurs corps</i> ..	19
1.2.3. <i>Autosurveillance et contrôle des cycles menstruels</i>	21
1.2.4. <i>Applications de suivi menstruel, confidentialité et usage des données</i>	23
1.2.5. <i>Une tension entre atteinte à la vie privée et utilité</i>	26
1.3. OBJECTIFS ET QUESTIONS DE RECHERCHE	30
CHAPITRE 2 CADRE THÉORIQUE	32
2.1. APPROCHE THÉORIQUE	32
2.1.1. <i>Féminisme des données</i>	33
2.1.2. <i>Études féministes de la surveillance</i>	35
2.1.3. <i>Approches conceptuelles de la vie privée et la surveillance</i>	38
2.1.4. <i>Une théorie pour cerner la tension entre utilité et vie privée : la théorie du calcul de la vie privée</i>	42
2.2. CLARIFICATION CONCEPTUELLE	45
2.2.1. <i>Le consentement éclairé et valide</i>	45
CHAPITRE 3 MÉTHODOLOGIE	50
3.1. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE	50
3.1.1. <i>Les entretiens collectives et individuelles semi-dirigées</i>	51
3.1.2. <i>Le recrutement des personnes participantes</i>	53
3.1.3. <i>Les profils des personnes participantes</i>	55
3.1.4. <i>Questions posées lors des entretiens</i>	56
3.1.5. <i>Le déroulement des entretiens</i>	59
3.2. L'ANALYSE THÉMATIQUE ET LE CODAGE	60
3.2.1. <i>Réflexions méthodologiques et considérations éthiques</i>	63
CHAPITRE 4 ANALYSE	65

4.1. PERCEPTION DE LA TENSION ENTRE UTILITÉ ET VIE PRIVÉE PAR LES PERSONNES PARTICIPANTES	65
4.1.1. <i>Le côté utile des applications : la compréhension du corps, le soulagement d'une responsabilité et l'archivage des cycles menstruels.....</i>	66
4.1.2. <i>Les risques posés par les applications : d'un usage des données mal compris à la surveillance des informations à des fins commerciales</i>	76
4.1.3. <i>Les renseignements et les informations concernant les usages des données</i>	83
4.1.4. <i>Des données personnelles dont elles acceptent l'échange.....</i>	86
4.2. PRATIQUES ET PREOCCUPATIONS DES PERSONNES PARTICIPANTES FACE A LA TENSION	91
4.2.1. <i>Pratiques concrètes des personnes participantes face à la tension : maximiser l'utilité ou minimiser les risques</i>	92
4.2.2. <i>Les enjeux féministes autour de la tension.....</i>	98
CHAPITRE 5 DISCUSSION	108
5.1. UN GLISSEMENT AU SEIN DE LA TENSION : L'IMPORTANCE DE L'UTILITÉ COLLECTIVE DES APPLICATIONS	108
5.2. DU POUVOIR POUR LES PERSONNES MENSTRUÉES GRÂCE AUX DONNÉES	115
5.3. RÉFLEXIONS SUR LE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ, LE CHOIX ET L'INFORMATION DISPONIBLES.....	121
5.4. COMPOSER AVEC LA TENSION, DES PERCEPTIONS AUX RÉFLEXIONS	127
CONCLUSION.....	130
BIBLIOGRAPHIE	132
ANNEXE	141

Liste des tableaux

TABLEAU 1 : APPLICATIONS DE SUIVI MENSTRUEL UTILISÉES	56
TABLEAU 2 : TYPE D'UTILISATION DES APPLICATIONS DE SUIVI MENSTRUEL (GRATUIT OU PAYANT)	56
TABLEAU 3 : QUESTIONS POSÉES LORS DES ENTREVUES SEMI-DIRIGÉES COLLECTIVES ET INDIVIDUELLES.....	57
TABLEAU 4 : CATÉGORIES ET CODES RÉPERTORIÉS SUR QDA MINER	62

Liste des images

IMAGE 1 : CAPTURE D'ÉCRAN DES ARTICLES PROPOSÉS PAR FLO CONCERNANT LE SUIVI MENSTRUEL	68
IMAGE 2 : CAPTURE D'ÉCRAN DES TYPES D'INFORMATIONS QUE L'USAGER·ÈRE PEUT REMPLIR DANS MAYA (À GAUCHE) ET CLUE (À DROITE)	69
IMAGE 3 : CAPTURES D'ÉCRAN DES ARTICLES GRATUITS ET PAYANTS SUR CLUE, EN FONCTION DE L'ABONNEMENT CLUE PLUS (À GAUCHE), ET DES ARTICLES GRATUITS SUR MOONLY (À DROITE)	70
IMAGE 4 : CAPTURE D'ÉCRAN DE L'INDICATION DE LA PÉRIODE D'OVULATION SUR FLO	73
IMAGE 5 : CAPTURE D'ÉCRAN DE L'HISTORIQUE DES CYCLES DISPONIBLE SUR FLO	75
IMAGE 6 : CAPTURE D'ÉCRAN DE L'INTERFACE DE L'APPLICATION MOONLY	93
IMAGE 7 : CAPTURE D'ÉCRAN DE L'INTERFACE DE L'APPLICATION LADY TIMER	95
IMAGE 8 : CAPTURES D'ÉCRAN DE L'EXTRAIT DE LA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ DE FLO (À GAUCHE) ET ARTICLE CONCERNANT L'USAGE DES DONNÉES POUR LA RECHERCHE SUR LA SANTÉ MENSTRUELLE SUR CLUE (À DROITE)	97
IMAGE 9 : CAPTURE D'ÉCRAN MONTRANT L'OPTION DE CLUE INTITULÉE « CLUE CONNECT » QUI PERMET DE PARTAGER LE SUIVI DE SON CYCLE AVEC QUELQU'UN D'AUTRE	103
IMAGE 10 : CAPTURE D'ÉCRAN D'UNE PUBLICITÉ POUR L'ABONNEMENT PAYANT DE CLUE SUR L'APPLICATION, QUI PROPOSE DE SOUTENIR UNE ÉQUIPE DIRIGÉE PAR DES FEMMES ET QUI REFUSE DE VENDRE LES DONNÉES	105

À Maxime, mon mari qui m'a toujours soutenu dans mes études et pour l'écriture de ce mémoire
À ma famille, merci pour votre amour et pour votre soutien inconditionnel
À Jenn et à Véro, merci de m'avoir écouté parler des heures durant de mon sujet
À toutes les personnes que j'aime et qui m'inspirent au quotidien

Remerciements

Réaliser ce mémoire fut une expérience très enrichissante, et vecteur de moment de partages et de bienveillance très précieux. Merci énormément à toutes les personnes qui ont accepté d'être interrogées dans le cadre de ce travail, qui ont participé aux entrevues collectives et individuelles. Merci d'avoir partagé vos expériences, vos impressions et vos ressentis de manière si sincère et authentique. Sans vous, l'écriture de ce travail n'aurait pas été possible ! Merci à mon entourage, mon mari, ma famille, et mes ami·e·s pour leur soutien et les beaux échanges sur mon sujet de recherche. A travers les années, vous avez considérablement inspiré la personne que je suis aujourd'hui et qui présente ce travail. Merci à mon brillant petit frère Robin qui a accepté de relire ce travail, et dont l'opinion m'est si chère. Enfin, ce mémoire n'aurait pas pu être réalisé sans le soutien de mes deux co-directeurs, Stéphane Couture et David Grondin. Merci d'avoir supporté mes périodes de doutes, et d'avoir soutenu mon projet de mémoire, même là où il prenait une tournure complètement différente que ce qui était prévu au départ. Merci d'avoir accepté de devenir finalement des spécialistes d'application de suivi menstruel !

Introduction

“We need to find ways to shift the power, to democratize data, to involve communities in data gathering and in designing machine learning. We need to balance cost-effectiveness with other values, such as ethics and the right to health. We need co-creation of digital technologies that respect human rights.” (Davis, 2021)

Depuis quelques années, les applications de suivi menstruel se sont multipliées. Il en existe des centaines dans les magasins d'application, et les plus populaires sont téléchargées par des millions de personnes dans le monde (Della Bianca, 2021; Healy, 2021). Ces applications font partie d'une plus vaste catégorie de technologies au service de la santé sexuelle et reproductive des femmes, nommée la *femtech* (Rosas, 2019). L'industrie femtech, la forme raccourcie de *female technology* (Corbin, 2020), comprend des outils de santé numériques axés sur les solutions de fertilité, le suivi des règles, les soins de grossesse et d'allaitement, le bien-être sexuel des femmes et sur la santé reproductive (Rosas, 2019). Ce marché mondial pourrait représenter 50 milliards de dollars américains d'ici 2025 (Frost et Sullivan, 2018). Le terme femtech a été inventé en 2016 par Ida Tin, qui a fondé l'application de suivi menstruel Clue (Corbin, 2020). Si les personnes menstruées suivent leur menstruations depuis bien longtemps (Gambier-Ross et al., 2018; Lupton, 2015b), les applications de suivi menstruel proposent de faciliter et de rendre ce processus plus efficace. Les développeur·se·s de ces applications affirment qu'elles permettent aux femmes de mieux comprendre leur corps (Coville, 2018; Della Bianca, 2021; Healy 2021; Lupton, 2015a; Novotny et Hutchinson, 2019), à travers notamment leurs sites internet, comme par exemple Flo (<https://flo.health>). Ces applications viennent soulager une charge mentale pour les personnes menstruées, qui ont toujours été incitées à monitorer leur corps et à gérer leur fertilité. De manière générale, ces outils numériques permettent d'observer et d'analyser les cycles menstruels et une variété de facteurs reliés, tels que la douleur, les émotions, les contraceptifs (Bhimani, 2020). Les personnes qui les utilisent peuvent y entrer des données telles que la durée du cycle et le flux, le poids, l'humeur, l'intensité des crampes, les moments d'activité sexuelle, la couleur du liquide cervical et la température basale du corps (Corbin, 2020). Cependant, si ces applications sont utiles et populaires, elles soulèvent plusieurs enjeux. En 2019, le *Wall Street Journal* a épinglé l'application Flo, qui transmettait à Facebook les informations relatives aux cycles menstruels de

ses usager·ère·s¹ à des fins d'utilisation commerciale, sans que ces personnes ne le sachent (Schechner et Secada, 2019). Cet article a mis sur le devant de la scène les dynamiques économiques de certaines applications de suivi menstruel, qui partagent les données agrégées de leurs usager·ère·s à des tiers. Celles-ci peuvent ensuite être utilisées à des fins de ciblage publicitaire. Elles sont alors mises à disposition au sein d'un vaste marché, et peuvent être récupérées par des courtiers en données (*data brokers*). Or, les usager·ère·s partagent des données personnelles et sensibles sur leur corps et sur leurs ressentis avec ces applications, qui informent sur des éléments tels que le genre et la capacité reproductive. Ces données peuvent aussi informer sur une grossesse, et si celle-ci est menée à terme ou interrompue. Elles devraient donc être protégées, en raison de potentiels usages non-éthiques. Si ces applications sont très utiles, il existe des risques d'atteinte à la vie privée des usager·ère·s, car ces plateformes sous-tendent un système de surveillance des traces numériques. Ainsi, il est intéressant de se pencher sur la manière dont les personnes qui utilisent des applications de suivi menstruel gèrent ces risques.

Ce mémoire tente d'analyser et de comprendre ce phénomène. Il offre tout d'abord une contextualisation des applications de suivi menstruel, puis un tour d'horizon de la littérature récente concernant l'usage de ces outils numériques, éléments qui mènent à l'énonciation des questions de recherche de ce travail. Puis, il dresse un portrait des approches théoriques et des concepts mobilisés pour cadrer la recherche. Il s'attèle à décrire la méthodologie choisie pour répondre aux questions, à savoir, des entrevues collectives semi-dirigées. Puis, il offre une analyse des résultats obtenus. Enfin, il propose une interprétation de ces résultats en réponse aux questions de recherche soulevées dans la problématique et des réflexions en lien avec l'approche théorique dans un

¹ Il est important de mentionner que les femmes ne sont pas les seules personnes à avoir leurs règles, et ce travail préférera donc le terme inclusif de « personnes menstruées » pour désigner toutes les personnes qui sont aptes à être menstruées à un moment donné de leur vie. De plus, les termes usager·ère·s et utilisateur·trice·s pourront être utilisés pour inclure toutes les personnes qui utilisent des applications de suivi menstruel. Les doublets abrégés représentent l'une des stratégies pour l'écriture inclusive selon le Guide de communication inclusive du Réseau de l'Université du Québec (https://www.uquebec.ca/reseau/fr/system/files/documents/edi/guide-communication-inclusive_uq-2021.pdf). Quand bien même il ne s'agit pas de la stratégie la plus mise de l'avant en raison du fait qu'elle peut rendre la lecture moins accessible et plus complexe, j'estime que les termes employés se répètent et sont donc vite compréhensibles, mais aussi, qu'ils permettent une concision au niveau de ce mémoire. J'utilise le point médian car il est à la fois typographiquement neutre, n'occupe que peu d'espace et ne freine pas réellement la lecture. Il permet également de rappeler que le langage est encore sexiste, et qu'une importance y a été accordée dans ce travail qui souhaite adopter une approche féministe. J'utilise également les formules épiciènes telles que « personnes interrogées » ou « personnes utilisatrices ». Je varie entre ces deux types de formulations inclusives, parce que si la formulation épiciène est favorisée généralement, elle tend à invisibiliser l'effort d'inclusion et le caractère encore sexiste du langage.

chapitre de discussion. Il se termine par une conclusion qui reprend les éléments majeurs relevés lors de la recherche.

Chapitre 1 Problématique

Ce premier chapitre propose de cerner le sujet de recherche, c'est-à-dire les enjeux relatifs à l'usage des applications de suivi menstruel. Tout d'abord, je contextualise l'avènement de ces outils numériques et le contexte socio-culturel et historique dans lequel ils s'insèrent. J'explique également pourquoi ce sujet m'a interpellé et pourquoi je m'y suis intéressée. Ensuite, je propose une recension de la littérature récente qui porte sur les enjeux concernant l'usage des applications de suivi menstruel, qui sont principalement liés à des préoccupations féministes et à des préoccupations concernant la confidentialité des données personnelles des usager·ère·s. Enfin, je présente ma question de recherche principale ainsi que trois sous-questions qui découlent des enjeux relevés dans la problématique.

1.1. Contextualisation

Cette section permet de situer l'avènement des applications de suivi menstruel en tant qu'outil numérique de suivi de soi et d'autosurveillance. Elle explique aussi les enjeux particuliers soulevés par une application de suivi de soi qui réfère aux menstruations dans la société actuelle, un sujet encore souvent tabou et caché. C'est notamment pour cela que je m'y suis penchée.

1.1.1. Suivi de soi et éthique des données de la santé

Dans les dernières années, une ribambelle d'applications, d'objets connectés et de services de santé numérique ont vu le jour, permettant de monitorer des constantes relatives à la santé des utilisateur·ice·s. Cette pratique porte le nom en anglais de *self-tracking*. Il s'agit de l'enregistrement, le monitoring ou l'autosurveillance de caractéristiques spécifiques, d'informations biologiques, physiques, et comportementales de soi (Swan, 2013). De nombreux outils et ressources numériques permettent aujourd'hui de suivre des données physiologiques de santé, que ce soit l'activité sportive, le rythme cardiaque, ou encore la qualité du sommeil. Ces dispositifs permettent donc de traduire des comportements et des expériences humaines en données qu'ils peuvent ensuite traiter, analyser et utiliser à différentes fins. Ils renforcent d'une certaine manière l'autonomisation de soi et la responsabilisation des individus par rapport à leur état de santé, et s'ancre dans la dynamique de l'auto-gestion (*self-management*).

Par la suite, ces données personnelles générées par l'autosurveillance numérique des individus sont utilisées par une série d'acteurs et d'agences dans divers contextes (Lupton, 2016), un phénomène intitulé *dataveillance*, selon Clarke (1988). Par exemple, la collection et le partage de données autour de la santé peuvent s'avérer très intéressants à des fins de recherche (Swan, 2013), d'*empowerment* des personnes (Maxwell et al., 2021), ainsi qu'en termes de recensement des problèmes qui méritent des investissements publics pour des problématiques de santé. Cependant, des risques peuvent également être présents, et la circulation des données de la santé soulèvent plusieurs enjeux, notamment en raison de la sensibilité de ces données et du marché lié à la publicité qui sous-tend ces avancées technologiques. En effet, avec l'essor des outils numériques et l'expansion des géants du web tels que Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft (les GAFAM), le commerce des données n'a cessé de s'amplifier ces dernières années. Ces données représentent une vaste source d'informations, et également un marché prolifique. Néanmoins, ces plateformes ainsi que les données numériques produites et récoltées par celles-ci font l'objet de gouvernances plutôt opaques. La mise en œuvre des réglementations (*enforcement*) qui leurs sont imposées est généralement difficile à monitorer et à gérer (Dehaye, 2020). La récolte de ces données sur la santé et le comportement des individus par diverses entreprises pose des questions sur la sécurité de ces données personnelles et de la vie privée des personnes qui utilisent des outils numériques, des objets connectés et des applications pour leur santé (Ford et al., 2021). Outre leur valeur commerciale une fois agrégées, ainsi que leur valeur pour la recherche et l'innovation, les données de santé ont également une valeur éthique, car elles représentent un corpus d'informations sur des êtres humains, sur leurs corps et sur leurs vies. L'utilisation, le traitement, le partage et la vente de ces données personnelles doivent faire l'objet de considérations en raison des usages potentiellement préjudiciables qui peuvent en découler (concernant notamment des traitements algorithmiques pour des services publics et privés). Ainsi, il est intéressant de se pencher sur le sens accordé par les personnes qui utilisent des applications de suivi de soi à leurs données, et notamment des applications de suivi du cycle menstruel. Observer les pratiques et les préoccupations concernant l'usage de ces applications et les données personnelles de suivi menstruel permet de susciter des réflexions sur ce qui est important pour les usager·ère·s.

1.1.2. Les menstruations, un sujet à démocratiser et démystifier

L'étude des applications de suivi menstruel, des pratiques et des préoccupations de leurs usager·ère·s est intéressante, car cela concerne un sujet qui a été tabou pendant de longues années, c'est-à-dire les menstruations (Thiébaud, 2019; Zampino, 2020). L'essor de la femtech est lié à ce tabou et à l'incitation faite aux personnes menstruées de contrôler leurs cycles et leur corps « incontrôlable » (Kressbach, 2021; Lupton, 2015b). Longtemps, les menstruations ont été un sujet très personnel et les femmes peinaient à en parler ouvertement (Zampino, 2020). Certaines perceptions culturelles véhiculent encore aujourd'hui l'idée que les menstruations ont des connotations négatives (Eschler et al., 2019), ou encore l'idée que les menstruations sont « sales » ou « impures » (Bhimani, 2020). La santé reproductive des femmes a souvent été laissée à leur responsabilité propre, et dans de nombreuses cultures et sociétés, la honte continue d'être associée aux menstruations (Bhimani, 2020). Dans plusieurs sociétés, on s'attend à ce que la « gestion des menstruations soit cachée et dissimulée afin de répondre à un impératif de préservation des menstruations pour soi » [traduction libre] (Hohmann-Marriott, 2021, p. 3). Encore aujourd'hui, les personnes qui utilisent ces applications de suivi menstruel disent en majorité ne partager leurs données avec personne (Gambier-Ross et al., 2018). Amener une approche plus collective à ces pratiques de gestion de la santé reproductive permet de discuter et de réfléchir aux différentes possibilités d'usage des applications de suivi menstruel, les évaluer et les analyser à travers des opinions et des expériences multiples.

Le développement de ces applications n'est pas dépourvu de contexte : il y a toujours eu une forme de pression sur les femmes pour qu'elles régulent leur corps (Healy, 2021; Lupton, 2015b). La pratique du suivi menstruel s'inscrit dans une longue tradition de surveillance, de régulation et de gouvernance du corps des femmes et de leur capacité reproductive, une tradition teintée de certaines injustices et d'inégalités qui s'insèrent dans des relations de pouvoir (Corbin, 2020; Della Bianca, 2021; Nakamura, 2015)². Les données sur les corps des femmes ont moins été récoltées dans l'histoire, car depuis longtemps, les recherches se font par et pour les groupes dominants. Les connaissances médicales ont été fondées sur la physiologie masculine, ce qui entraîne une

² Pour citer un exemple, le droit à l'avortement est plutôt récent dans les pays où il est accepté. L'avortement n'a été décriminalisé en France qu'en 1975, au Canada en 1988, et en Suisse, en 2002.

méconnaissance de la diversité des corps féminins (Corbin, 2020; Zampino, 2020). Les symptômes menstruels des femmes, en dehors de leurs compétences et utilités « reproductives », n'ont donc pas beaucoup été étudiés (Critchley et al., 2020). De plus, de nombreuses expériences des femmes « ont été négligées ou écartées historiquement en raison de stéréotypes sexistes qui présentent les femmes comme trop émotives » [traduction libre] (Kressbach, 2021, p. 256). Par exemple, peu de données sur le syndrome pré-menstruel (SPM)³ ont été récoltées (Dagorn, 2019; Thiébaud, 2019; Zampino, 2020). Aujourd'hui, petit à petit, des traitements pour l'endométriose⁴ et le syndrome des ovaires polykystiques sont découverts, des maladies auparavant passées sous le silence des « syndromes entourant les règles », qui n'avaient jamais été étudiées.

1.1.3. Mes intérêts pour les applications de suivi du cycle menstruel

Ce sujet m'a interpellé, tout d'abord parce que je suis une femme menstruée, et que j'ai été tentée d'utiliser une application de suivi menstruel il y a deux années lorsque, suite à une controverse autour de la pilule et de la contraception hormonale de manière générale (Coville, 2018), j'ai décidé d'arrêter de prendre la pilule, comme de nombreuses autres personnes menstruées (Coville, 2018). Lors de l'arrêt de la pilule, plusieurs réactions se manifestent, et le corps devient alors plus « imprévisible » que sous contraception avec des hormones de synthèse (Coville, 2018). Ainsi, il devient tentant de se renseigner sur ces réactions, de monitorer son corps pour comprendre ce qu'il traverse, d'en faire un suivi. Cependant, j'ai finalement renoncé à en utiliser une, ne voulant pas payer pour une application de ce type, et n'étant pas régulière dans le suivi de mes symptômes menstruels. Je m'intéresse désormais aux liens que les personnes entretiennent avec les données personnelles qu'elles partagent à travers ces applications. Les personnes menstruées doivent gérer leur fertilité pendant de très longues années de leur vie, naviguant entre différents moyens de contraception, et s'occupant de leur santé hormonale et reproductive. Ces applications peuvent donc jouer un rôle important dans l'aide à la gestion de cette responsabilité pour les usager·ère·s,

³ Selon le site manuel Merck destiné aux professionnels de la santé (<https://www.merckmanuals.com/fr-ca/professional/gynécologie-et-obstétrique/troubles-menstruels/syndrome-préménstruel>), le syndrome prémenstruel est « un trouble récurrent de la phase lutéale et se caractérise par une irritabilité, une anxiété, une labilité émotionnelle, une dépression, des œdèmes, des douleurs mammaires et des céphalées qui se produisent pendant les 7 ou 10 jours précédant le cycle [...]»

⁴ L'endométriose se définit, selon le site internet <https://www.endofrance.org>, comme « la présence en dehors de la cavité utérine de tissu semblable à la muqueuse utérine qui subira, lors de chacun des cycles menstruels ultérieurs, l'influence des modifications hormonales ».

mais certains éléments me font douter de leur réelle utilité pour responsabiliser la société et les personnes non-menstruées à ce phénomène. Je doute que cela permette de mieux le gérer par la communauté, ou de mieux l'accepter, car la technologie ainsi faite reste très individuelle. Par conséquent, il me semble important d'avoir une réflexion collective concernant l'usage de ces applications, mais également de discuter du commerce que cela sous-tend, des enjeux éthiques et des problématiques sociales que le partage de ces données peut engranger, pour pouvoir se positionner et adopter des pratiques qui paraissent plus pertinentes.

1.2. Revue de littérature

Dans les dernières années, on dénote une multiplication d'articles et d'ouvrages au sujet des applications de suivi menstruel surtout au sein de la littérature anglophone. Cette section propose un tour d'horizon de ces études. Je commence par recenser les écrits concernant les pratiques et les motivations d'usages de ces applications, puis j'expose la littérature concernant les valeurs et les présupposés qui sont véhiculés à travers ces applications. Enfin, j'explore les articles qui abordent les risques et les enjeux que présentent ces applications concernant la confidentialité et l'usage qui est fait des données des usager·ère·s.

1.2.1. Usage des applications de suivi du cycle menstruel et attentes

Dans la plupart des études qui détaillent les usages qui sont faits des applications de suivi menstruel, (Bretschneider, 2015; Coville 2018 ; Della Bianca, 2021 ; Gambier-Ross et al., 2018; Levy, 2018 ; Levy et Romo-Avilés, 2019), la motivation principale qui ressort parmi les usager·ère·s est de pouvoir observer et monitorer son cycle. Ces applications sont notamment utilisées pour gérer la fertilité (Della Bianca, 2021; Levy et Romo-Avilés, 2019; Lupton, 2016), afin de concevoir ou de ne pas concevoir (Bretschneider, 2015), ou pour des raisons médicales (par exemple, quand certaines personnes suivent un traitement contre l'endométriose). Les usager·ère·s les utilisent pour apprendre à connaître leur corps et les caractéristiques personnelles de leur cycle (Bretschneider, 2015), pour prédire la date de leurs prochaines règles, pour objectiver les symptômes du SPM, pour observer l'influence de l'environnement ou du régime alimentaire sur ces symptômes, ou pour surveiller la douleur (Coville, 2018). Certaines applications offrent la possibilité de communiquer via des forums, telle que l'application *Glow* (Novotny et Hutchinson, 2019). Ces outils numériques

peuvent, selon leur utilisation, réduire le besoin de consulter un gynécologue ou un spécialiste de la fertilité (Novotny et Hutchinson, 2019) et améliorer la capacité des usager·ère·s à gérer et à recueillir des données relatives à leur santé reproductive et à communiquer avec leurs médecins (Coville, 2018; Gambier-Ross et al., 2018). Levy (2018) et Della Bianca (2021) décrivent que certaines utilisateur·rice·s ont élargi les fonctions des applications en les utilisant pour mieux comprendre leur état de santé physique et/ou mental de manière générale, par exemple, en traquant leurs humeurs et leurs douleurs. Ces applications viennent faciliter le suivi des menstruations et offrent la possibilité de visualiser les données de manière claire et de garder une trace des cycles précédents. Se doter d'un outil qui aide à soutenir et accompagner la responsabilité de suivre les cycles et la fertilité est donc très pratique, c'est d'ailleurs l'approche marketing qui est préconisée par les développeur·se·s d'applications de suivi menstruel. Les entreprises les promulguent aussi en utilisant l'argument de l'empowerment et de l'émancipation à travers la connaissance de soi et de son corps (Kressbach, 2021). On peut par exemple lire sur le site de Clue en anglais (<https://helloclue.com/about-clue>): « *everyone with a cycle is empowered to make informed choices for themselves around menstrual, sexual, and reproductive health and well-being* »⁵. Certaines applications proposent des informations liées aux cycles menstruels, mais la plupart du temps, elles ne sont disponibles qu'avec un abonnement payant. Cependant, Eschler et al. (2019), qui ont observé 17 applications de suivi menstruel, constatent que celles-ci n'apportent pas réellement une meilleure connaissance des règles. De plus, les autrices relèvent que la plupart ne décrivent pas le fonctionnement de leurs algorithmes pour calculer la durée du cycle menstruel et faire des prédictions, et que certaines manquent de précisions (Eschler et al., 2019).

1.2.2. Valeurs et présupposés véhiculés sur les personnes menstruées et leurs corps

Comme le mentionnent Eschler et al. (2019), Corbin (2020) et Zampino (2020), au sein du design, des fonctionnalités et du contenu de ces applications de suivi menstruel sont inscrits des présupposés sur leurs utilisateur·rice·s et sur ce que feront ces personnes à travers l'application. Elles transmettent des valeurs spécifiques et des perceptions sociétales communément admises sur les femmes et sur les corps reproducteurs. Cependant, ces présupposés sont parfois incorrects, et véhiculent des stéréotypes sur les personnes menstruées, sur leurs besoins et leurs désirs. Selon

⁵ Sur la page principale du site de Clue (<https://helloclue.com/about-clue>) consultée le 29 juin 2022.

Healy (2021), ces applications de suivi du cycle menstruel tendent à véhiculer l'idée que les périodes sont un phénomène très standardisé. Leur design et leurs images renforcent une idée de la féminité « normative », et excluent les personnes qui ont des menstruations différentes (Bhimani, 2020; Corbin, 2020). Les personnes qui utilisent ces applications et qui ne s'identifient pas dans les schémas menstruels proposés se font implicitement dire que leurs expériences sont atypiques, les marginalisant et les rendant invisibles. Ces applications peuvent donc, dépendamment du contexte, créer une sensation de corps « non-conforme » et de confusion, car elles simplifient l'hétérogénéité des expériences (Healy, 2021). Elles peuvent constituer une source de douleur et d'anxiété pour les usager·ère·s (Della Bianca, 2021, p. 16). Dans le discours qui entoure ces applications et leur promotion, l'autosurveillance des expériences menstruées à travers ces applications est légitimée comme une manière de récolter des données sur les menstruations pour aider la recherche sur la santé menstruelle (Corbin, 2020). Cependant, comme ces applications ostracisent des sous-ensembles de la population menstruée, « les données continueront à être biaisées en faveur de la femme « normale », ce qui crée une stigmatisation qui se perpétue lorsque les chercheurs présentent leurs résultats [...] » [traduction libre] (Corbin, 2020, p. 340). Si la surveillance des données corporelles peut être utile pour des fins de recherches, elle doit tenir compte des différences personnelles dans les expériences au niveau de la diversité des personnes menstruées.

On dénote également plusieurs critiques de l'amalgame qui est fait entre le suivi des cycles menstruels et de la planification de la fertilité (Corbin, 2020; Eschler et al., 2019; Healy, 2021). Ces applications sont très orientées autour de la grossesse, dans le sens où le but de la reproduction est presque toujours présent en arrière-fond, à travers les designs d'application (Healy, 2021). Le fait de mettre l'accent sur la planification de la fertilité indique des considérations de conception étroites qui pourraient ne pas répondre aux besoins de toutes les personnes menstruées (Eschler et al., 2019). En effet, ces applications ne sont pas adaptées pour certaines phases de la vie menstruée, respectivement celle des nouvelles menstruations (de la vie adolescente) et celle des personnes ménopausées ou « péri-ménopausées », c'est-à-dire qui sont en voie d'être ménopausées (Eschler et al., 2019). Le design d'application, en véhiculant l'idée de la procréation, peut aussi susciter des sentiments de non-conformité, de frustration ou de déception pour les usager·ère·s qui ne veulent pas d'enfants ou qui sont infertiles, les personnes qui ne sont pas sûres de vouloir tomber enceintes

et qui utilisent ces applications uniquement comme des dispositifs utiles de suivi des règles (Della Bianca, 2021). Healy (2021) explique que les femmes infertiles, de cette manière, sont confrontées au patriarcat ancré dans ces applications, qui leur rappelle subtilement les attentes reproductives de la société. La question des fausses couches, une expérience qui peut être traumatisante pour les femmes, est aussi délicate. En effet, elle peut correspondre à un sentiment d'échec, que l'application rappelle aux femmes qui la vivent, en indiquant par exemple les stades de grossesses si la personne n'a pas mentionné à l'application qu'elle avait à nouveau ses règles, ou si celle-ci doit indiquer que la grossesse a dû être interrompue (Gilman, 2021; Healy, 2021; Pittman, 2016). Un article paru dans le New-York Times relate l'expérience d'une femme qui utilisait une application de suivi de la fertilité, qui est tombée enceinte et qui a fait une fausse couche par la suite (Pittman, 2016). N'ayant pas notifié son application de cet évènement, elle a reçu quelques mois plus tard des cadeaux et offres promotionnelles de partenaires publicitaires tiers de l'application, pour fêter la naissance de l'enfant qu'elle avait perdu. En outre, ces applications peuvent contraindre les usager·ère·s à se conformer à une vision binaire du genre qui ne correspond pas toujours à leur identité (Gilman, 2021). Le design de certaines applications, rose, kitch et fleuri, reproduit des idées stéréotypées sur la féminité et n'est pas inclusif (Corbin, 2020; Levy, 2018; Lupton, 2015b). Ces applications peuvent donc marginaliser certains groupes de personnes menstruées, et notamment les personnes appartenant à la communauté LGBTQIA+ (Corbin, 2020). Ainsi, Corbin (2020) - tout comme Eschler et al. (2019) - alerte sur le fait que ces applications de suivi du cycle menstruel ne correspondent parfois pas aux besoins et aux désirs des usager·ère·s et qu'elles peuvent ainsi « aboutir à une diminution de l'autonomie et du contrôle [de ces personnes] sur leur corps et leurs données personnelles » [traduction libre] (p. 340). Cependant, de nouvelles applications voient le jour ou changent de design pour être plus inclusives (Della Bianca, 2021 ; Healy, 2021), et certaines ont modifier leur conception pour être moins axées sur la reproduction.

1.2.3. Autosurveillance et contrôle des cycles menstruels

Le suivi et la quantification des cycles menstruels que ces applications proposent soutiennent, selon Healy, (2021) des normes biomédicales transparentes et sont liés à des discours plus larges sur la gouvernance du corps des femmes. Ces applications et leur rhétorique de vente soutiennent l'impératif qui est fait aux femmes de manière implicite de contrôler leur corps. Car cela souscrit à l'idée que, pour améliorer la fonctionnalité de leur corps et se conformer aux attentes sociétales,

les femmes doivent constamment s'engager dans de nouvelles façons de le contrôler, surtout dans ce qui a trait à la fertilité (Gambier-Ross et al., 2018). Ceci perpétue des impératifs néolibéraux tels que le ou la « citoyen·ne responsable et reproducteur·rice » en charge de sa santé et de sa fertilité (Della Bianca, 2021), et participe au transfert de la responsabilité de la santé publique des institutions aux individus (Lupton, 2015b). Selon Bhimani (2020), en promulguant cette idée de la citoyenne responsable de sa fertilité, ces applications deviennent « des instruments biopolitiques normalisateurs s'appuyant sur des notions privilégiées de ce qui devrait constituer un contrôle efficace de la santé » [traduction libre] (p. 4). Ford et al. (2021), qui étudient la vision d'utilisateur·ice·s sur les applications de suivi menstruel, avancent que ces outils leur donnent du pouvoir, mais dans des conditions qu'ils n'ont pas choisis, liées au système capitaliste patriarcal. Selon elles, ces applications « perpétuent les solutions individualisées et l'internalisation des pressions dans un contexte néolibéral stratifié par le genre » [traduction libre] (Ford et al., 2021, p. 52). Les autrices mettent en exergue les impératifs néolibéraux qui poussent à un examen personnel approfondi et à l'auto-optimisation de soi, et qui soulèvent des inquiétudes quant à la commercialisation de la santé qui devient une performance à la charge des citoyen·ne·s (Ford et al., 2021). Ce constat est partagé par Bhimani (2020) qui affirme qu'en fin de compte, ces applications légitiment un comportement normatif de contrôle de soi qui vient cultiver l'autodiscipline et des femmes.

La pratique d'usage des applications est, de manière générale, une pratique très individuelle, et confine les personnes menstruées dans leur responsabilité d'autogestion de leur corps. Kressbach (2021), après analyse des applications, mentionne que leur conception renforce la perception que les menstruations sont une expérience entièrement privée qu'il faut contrôler. En effet, les caractéristiques et les fonctionnalités de suivi proposées par les applications fournissent « des moyens discrets de suivre les symptômes, mais aussi de surveiller et, idéalement, d'anticiper les excréments et les excès corporels » [traduction libre] (Kressbach, 2021, p. 248). En raison du climat sociétal qui impose des attentes et des significations morales qui entourent le corps féminin potentiellement incontrôlé et qui nécessite une surveillance et une réglementation rigoureuses, « pour les femmes, il est très difficile de contester ou de résister aux normes et aux impératifs qui sont intégrés dans ces types de technologies numériques » [traduction libre] (Lupton, 2015b, p. 11).

1.2.4. Applications de suivi menstruel, confidentialité et usage des données

Les données personnelles corporelles partagées sur les applications sont généralement transmises aux entreprises qui les possèdent. Ces données sont extraites, stockées, analysées et traitées par des algorithmes qui prédiront les futurs cycles menstruels et/ou le taux de fertilité, et communiqueront des informations sur la situation hormonale des usager·ère·s. Plus les usager·ère·s partagent des données personnelles avec ces applications, plus les prévisions et les informations données par les algorithmes sont précises (Bhimani, 2020). Cependant, partager autant de données pose des questions concernant leur confidentialité et le respect de la vie privée des personnes. En effet, « il est possible que les intérêts des développeurs entrent en conflit avec le bien-être de leurs utilisateur·ice·s, la confidentialité des données étant la principale menace » [traduction libre] (Shipp et Blasco, 2020, p. 491). Malgré cela, la plupart des utilisateur·rice·s d'applications femtech s'engagent volontairement à fournir des données personnelles afin d'obtenir des données personnalisées (Bhimani, 2020). Les données personnelles agrégées des utilisateur·rice·s ont une valeur commerciale (Bhimani, 2020) et les propriétaires de nombreuses applications de suivi du cycle menstruel les partagent avec des tiers, notamment à des fins marketing, pour améliorer la distribution et la pertinence de la publicité ciblée. Lorsqu'elles sont recueillies en grande quantité, ces traces numériques sont si précieuses qu'elles ont été surnommées le « nouveau pétrole » (Jamison, 2019). L'économie des données est basée sur l'analyse des informations privées pour commercialiser des biens et des services. En échange, les consommateur·ice·s obtiennent un accès gratuit aux plateformes (Jamison, 2019). De nombreuses applications de suivi menstruel fournissent ces données à des annonceur·se·s, aux médias sociaux et aux sociétés d'analyse de fonctionnement d'applications. L'organisme Privacy International (2019) a publié un rapport sur l'usage des données personnelles par différentes applications de suivi menstruel. Selon ce rapport, sur les 36 applications testées, 61 % transféraient automatiquement des données à Facebook dès que l'utilisateur·ice ouvrait l'application (Privacy International, 2019). Les spécialistes en marketing peuvent, avec ces données personnelles, « surveiller les humeurs et les désirs des consommateur·ice·s, car cela les aide à proposer des offres de produits aux moments où les utilisateurs de l'application sont le plus susceptibles de faire des achats » [traduction libre] (Bhimani, 2020, p. 3). Les personnes qui essaient de concevoir ou qui sont déjà enceintes représentent un groupe démographique particulièrement précieux pour certaines entreprises

commerciales, car elles montrent des changements dans leur comportement d'achats (Lupton, 2015b ; Bhimani, 2020). Les annonceur·se·s cherchent donc à connaître le plus tôt possible une potentielle grossesse, car à l'arrivée d'un enfant, de nouveaux produits sont nécessaires (Hohmann-Marriott, 2021). D'ailleurs, selon Lupton (2015b) et Healy (2021), ces applications surfent sur la vague de la conscience reproductive des femmes, car elles sous-tendent des incitations à la reproduction et participent à la distribution de publicités qui leur rappellent leur définition sociétale en tant que porteuses potentielles d'enfants (Healy, 2021). En promulguant le partage de données, ces applications laissent les utilisateur·rice·s vulnérables à des stratégies de marketing qui trahissent des stéréotypes sociétaux et des mécanismes de contrôle patriarcaux plus vastes (Healy, 2021). D'ailleurs, le groupe brésilien Chupadados a récemment publié un rapport (Felizi et Varon 2020) qui contextualise ce marché de données sur les menstruations dans le phénomène du travail reproductif non-rémunéré et sous-évalué des personnes menstruées (Ford et al., 2021). En effet, les autrices du rapport avancent que le travail non-rémunéré du suivi des menstruations qui alimente les applications, et qui est ensuite exploité commercialement, s'inscrit dans un « manque historique de reconnaissance du travail sexuel, reproductif et relationnel des femmes » [traduction libre] (Felizi et Varon, 2020).

Bien souvent, les applications de suivi menstruel ne sont pas transparentes quant à l'utilisation exacte des données (Healy, 2021). Ainsi, les personnes qui utilisent ces applications font don de leurs informations personnelles à des entités commerciales d'une manière dont elles ne sont pas forcément conscientes (Lupton, 2015b). En effet souvent, le « devenir » de ces données est à la fois mal compris et insuffisamment réglementé, et les usager·ère·s ne savent pas, ou sont indifférent·e·s à l'usage qui est fait de leurs données (Gambier-Ross et al., 2018; Healy 2021; Lupton, 2015b). De plus, comme ces applications peuvent réellement aider les usager·ère·s, il devient facile d'oublier ces risques pour la vie privée et le commerce que sous-tend le partage de leurs données (Corbin, 2020).

Les propriétaires d'application informent leurs utilisateur·rice·s sur la protection des données dans leurs documents juridiques techniques tels que les conditions d'utilisation et les politiques de confidentialité (*terms of use* et *privacy policy*). Cependant, ces documents sont longs à lire et manquent souvent de clarté. Le langage de ces documents est souvent biaisé et flou (Healy, 2021), et ceci pose la question de savoir si le consentement des utilisateur·rice·s est réellement éclairé et

valable, c'est-à-dire informé et réfléchi. Ce problème a d'ailleurs récemment attiré l'attention de Shipp et Blasco (2020), qui ont observé la façon dont les applications présentent les informations sur les sujets en lien avec la vie privée. Ils ont analysé les politiques de confidentialité de 30 applications menstruelles populaires, et la manière dont « les développeur·se·s d'applications gèrent la collecte des données et les informations qu'ils fournissent aux utilisateur·ice·s à ce sujet » [traduction libre] (Shipp et Blasco, 2020, p. 492). Leur conclusion est qu'au moment de leur étude, les informations fournies « ne sont pas toujours simples et, en général, elles ne contiennent pas d'instructions claires sur la manière dont les utilisateur·ice·s peuvent exercer leur droit à la vie privée. Aucune des politiques de confidentialité ne peut être considérée comme facile à comprendre » [traduction libre] (Shipp et Blasco, 2020, p. 505). En effet, selon eux, les applications devraient s'assurer que les utilisateurs·ice·s « comprennent les implications du partage de données sensibles, telles que les cycles menstruels ou les données sexuelles, avec les applications, qu'ils consentent pleinement à leur utilisation et qu'ils savent comment exercer leurs droits s'ils le souhaitent » [traduction libre] (Shipp et Blasco, 2020, p. 505). L'autrice et l'auteur soulèvent que l'un des problèmes majeurs est l'usage de bibliothèques tierces⁶ par les applications de suivi du cycle menstruel, et donc le partage avec d'autres entreprises des données qui peuvent potentiellement être sensibles. Selon leur analyse, toutes les applications qu'ils ont étudiées envoyaient des données sur les appareils (y compris des identifiants) aux serveurs de Facebook (Shipp et Blasco, 2020). Par exemple, Clue, qui semblait avoir une politique de données plutôt claire, partageait tout de même une base de données avec des tiers à travers ces bibliothèques, et ces tierces parties recevaient également des données relatives aux périodes sous la forme

⁶ Les bibliothèques et services de tierces parties (*third party libraries*) sont utilisés par les développeur·se·s d'applications « pour monétiser leurs applications, intégrer d'autres plateformes ou fournir des services supplémentaires à leurs utilisateur·ice·s » [traduction libre] (Shipp et Blasco, 2020, p. 495). Les applications partagent du code avec ces parties tierces. Et souvent, « l'objectif du code tiers est de collecter des informations sur les interactions des utilisateur·ice·s avec les applications. Lorsque des bibliothèques publicitaires sont présentes dans une application, elles peuvent fuiter des informations sur l'utilisateur, telles que l'IMEI, le numéro de série de l'appareil ou le numéro de téléphone » [traduction libre] (Shipp et Blasco, 2020, pp. 495-496). Ainsi, mêmes si les applications ne vendent pas les données des usager·ère·s, en partageant leurs données avec ces bibliothèques tierces, elles informent des entreprises tels que Google et Facebook. Ces données d'identification peuvent ensuite être exploitées car revendues à des annonceur·se·s pour qu'ils réalisent des paquets de profils ciblés (Shipp et Blasco, 2020 ; Jammot et Lemarchand, 2019).

d'événements *in-app*⁷ (Shipp et Blasco, 2020). Il existe donc des défis éthiques liés à la confidentialité des données, mais aussi des défis liés à la conception des documents informatifs pour le respect du consentement éclairé des usager·ère·s. En effet, à l'heure actuelle, il semblerait que les individus n'ont que peu de pouvoir pour savoir qui les observe et quelles données sont observées (Lyon et Bauman, 2013 dans Hohmann-Marriott, 2021). Selon Hohmann-Marriott (2021), cela démontre « un manque de soin pour les données de la part de ceux qui les collectent et les utilisent et limite l'action des individus sur leurs propres données » [traduction libre] (p. 4). Novotny et Hutchinson (2019), qui ont analysé les conditions d'utilisation et les politiques de vie privée de l'application de suivi menstruel populaire *Glow*, affirment qu'il faut rendre les utilisateur·ice·s plus conscients de la propriété des données à laquelle iels ont consenti en utilisant l'application, car ces données appartiennent généralement à l'application dès qu'elles y sont inscrites. Également, il faudrait que la manière dont leurs données personnelles peuvent être utilisées soit mieux explicitée. Selon elles, ceci permettrait aux usager·ère·s d'agir de manière plus consensuelle en ce qui concerne leurs informations de santé (Novotny et Hutchinson, 2019, p. 355).

1.2.5. Une tension entre atteinte à la vie privée et utilité

Selon Rosas (2019), les politiques de protection de la vie privée actuelles des entreprises femtech sont inadéquates, et exposent les utilisateur·rice·s à d'éventuelles violations de données. Le partage de données avec ces applications pose des risques pour la vie privée, car il peut y avoir des fuites de données (Lalji, 2019), mais aussi parce que certaines utilisations de ces données peuvent potentiellement porter préjudice aux personnes menstruées. En effet, les données personnelles récoltées et transmises à des tiers peuvent par la suite être revendues dans des marchés plus larges par des courtiers en données, et peuvent potentiellement être mobilisées par des assureurs, des employeurs ou le gouvernement (Hohmann-Marriott, 2021). Ces données, en renseignant sur le genre, la capacité et la volonté reproductive ainsi que l'état d'une grossesse, pourraient

⁷ Shipp et Blasco (2020) précisent que les événements *in-app* sont des « messages générés chaque fois que l'utilisateur·ice effectue une action dans l'application et qui comprennent toutes les informations saisies ou sélectionnées par l'utilisateur·ice (par exemple, l'entrée d'une nouvelle période). La politique de confidentialité [de Clue] mentionnait explicitement que le tiers recevrait des données à caractère personnel, mais ne précisait pas de quel type de données il s'agissait. Dans ce cas particulier, le retrait ne pouvait pas se faire via l'application, mais par le biais d'un courriel envoyé à une adresse spécifiée dans la politique de confidentialité. Ce type de comportement fait qu'il est difficile pour les utilisateur·rice·s d'identifier les tiers qui collectent leurs données et de savoir comment ils peuvent exercer leurs droits sur ces données » [traduction libre] (p. 502).

potentiellement désavantager les personnes menstruées sur le lieu de travail, sur les marchés de l'assurance et dans l'évaluation du crédit (Gilman, 2021; Jacobson, 2019). En effet, en raison de leur capacité reproductive et de leurs intentions potentielles d'entamer une grossesse, les personnes menstruées peuvent être perçues comme moins efficaces ou flexibles dans leur emploi et moins solvables. Notamment, lorsque le corps des femmes est sous surveillance en raison de l'environnement politique (en vue de la limitation à l'interruption de grossesse, par exemple), « les mauvaises pratiques au sein des applications menstruelles peuvent avoir de graves conséquences » [traduction libre] (Shipp et Blasco, 2020, p. 491). En effet, ces données peuvent créer une vulnérabilité voire une discrimination, et peuvent même être incriminantes. Par exemple, « les données peuvent révéler des personnes menstruées non conformes (c'est-à-dire transgenres ou présentant des problèmes de santé), ou les informations peuvent être utilisées pour signaler une grossesse ou une interruption de grossesse présumée » [traduction libre] (Hohmann-Marriott, 2021, p. 5)⁸. Malgré ces risques, il existe peu de restrictions légales au niveau de la surveillance menstruelle. Jacobson (2019), qui étudie les applications de traçage de grossesse (*pregnancy-tracking app*), démontre qu'une partie des données des utilisateur·rice·s de ce type de plateforme est disponible sous une forme anonyme pour leurs employeur·se·s et leurs compagnies d'assurance aux Etats-Unis (Jacobson, 2019). Cependant, cet anonymat est très relatif, ce qu'il affirme en mobilisant un rapport datant de 2017 réalisé par l'Electronic Frontier Foundation (EFF), un organisme à but non lucratif qui défend la vie privée en ligne et la liberté d'expression. L'EFF a analysé plusieurs applications de suivi de grossesse. Son rapport indique que toutes les applications de suivi de grossesse examinées envoyaient des informations d'identification à des tiers, et que ces parties pouvaient identifier le téléphone des personnes et suivre les applications qu'elles utilisent (Jacobson, 2019). Si ce rapport date un peu, après la polémique au sujet de l'application Flo et les remises en question du droit à l'avortement aux États-Unis, (Fowler et Hunter, 2022), il semble important de considérer la fragilité de l'anonymat des usager·ère·s.

Ainsi, bien qu'elles soient très pratiques, utiles et populaires, de nombreuses applications de suivi menstruel partagent des données personnelles avec des tiers. Ceci pousse les personnes qui utilisent

⁸ Notamment, dans le cas où l'avortement est illégal, les données d'applications de suivi menstruel pourraient être utilisées en cours de Justice pour prouver une interruption de grossesse (Fowler et Hunter, 2022).

ces applications à faire une série de compromis entre l'utilité de ces applications et les risques liées à la confidentialité de leurs données (Hohmann-Marriott, 2021; Lalji, 2019).

Cette tension entre l'utilité des dispositifs numériques et les risques d'atteintes à la vie privée n'est pas récente, et elle est soulevée de manière récurrente dans la littérature anglophone sous le terme *privacy vs convenience trade-off* (Acquisti et Grossklags, 2004; Kelley et al., 2013; Ozeran et al., 2021; Weinberg et al., 2015). Le terme de « privacy » peut se traduire tel que « vie privée », ou « confidentialité » en français. Il représente donc les risques face à une atteinte potentielle à la vie privée des gens. Le terme de « convenience » peut se traduire par commodité. Par définition, la commodité est la qualité de quelque chose qui se prête bien à l'usage qu'on souhaite en faire, dont l'usage est à la fois facile et utile (*Commodité*, s.d.). Concernant les applications de suivi du cycle menstruel, celles-ci sont commodes, car elles sont pratiques et faciles à utiliser. Mais surtout, ces applications sont très *utiles* pour les usager·ère·s, car elles viennent soutenir la charge qu'ont les personnes menstruées de gérer leur fertilité. Elles apportent des informations supplémentaires sur les cycles, notamment par un traitement algorithmique qui permet de prévoir les prochaines règles. Certains travaux parlent d'ailleurs d'un compromis entre la vie privée et l'utilité (Liu et Simpson, 2019), ou entre des coûts pour la vie privée et les bénéfices des services (Al-Jabri et al., 2019; Hann et al., 2002)⁹. Cette tension face à laquelle les usager·ère·s doivent faire des compromis concerne aussi bien les sites web dès leur apparition et les moteurs de recherche (O'Neil, 2001), et désormais les objets connectés, ou en anglais *Internet of Things* (Lau et al., 2018; Zheng et al., 2018) et les applications mobiles (Helm et Georgatos, 2014; Liu et Simpson, 2019). Plus récemment, cette tension a été relevée dans le cadre de la mise en place des logiciels de reconnaissance faciale (Kostka et al., 2021; Liu et al., 2021).

Notamment, cette tension traverse l'usage des applications qui se basent sur la personnalisation de leurs services, tels que les réseaux sociaux et les applications de soins de santé, et donc les applications de suivi menstruel. En effet, les outils numériques sont de plus en plus conçus de sorte à proposer un service facilité en échange d'un suivi des traces laissées par les usager·ère·s. Ceci peut amener à de la surveillance, qu'elle soit à des fins commerciales ou à des fins de contrôle. Et,

⁹ Ainsi, le terme choisi dans ce travail pour définir cet élément de la tension est le terme « utilité », mais il recoupe cette notion de commodité.

selon Lalji (2019), « les utilisateur·ice·s n'hésitent pas à se laisser surveiller jusqu'à un certain point pour obtenir les avantages offerts par le produit » [traduction libre] (p. 7). Dans son article intitulé *Personalization vs. Privacy : an inevitable trade-off?*, Garcia-Rivadulla (2016) mentionne que malgré leurs inquiétudes, les gens semblent toujours prêts à échanger leurs données contre des dispositifs utiles et personnalisés. Elle affirme pourtant qu'il n'y a pas de véritables raisons pour que la personnalisation et la vie privée soient antagonistes (Garcia-Rivadulla, 2016). Selon elle, une bonne gouvernance et la réglementation permettent de mettre en place des cadres adéquats pour que les données soient collectées de manière significative et éthique (Garcia-Rivadulla, 2016). Cette tension entre vie privée et utilité, Healy (2021) la nomme « zone grise » entre le partage des données et les connaissances sur la santé reproductive. Elle affirme que celle-ci est liée à la surveillance des corps féminins :

Dans la zone grise du partage des données et de la santé génésique, le corps des femmes est embrigadé et reconfiguré comme un véhicule de données numériques à l'insu de tous, qui est ensuite utilisé à des fins commerciales. Cette nouvelle forme de médicalisation du corps des femmes agit comme une forme de contrôle social, cherchant à maintenir l'ordre et la réglementation sur les systèmes reproductifs féminins et les corps plus généralement supposés chaotiques et imprévisibles [traduction libre] (Healy, 2021, p. 411).

Ainsi, cette tension peut être définie comme une mise en balance entre plusieurs enjeux par rapport à l'usage d'une application de suivi menstruel. D'un côté, la dimension utile et pratique de ces applications pour la gestion et l'observation du cycle menstruel. De l'autre côté de la balance, les risques concernant la protection des données personnelles, la politique des applications en matière de marketing ciblé, leur manque de transparence et la surveillance des corps reproducteurs.

1.3. Objectifs et questions de recherche

Les études recensées permettent de dégager les attentes et les pratiques d'usages des personnes qui utilisent ces applications, les enjeux que ces outils représentent, et le contexte dans lequel ils s'insèrent. Même si, au sein des articles concernant les applications de suivi menstruel, les enjeux qu'elles soulèvent sont plutôt décrits de manière critique, leur popularité et leur caractéristique de fonctionnement démontre qu'elles sont très utiles. La revue de la littérature a permis de mieux cerner les risques que comportent ces applications en regard des données personnelles qu'elles partagent avec des tiers, les rendant fragiles à des récupérations pour des usages peu éthiques. Ainsi, cette recension des écrits permet de mieux comprendre et approfondir les composantes de la tension qui existe lors de l'usage de ces applications. Mais qu'en est-il concrètement de la perception des usager·ère·s et de leurs pratiques de gestion de cette tension entre l'utilité et les risques liés à la confidentialité des données ? Ce dilemme est-il clair ? Si plusieurs études relèvent l'existence de cette tension, aucune ne s'attarde sur la compréhension des pratiques des usager·ère·s face à ce phénomène de manière plus précise. L'objectif de ce mémoire est donc de comprendre comment les personnes menstruées qui utilisent ces applications comprennent et composent avec cette tension. Il tente de répondre à la question de recherche générale suivante :

Comment les usager·ère·s d'applications de suivi menstruel composent-iels avec la tension qui existe entre l'utilité de ces applications et une potentielle atteinte à leur vie privée ?

Le terme « composer » a été choisi dans le cadre de ce travail, car il permet d'observer à la fois les pratiques concrètes, ainsi que les préoccupations des personnes qui utilisent une application de suivi menstruel. En effet, dans son sens en tant que verbe intransitif, le verbe composer signifie « faire des concessions, négocier », reprenant cette idée de compromis ; mais il reprend aussi, dans son sens transitif, l'idée d'un assemblage entre plusieurs éléments (*Composer*, s.d.).

Pour répondre à cette question de recherche, ce travail vise à observer comment les personnes qui utilisent ces applications perçoivent cette tension et quels sont les éléments importants selon elles, en regard de l'utilité et des risques. Je vise également à explorer les manières dont elles font sens des données qu'elles partagent avec leur application. Enfin, selon Novotny et Hutchinson (2019), l'autonomie des usager·ère·s est aussi en lien avec leur possibilité d'accès à un consentement

éclairé lorsqu'ils décident d'utiliser une application. Dans le cadre de ce mémoire, j'analyserai ce que les perceptions qu'ont les usager·ère·s de la tension permettent de dire sur leur compréhension du fonctionnement des applications vis-à-vis des données. De cela, je tenterai de distinguer si les informations relatives à ce fonctionnement permettent aux usager·ère·s de donner leur consentement de manière éclairée à l'usage de leurs données. Ce travail tentera donc également de répondre aux questions spécifiques suivantes :

Quels sont les éléments au sein de la tension qui sont les plus importants pour iels ?

Quels sens sont accordés par les usager·ères aux données qu'ils partagent avec ces applications ?

Mais aussi, qu'est-ce que la manière dont les usager·ère·s comprennent la tension nous dit sur le consentement éclairé à l'usage des données ?

Chapitre 2 Cadre théorique

Dans ce chapitre, je détaille les approches théoriques que je mobilise pour analyser mes données. Je commence par expliciter mon approche théorique générale, puis je présente les deux corpus théoriques féministes qui outilleront l'analyse de la problématique, le féminisme des données et les études féministes sur la surveillance. Ces corpus permettent d'analyser et d'expliquer comment les gens composent avec la tension entre utilité et risque pour la vie privée au prisme de leur vision des données mais aussi de la surveillance que ces applications permettent. Puis, j'aborde les concepts mobilisés dans mon travail, à savoir la vie privée et la surveillance. Une fois ces termes étayés, je présente la théorie du calcul de la vie privée, qui sert de cadre pour comprendre la tension à laquelle font face les usager·ère·s d'applications et les choix dans leurs manières de composer avec celle-ci. Je termine en définissant le terme de consentement éclairé et valide.

2.1. Approche théorique

Cette section détaille les concepts mobilisés dans ce travail. J'adopte une approche féministe car les applications de suivi des règles s'attaquent à des questions qui sont « au cœur même du féminisme » (Bobel, 2010, cité dans Ford et al., 2021). Je m'appuie donc sur les études féministes de la surveillance et le féminisme des données pour comprendre les enjeux concernant les données partagées à travers le suivi des menstruations. Aussi, je m'appuie sur les paradigmes présentés dans l'ouvrage *l'Âge du capitalisme de surveillance* de Shoshana Zuboff (2022), pour décrire les mécanismes de fonctionnement de la société actuelle, et pour venir étayer les dynamiques commerciales à l'œuvre en matière de données. Ces théories permettent de cadrer la manière de comprendre les données avec leur dimension corporelle et expérientielle et leurs liens avec les notions de pouvoir et de surveillance. Je présenterai diverses manières d'aborder la vie privée, dont celle dépeinte par danah boyd (2016), et de concevoir la surveillance. Ces définitions permettront de comprendre comment ces concepts peuvent être mobilisés pour expliciter la tension entre utilité et risque pour la vie privée, et pour analyser les pratiques et les préoccupations qu'il peut y avoir face à cette tension. Je termine par une présentation de la théorie du calcul de la vie privée. Le but est de mettre en lien ce calcul entre bénéfices et risques pour la vie privée que font les usager·ère·s avec les considérations éthiques du féminisme concernant à la fois les données et la surveillance qui est effectuée avec la récolte des données comportementales des personnes menstruées.

2.1.1. Féminisme des données

D'Ignazio et Klein, dans leur ouvrage *Data feminism*, rappellent qu'aujourd'hui, la science et l'utilisation des données sont une forme de pouvoir (2020). Selon elles, le data feminism se définit comme « [...] une manière de penser aux données, à la fois à leurs utilisations et à leurs limites, qui est informée par l'expérience directe, par un engagement à l'action et par une pensée féministe intersectionnelle » [traduction libre] (D'Ignazio et Klein 2020, p. 8). L'approche féministe s'ancre dans l'idée que les constructions sociales du genre ne sont pas neutres, au contraire : elles sont subordonnées aux dynamiques de pouvoir institutionnalisées de nos sociétés. En effet, dans nos sociétés contemporaines, les relations de pouvoir sont asymétriques, de manière que « les intérêts des femmes sont systématiquement subordonnés à ceux des hommes » [traduction libre] (West et al., 1997, p. 120). Mais le féminisme des données va au-delà du genre. Il part de cette binarité liée à des formes d'oppression pour aborder toutes les autres. Ainsi, D'Ignazio et Klein (2020) proposent une analyse de la science des données et de l'éthique des données à travers la mise en lumière de toutes les relations de pouvoir que celles-ci sous-tendent. Les autrices reprennent notamment de nombreux postulats et approches de chercheuses féministes, telles que les théories du *black feminism* (qui développent notamment le concept d'intersectionnalité) de Patricia Hill Collins et bell hooks, ainsi que des autrices telles que Ruha Benjamin, Cathy O'Neil, Sara Ahmed, Safiya Umoja Noble et Donna Haraway.

La question du pouvoir est importante, car selon D'Ignazio et Klein (2020), les injustices aujourd'hui résultent de différences historiques et contemporaines de pouvoir. Selon elles, le pouvoir est défini tel que :

La configuration actuelle des privilèges structurels et de l'oppression structurelle, dans laquelle certains groupes bénéficient d'avantages systématiques (parce que le système a été conçu par des gens comme eux, pour des gens comme eux), et d'autres groupes sont systématiquement désavantagés (parce que ces mêmes systèmes n'ont pas été conçus par eux ou avec des gens comme eux à l'esprit) [traduction libre] (D'Ignazio et Klein, 2020, p. 24).

Selon D'Ignazio et Klein (2020), le féminisme des données consiste notamment à remettre en question les dynamiques de pouvoir à l'œuvre au sein de la science des données en vue de les challenger et de les modifier. En effet, le traitement des données peut renforcer les inégalités

structurelles de pouvoir (Gilman, 2021). Les systèmes actuels d'extraction et d'exploitation des données « créent une profonde asymétrie entre les personnes qui collectent, stockent et analysent les données et celles dont les données sont collectées, stockées et analysées » [traduction libre] (D'Ignazio et Klein, 2020, p. 45). Souvent, certaines données manquent parce que les personnes qui récoltent ces données ne regardent pas celles produites par certains groupes minorisés. Mais paradoxalement, on dénote aussi l'effet inverse : les données peuvent être récoltées et produites en masse au sujet d'un groupe de personnes, à des fins de surveillance par exemple.

Cependant, si les données font partie du problème, elles font également partie de « la solution », et peuvent permettre de changer les dynamiques de pouvoir et rendre le monde plus égalitaire en œuvrant pour la justice (D'Ignazio et Klein, 2020). Le data feminism promeut l'analyse de données de manière réflexive et inclusive. Pour ce faire, il faut toujours se demander qui a créé les données, qui récoltent ces données, et dans quel but. Toutes les données doivent être contextualisées et reliées avec les corps et les territoires desquels elles proviennent, car elles doivent être prises en considération avec les réalités et les expériences vécues. Selon D'Ignazio et Klein (2020), si la science et la visualisation des données ont besoin du féminisme, c'est notamment parce que les corps sont absents des données collectées et des décisions prises concernant leur analyse. Ramener les corps, donc les personnes et leurs expériences, dans le traitement des données, permet d'aider à corriger les déséquilibres de pouvoir. Ceci prend un écho particulier quand il s'agit des données corporelles qui sont transmises à travers des applications de suivi menstruel, car les corps sont « simplifiés » à l'état de données qui sont ensuite évaluées par rapport à des moyennes et potentiellement commercialisées. Ces données traduisent des expériences des personnes menstruées, et sont liées à la manière dont elles vivent leur corporéité socialement, avec les attentes normatives et les stéréotypes qui existent sur ces corps. Si elles sont traitées avec ces considérations en tête, ces données peuvent être source de pouvoir pour les personnes menstruées. Gilman (2021), dans son article qui se penche sur la justice menstruelle, reprend l'idée du data feminism, et affirme en citant l'ouvrage de D'Ignazio et Klein (2020) que :

Les hommes blancs d'élite et les institutions qu'ils contrôlent dirigent la politique et les objectifs de l'économie de l'extraction de données. Néanmoins, entre les mains de personnes réfléchies et engagées dans la co-libération, les données ont le potentiel de « remettre en question et de changer la distribution du pouvoir » [traduction libre] (p. 14).

Le but du féminisme de données est la co-libération à travers un usage respectueux des données, car ce courant de pensée se base sur l'idée que les systèmes de pouvoir oppressifs reproduits par l'exploitation des données font du tort à tous et « empêchent de créer un impact social réel et durable grâce à la science des données » (D'Ignazio et Klein, 2020, p. 9). Cette approche théorique permet donc de mieux comprendre, notamment, les critiques qui ont été prononcées au sujet du manque d'inclusivité des applications, de la marginalisation de certaines populations minorisées à travers leur développement, et de la surveillance que cela peut constituer. Elle permet également de mettre en lumière les dynamiques de pouvoir qui sous-tendent ces applications, s'inscrivant dans des structures économiques capitalistes et patriarcales. Le féminisme des données rappelle que les données ont une dimension corporelle et expérientielle importante à considérer. Cela permet de réfléchir à la manière dont le traitement des données impacte les personnes de manière concrète. Cette approche permettra d'analyser les pratiques des usager·ère·s au prisme de leur perception des données et de la manière dont iels en font sens.

2.1.2. Études féministes de la surveillance

Si le suivi du cycle menstruel et le partage de ses données est une pratique individuelle d'autosurveillance ou de monitoring de soi¹⁰, elle s'inscrit dans une dynamique de surveillance généralisée, qui s'étend à toutes les personnes qui utilisent ces applications. On peut d'ailleurs mettre en lien ce procédé avec la dataveillance de Roger Clarke (1988), repris par Van Dijk (2014), qui indique l'emploi systématique des données numériques pour surveiller les pratiques d'individus ou de groupes de personnes (Zampino, 2020). Outre le fait de supporter un phénomène de monitoring de soi, d'auto-contrôle du corps et de responsabilisation de l'individu par rapport à sa santé, ces applications ouvrent la porte à une surveillance bien plus vaste des corps reproducteurs.

L'ouvrage de Dubrofsky et Magnet (2015), intitulé *Feminist surveillance studies*, développe une approche féministe de la surveillance, car celle-ci sous-tend des dynamiques de discrimination et d'oppressions des groupes minorisées. Les études féministes de la surveillance peuvent être comprises comme une étude critique des relations entre le pouvoir et la collecte d'informations et de données (Dubrofsky et Magnet, 2015). Selon Dubrofsky et Magnet (2015), la collecte de

¹⁰ Le mot « monitoring » comporte une connotation de contrôle grâce à la technique selon le Centre national de Ressources textuelles et lexicales français (CNRTL) (<https://www.cnrtl.fr/definition/monitoring>)

données liés à la surveillance ainsi que les algorithmes d'instance de pouvoir masquent souvent des formes de discrimination fondées sur le sexe, la race, la classe sociale et la sexualité. Le développement de la surveillance numérique soutient cette logique, retranscrivant des relations de pouvoir. En effet, la surveillance est souvent un mécanisme par lequel des entités puissantes imposent leur pouvoir sur de plus faibles qu'eux, et une forme d'oppression qui peut limiter la capacité de faire des choix autonomes (boyd, 2016). L'ouvrage de Dubrofsky et Magnet (2015), constitué de plusieurs articles de différents auteur·rice·s, observe comment les questions d'empowerment et de responsabilité s'articulent lorsque les individus exploitent les technologies qui les surveillent (Nakamura, 2015). Ceci s'applique directement aux applications de suivi menstruel. En effet, comme l'avance Nakamura (2015), « [...] la surveillance ne se contente pas de regarder ou d'observer les corps. Elle refait du corps un acteur social, classant certains corps comme normatifs et légaux, et d'autres comme illégaux et hors limites » [traduction libre] (p. 221). En matière de surveillance, celle des corps et des personnes minorisées a toujours été exacerbée historiquement, et les technologies numériques ont permis « des formes nouvelles et plus complètes de « surveillance des données » qui ciblent de manière disproportionnée les femmes et les minorités » [traduction libre] (Nakamura, 2015, p. 222). En effet, l'incitation au monitoring de soi et de ses menstruations s'insère et engrange en même temps une surveillance globale stéréotypée des citoyen·ne·s reproducteur·ice·s (Lupton, 2015b), que Gilman appelle la surveillance menstruelle. Cette surveillance comporte des risques spécifiquement liés aux statuts de personnes menstruées, tel que soulevés préalablement dans la revue de littérature. Elle valide l'usage des données sur les corps reproducteurs à des fins lucratives par les entreprises numériques. Cette surveillance peut engendrer de la discrimination envers les personnes menstruées et assoir certains préjugés sociétaux. Des entreprises et des institutions pourraient prendre des décisions en défaveur des personnes menstruées en raison de leur statut de potentiel « reproducteur », selon des préjugés affirmant que les mères seraient moins engagées que les pères dans leur travail, et moins flexibles (Gilman, 2021). Ainsi, Gilman (2021) mentionne que l'industrie de la surveillance menstruelle va à l'encontre de la justice menstruelle, qui « vise à éliminer l'oppression fondée sur le statut de la personne en tant que menstruatrice » [traduction libre] (p. 13).

Les études féministes sur la surveillance peuvent être mises en lien avec la théorie du biopouvoir de Foucault, qui lie le pouvoir exercé sur la vie avec les mécanismes de surveillance des corps

(Genel, 2004). Dans son livre *Surveiller et punir*, Foucault montre comment « la surveillance agit comme un mécanisme de contrôle » (boyd, 2016, p. 158). Il étudie les technologies de pouvoir qui contrôlent les processus biologiques et les corps, encadrant la population et créant des dynamiques de biopolitique (Genel, 2004). Les applications de suivi menstruel peuvent donc apparaître comme une nouvelle forme de biopolitique et d'outils de biopouvoir (Bhimani, 2020; Healy, 2021), car elles assoient le contrôle sur les corps menstrués et le légitiment. Pourtant, elles sont présentées comme des moyens innocents et objectifs de gérer les changements du corps et les menstruations. Les femmes sont encouragées à suivre leur fertilité dans des applications au nom de la « responsabilité » et du maintien d'un certain ordre biologique (Healy, 2021). Ainsi, les données corporelles des usagère·s peuvent être surveillées à des fins commerciales, à des fins de contrôle politique des corps, mais aussi à des fins de validation des instances au pouvoir.

De ce fait, on peut considérer que la femtech et les applications de suivi menstruel, en participant à la mise en données des conditions humaines et au partage de ces informations à des fins d'études et de suivi des comportements pour les monétiser à travers la publicité ciblée, s'insèrent dans ce que la sociologue Shoshana Zuboff (2022) nomme le *capitalisme de surveillance*. Dans son ouvrage éponyme paru en 2022, Zuboff décrypte l'âge du capitalisme de surveillance, qu'elle définit comme « un nouvel ordre économique qui revendique l'expérience humaine comme matière première gratuite à traduire en données comportementales à des fins de pratiques commerciales dissimulées d'extraction, de prédiction et de vente ». Cela correspond, en somme, à « la structure fondatrice d'une économie de surveillance » (Zuboff, 2022). Le capitalisme de surveillance repose ainsi sur la récolte et la monétisation de quantités croissantes de données personnelles dans le but principal de faire du profit (Zuboff, 2022). Ce système s'appuie sur le fait que les individus offrent volontairement leurs données comportementales en échange de l'accès et l'usage de plateformes d'information, de réseaux sociaux et de services personnalisés (Ford et al., 2021). Les mécanismes commerciaux du capitalisme de surveillance peuvent ensuite venir impacter et modifier les comportements des individus. Selon Zuboff (2022), cela signifie que les personnes peuvent donc être dépossédées, en quelque sorte, de leur autonomie et de leur liberté de choix. La surveillance des menstruations de manière généralisée implique donc des dynamiques de pouvoir non négligeables, comme le fait que les entreprises puissent impacter les comportements des usagère·s et qu'elles puissent les défavoriser sur le marché de l'emploi et de l'assurance.

Prendre en compte ces dynamiques de pouvoir dans la compréhension et la définition de la tension qui sous-tend l'utilisation des applications de suivi menstruel est essentiel.

2.1.3. Approches conceptuelles de la vie privée et la surveillance

La vie privée est un concept compliqué, qui ne possède pas une définition unanime. Le juriste Alan Westin est souvent cité dans la littérature, car il propose une définition intéressante, qui indique que la vie privée est « la revendication des individus, groupes ou institutions de choisir pour eux-mêmes quand, comment et dans quelle mesure des informations les concernant sont communiquées à d'autres » (Westin, 1967, cité dans boyd, 2016, p. 137). Ce qui tient de la vie privée peut être conçu comme les éléments auxquels les individus choisissent, désirent et sont en droit de restreindre la visibilité et l'accès à ceux qu'ils souhaitent. boyd (2016) a étudié les tactiques d'adolescent·e·s afin de contrôler leur vie privée sur les réseaux sociaux, comme l'anonymisation et la déconnexion. Les jeunes tentent souvent de cacher leurs informations à leurs parents et à leurs professeur·e·s, et non pas forcément à d'autres acteur·ice·s sociétaux tels que les institutions ou les entreprises privées. boyd (2016) mentionne que lorsqu'on cherche à protéger notre vie privée, nous le concevons souvent par rapport à ceux qui ont du pouvoir sur nous, faisant écho aux importants liens entre informations, surveillance, vie privée et pouvoir. En effet, le concept de vie privée est intimement lié à la surveillance (Casilli, 2014; Chevallier, 2018; Rey, 2012) dans le sens où souvent, les personnes souhaitent que ce qu'elles considèrent privé ne soit pas surveillé (boyd, 2016). La conception même de la vie privée, qui peut être définie par opposition à la vie publique, est liée à la question de la visibilité, et donc à la surveillance. Ce qui est considéré comme appartenant à la vie privée est sensé n'être surveillé que par un groupe restreint et choisi. A l'ère d'internet, ces conceptions peuvent être redéfinies. La surveillance a toujours eu partie liée avec la technologie (Bellanova et al., 2010), et la numérisation de nombreuses sphères de la vie des individus, dont celles qu'ils peuvent considérer comme privées, impactent leur relation avec la notion de vie privée et la surveillance. Plusieurs auteurs mentionnent que les frontières entre les sphères privées et publiques sont flouées avec l'avènement des technologies numériques (Chevallier, 2018; Rey, 2012; Schäfer, 2015; Whitaker, 2001). Et ce, notamment, à cause du fonctionnement du web 2.0, et d'une certaine généralisation de la surveillance des traces laissés par les individus. En effet, « les traces numériques donnent accès à l'individu, et permettent des interprétations de ses actes, de ses préférences, ou de ses relations sociales, soit plus généralement

de son mode de vie. » (Rey 2012, p. 54). Ainsi, les traces laissées par les individus à travers les données personnelles sont susceptibles de « mettre en tension les frontières de la vie privée » (Rey, 2012, p. 54).

En réalité, ces deux termes, la vie privée et la surveillance, se construisent ensemble puisque la surveillance implique des mesures qui, même si elle est effectuée par rapport à des comportements et pratiques considérées comme publiques et non secrètes ou cachées, peuvent avoir des effets sur des éléments de la vie privée d'une personne. La vie privée, en tant que valeur, réfère également à des éléments tels que l'identité, l'égalité et l'équité de traitement. Ceci prend son sens lorsqu'une personne ne souhaite pas être défini par ce qu'elle est du côté privé, comme son identité de genre ou de race, mais par ce qu'elle considère comme public, telles que ses actions et ses pratiques sociales. Or la vie privée est aussi souvent associée à un sentiment de sécurité, à des espaces où l'on peut se dévoiler sans craintes de répercussions négatives. Selon Whitaker, (2001) « les nouvelles technologies de surveillance rendent les individus de plus en plus transparents ; elles réduisent implacablement les lieux d'intimité où les gens ont pu jusqu'ici se retirer pour se sentir en sécurité et reprendre contact avec leur vrai moi » (p. 5). En effet, la vie privée des individus peut être impactée par la surveillance numérique et les traitements informatiques de leurs traces. Par exemple, il peut être décidé de manière algorithmique qu'un prêt soit attribué ou non à quelqu'un, ou qu'un groupe de personne soit surveillé plus intensément, sans que les individus puissent exercer un contrôle sur ces prises de décision (O'Neil, 2016; Rey 2012).

Il existe donc plusieurs formes de surveillance qui peuvent altérer la sensation de vie privée des individus, si l'on considère effectivement que l'on protège sa vie privée face aux risques par rapport à ce que l'on conçoit comme autorité et instance de pouvoir (boyd, 2016; Lyon et Zureik, 1996). La première forme de surveillance dont les individus se méfient est celle considérée comme commerciale et tournée vers le profit (Casilli, 2014; Lyon et Zureik, 1996; Rey 2012). Elle suscite des craintes quant aux possibilités que les renseignements privés des individus soient commercialisés à leur dépourvu. Et ce, parce que ces mécanismes de surveillance peuvent échapper à leur contrôle au niveau des conditions d'accès à ce qu'ils considèrent comme leur vie privée, mais également parce que cela comporte des risques au niveau du traitement de ces informations de manière numérique. En effet, selon Casilli (2014), la surveillance « s'accompagne d'une perte de contrôle sur les conditions d'usage des plateformes et services web sur lesquels les données

personnelles sont sauvegardées et mises en circulation » (p. 424). La surveillance gouvernementale vient aussi impacter la définition de la vie privée des individus. Les idées de la surveillance et la perception de la vie privée ont été bouleversées lors des révélations d'Edward Snowden en 2014, qui ont eu un impact retentissant (Musiani, 2015). L'accès des gouvernements à des données personnelles des individus, notamment à travers la numérisation des services à la population, est perçu comme un risque pour leur vie privée (notamment, en fonction des prestations étatiques et des agissements policiers). Des règlements sont mis en place pour tenter d'assurer la transparence des États à cet égard. Enfin, il est à considérer la crainte de la surveillance à des fins de contrôle social (Lyon et Zureik, 1996), qui permet d'asseoir un certain pouvoir, un élément qui définit la surveillance de manière globale. Car la surveillance, que ce soit au niveau public comme privé, légitime le système et les valeurs dans laquelle elle est exercée. Elle contribue à définir ce qui est à surveiller, puisqu'elle est établie. Toutes ces formes de surveillance se recoupent entre elles à l'ère numérique, de sorte que la matière première utilisée reste la même : il s'agit des données personnelles des individus, générées par eux-mêmes ou à travers diverses instances, qui transitent d'agents en agents, de manière complexe. Autant les utilisateur·ice·s que les régulateur·ice·s tentent de savoir « où tracer la ligne entre l'utilité des activités génératrices de données [...] et le caractère intrusif de l'utilisation des données intimes à des fins de surveillance » [traduction libre] (Lupton et Michael, 2017, cité dans Hohmann-Marriott, 2021, p. 4).

La surveillance peut donc être perçue comme très englobante au niveau du numérique et imposée par diverses instances de pouvoir. Cependant, on dénote certains changements récents en lien avec la numérisation de nombreux domaines de la vie. Dans un article sur la surveillance numérique de masse et la négociation de la vie privée, Casilli (2014) affirme que la surveillance, à l'heure actuelle, est désormais participative, et non plus directe. A travers le numérique, elle est devenue « mutuelle et horizontale, basée sur le dévoilement volontaire et agonistique des données personnelles par les utilisateurs eux-mêmes des services numériques, applications mobiles, plateformes Web » (Casilli, 2014, p. 424). Les individus semblent plus enclins à se faire surveiller à des fins commerciales, s'autosurveillent dans un souci de responsabilité de soi, et se surveillent entre eux également. Ceci vient corroborer une certaine généralisation de la surveillance et une acceptation des individus, qui la pratiquent eux aussi envers les autres (Lupton, 2015a). En effet, selon certain·e·s chercheur·euse·s, notre ère numérique est marquée par une certaine banalisation

de la surveillance (Bellanova et al., 2010), qui correspond à une « prolifération de mesure et acceptation de la part du surveillé » (Bellanova et al., 2010, p. 49). Cela signifie en quelque sorte que, à travers la redéfinition du privé à l'ère numérique et de par son ampleur, la surveillance est acceptée comme pratique quotidienne. Ainsi, selon Bellanova et al. (2010), la surveillance est entrée dans les mœurs, ce qui en accroît la légitimité. Selon eux, cette banalisation risque d'altérer à la fois l'expérience et le débat : cela entraîne une collaboration à la surveillance, et mène à une « incapacité de la reconnaître comme telle » (Bellanova et al., 2010, p. 51). Cette collaboration à la surveillance se manifeste selon Casilli (2014) comme la démonstration que la vie privée n'est plus réellement un droit individuel, mais une négociation collective. Selon lui, à l'ère numérique, les individus sont davantage mis en condition de déployer des stratégies afin de créer et entretenir leurs espaces d'autonomie, en faisant une négociation collective, mais aussi une démarche proactive (Casilli, 2014). Cependant, même si la surveillance s'est banalisée et accentuée, ceci ne change pas le fait qu'elle soit toujours incitée par des entités puissantes qu'elle sert.

L'acceptation des individus face à cette surveillance ne signifie pas que cela ne les dérange pas, ou qu'ils ne souhaitent pas avoir recours à des alternatives pour faire face à cette surveillance. De plus, la compréhension des fins de la surveillance, des dynamiques de pouvoir en jeu et de la manière dont elle est exercée demande certaines connaissances et savoirs. Ceci impacte la perception de la vie privée et le besoin de la protéger. Selon Chevallier en effet, la surveillance et la diffusion des données personnelles qu'elle entraîne réduit la marge d'autonomie individuelle (2020). Protéger sa vie privée demande de reconnaître les mécanismes de surveillance qui échappent au contrôle des individus, et qui ne leur laissent pas forcément une marge de manœuvre pour exercer leur possibilité d'autonomie. Cela dépend aussi des informations à disposition concernant la surveillance et ses conséquences sur la vie privée. Selon boyd, contrôler sa vie privée requiert « une capacité à contrôler la situation en manœuvrant entre des indices de contexte, des affordances techniques et des dynamiques sociales » (boyd, 2016, p. 137), ce qui n'est pas évident. Ainsi, dans le cadre des applications, protéger sa vie privée demande du savoir, des compétences et de la littératie numérique. Les informations mises à disposition sur les mécanismes de surveillance sont importantes, pour laisser l'autonomie des individus à la négociation de la vie privée dans l'ère de la généralisation et d'une certaine acceptation de la surveillance. Si la vie privée reprend le droit de chaque individu de décider des limites de son dévoilement d'informations face

à la surveillance, le respect de la vie privée consiste à faire preuve de transparence quant aux méthodes utilisées et aux objectifs poursuivis par rapport aux données récoltées des individus (Garcia-Rivadulla, 2016).

2.1.4. Une théorie pour cerner la tension entre utilité et vie privée : *la théorie du calcul de la vie privée*

Les termes de vie privée et de surveillance explicités permettent de comprendre pourquoi il existe une tension lors de l'usage d'applications de suivi menstruel. Cette partie propose un outil théorique pour cerner cette tension et expliciter comment les usager·ère·s composent avec. Le terme « tension » provient du verbe tendre, et qualifie l'état d'un élément qui est tendu, étiré (*Tension*, s.d.). Elle qualifie notamment une situation tendue entre deux groupes, une situation de désaccord ou de contraintes. Dans ce cas-ci, j'utilise ce terme pour décrire la situation tendue de deux valeurs d'importance pour les usager·ère·s d'application de manière général : l'utilité de l'outil, et les risques pour la vie privée à travers la surveillance. Cette tension se manifeste parce que ces deux valeurs semblent tirer vers deux directions différentes. Les usager·ère·s doivent ainsi potentiellement faire des compromis entre ces deux éléments. Comme mentionné, la présence de la tension entre vie privée et utilité à travers l'usage d'Internet et spécifiquement le web 2.0. est recensée dans plusieurs ouvrages et articles (Kostka et al., 2021; Ozeran et al., 2021; Weinberg et al., 2015). Dans la littérature concernant cette tension à laquelle les usager·ère·s font face, le paradoxe de la vie privée (*privacy paradox*) est souvent évoqué. En effet, plusieurs recherches ont révélé des divergences entre les propos des utilisateur·ice·s et leur comportement réel concernant leurs préoccupations en matière de vie privée et de données partagées sur Internet. Bien souvent, les utilisateur·ice·s prétendent être très préoccupé·e·s par leur vie privée. Cependant, iels ne mettent pas vraiment en œuvre des pratiques pour protéger leurs données personnelles (Barth et de Jong, 2017). Plusieurs facteurs peuvent venir étayer ce paradoxe. Tout d'abord, même si les usager·ère·s ne désirent pas partager leurs données ou minimiser les données qu'iels partagent, bien souvent, dans les faits, iels en partagent plus que ce qu'iels le voudraient en raison des designs des applications (Barth et de Jong, 2017), et de ce qui est appelé des *dark patterns*¹¹. En effet, selon Waldman (2020), bien que de nombreux internautes se soucient de leur vie privée, les choix de

¹¹ Ce terme est utilisé pour désigner les caractéristiques des designs des applications et des sites internet qui visent à piéger les usager·ère·s (Waldman, 2020).

conception des entreprises rendent difficile la réalisation de leurs préférences. De plus, souvent, bien que les utilisateur·ice·s soient conscient·e·s des risques d'atteinte à la vie privée sur Internet, iels ont tendance à partager des informations privées en échange de services personnalisés (Acquisti et Grossklags, 2004). Ainsi les pratiques des usager·ère·s ne reflètent pas forcément leurs préoccupations. La discrédance entre les deux éléments est riche de sens. Elle peut arriver pour plusieurs raisons, dont la première est le manque d'informations concrètes et d'outils pour mettre en pratique les comportements concordants avec les préoccupations. Ainsi, l'émergence du paradoxe de la vie privée dépend du contexte et des perceptions des usager·ère·s.

Les pratiques et les préoccupations des usager·ère·s exprimant ces compromis face à la tension entre risque pour la vie privée et utilité peuvent être comprises comme étant le résultat de ce que ces personnes perçoivent en termes d'avantages et de risques dans l'usage de ces applications. Pour cela, nous pouvons nous appuyer sur la théorie du calcul de la vie privée (*privacy calculus theory*), théorie qui a été développée par Laufer et Wolfe (1977), issue des réflexions sur le concept de vie privée au croisement entre les domaines de la sociologie et de la psychologie. Cette théorie a notamment été utilisée et approfondie par Culnan et Armstrong (1999). Elle stipule que l'intention de divulguer des informations personnelles est le résultat d'un calcul rationnel entre les risques et les avantages perçus. Si les usager·ère·s pensent que le partage de leurs informations personnelles peut leur apporter des avantages tels que l'utilité et la commodité, iels renonceront généralement à une partie de leur vie privée en échange (Wang et al., 2016), et autoriseront les personnes qui fournissent des produits ou des services à accéder à leurs informations personnelles. Le calcul de la vie privée permet donc d'explicitier comment les gens décident de divulguer ou non leurs informations personnelles dans un contexte spécifique. Ce calcul dépend de leurs attentes en matière de résultats positifs et négatifs mais aussi de leurs attentes en matière de vie privée (Wang et al., 2016). Les préoccupations et le comportement réel sont donc « influencés positivement par les avantages attendus dont l'utilité et le côté pratique des applications, mais aussi négativement par les coûts associés » [traduction libre] (Barth et de Jong, 2017, p. 1044). Ainsi, les usager·ère·s tentent de maximiser les avantages perçus et de minimiser les risques potentiels à travers leurs pratiques.

Cependant, bien que le modèle théorique repose sur l'idée que les usager·ère·s font un calcul rationnel, leurs choix peuvent être influencés par une multitude de facteurs et doivent être mis en

contexte. Le calcul n'est donc pas complètement rationnel, ou du moins, il est possible de moduler la définition de la rationalité. En effet, la perception des risques et des avantages varie en fonction de plusieurs éléments. Tout d'abord, l'évaluation des risques peut être biaisée et les avantages perçus comme prépondérants (Barth et de Jong, 2017), notamment car les applications mobiles sont obtenues facilement et permettent un usage direct. Le processus de prise de décision est donc très rapide face aux risques. De plus, Barth et de Jong (2017) rappellent que bien souvent, les gens « évaluent différemment les gains et les pertes, car les décisions sont généralement fondées sur les gains perçus plutôt que sur les pertes » [traduction libre], ce qu'ils nomment le parti pris optimiste (p. 1048). Ensuite, de petits bénéfices immédiats peuvent être préférés par les usager·ère·s plutôt qu'un avantage plus important à plus long terme (Barth et de Jong, 2017). En effet, les individus ont tendance à se concentrer sur les avantages réels que sur les risques perçus qui paraissent plus abstraits. Aussi, selon l'étude de Wang et al. (2016), qui examine l'intention des consommateur·ice·s de divulguer des informations personnelles via des applications, la personnalisation des services offerts est un élément qui pèse fortement dans la balance, ce que l'on retrouve d'ailleurs dans toutes les applications de types suivi de soi. Selon l'étude de Wang et al. (2016), les avantages concernant la personnalisation ont tendance à annuler les inconvénients des risques perçus. Aussi, s'il y a un manque d'informations sur les risques (les entreprises ont tendance à les minimiser et à flouter ces informations pour satisfaire les lois du marché), les usager·ère·s peuvent ne pas être conscients de l'importance des données qu'ils divulguent et des conséquences de la divulgation d'informations personnelles, par exemple le fait que leurs données soient stockées ou traitées par des tiers (Barth et de Jong, 2017). En raison de cette méconnaissance, « les risques éventuels ne peuvent être évalués correctement et l'état d'information incomplète empêche les utilisateurs d'agir rationnellement et de maximiser les avantages » [traduction libre] (Barth et de Jong, 2017, p.1049). Les études démontrent également une certaine érosion de l'importance des préoccupations en matière de vie privée (Wang et al., 2016), notamment dans le contexte des applications (Wang et al., 2016). La littérature mentionne que les usager·ère·s d'applications ne sont généralement pas vraiment préoccupé·e·s par le fait que les entreprises stockent ou partagent leurs données (Ostherr et al., 2017). Ainsi, souvent, les avantages perçus l'emportent sur les risques, ce qui conduit finalement à négliger les préoccupations en matière de protection de la vie privée et à divulguer des informations en échange d'avantages.

La théorie du calcul de la vie privée (*privacy calculus theory*) nous renseigne sur la manière dont les usager·ère·s procèdent face à la tension. *Les pratiques et les préoccupations des usager·ère·s découlent donc, selon la théorie du calcul de la vie privée, des attentes des usagères en matière de vie privée, des informations et des connaissances qu’iels ont mais surtout aussi, de la perception qu’iels ont des risques et des bénéfices de leur usage (donc, la perception de la tension).* Cependant, la manière dont iels composent avec la tension dépend également de la *perception de leurs données personnelles*, et surtout celle concernant leurs menstruations, ainsi que de leur *perception de la surveillance associée à ces données*. C’est pourquoi j’agrèmente la théorie du calcul de la vie privée des éléments théoriques mentionnés pour avoir une approche féministe des enjeux autour des applications de suivi menstruel et comprendre comment les usager·ère·s composent avec la tension. Enfin, pour comprendre le rapport légal aux choix que les usager·ère·s font face à la tension et les outils et informations auxquels iels ont droits, j’introduis le terme de consentement éclairé et valide.

2.2. Clarification conceptuelle

Dans cette section, je clarifie le concept de consentement éclairé et valide, c’est-à-dire informé et libre, et l’importance de cette notion dans le traitement des données personnelles. Ce concept se retrouve notamment dans les cadres législatifs qui régissent l’usage des données.

2.2.1. Le consentement éclairé et valide

La transparence et la mise à disposition d’informations concernant les risques liés à la vie privée permet aux individus de contrôler en quelque sorte le dévoilement de soi dans les canaux de surveillance. L’autonomie de choix des individus par rapport à leur vie privée est cristallisée dans le droit au consentement éclairé et valable. Ce droit puise ses origines dans le domaine médical. Il inscrit le droit des patient·e·s à être informé·e·s de tous les risques possibles lors d’une conduite thérapeutique. La notion de consentement éclairé et valable (*informed and valid consent*), est très importante dans le contexte du partage des données personnelles et est fondamentalement reliée à celle de vie privée (Nissenbaum, 2011). En effet, en regard du respect de leur vie privée, les usager·ère·s d’applications ou de dispositifs numériques sont censé·e·s, tels que mentionnés dans plusieurs règlements législatifs, donner leur consentement éclairé et valide aux usages que feront ces plateformes de leurs données, c’est-à-dire être informé·e·s et avoir le choix de s’engager ou non

(Nissenbaum, 2011). Selon Gilman (2021), « pour être valide, le consentement doit être donné librement, de façon réversible, informé, de façon enthousiaste et spécifique » [traduction libre] (p. 13).

L'approche qui vise le consentement éclairé « consiste à informer les visiteurs d'un site web et les utilisateur·rice·s de biens et de services en ligne des pratiques de circulation de l'information et à leur donner le choix de s'engager ou non » [traduction libre] (Nissenbaum, 2011, p. 34). Ainsi, la notion du consentement éclairé est définitivement reliée à un choix qui s'offre aux gens, et à leur capacité de choisir au mieux possible pour eux-mêmes. Selon l'approche visant le consentement éclairé, « les gens ne peuvent consentir à quelque chose que s'ils ont reçu suffisamment d'informations, les ont comprises et ont exprimé explicitement leur accord » [traduction libre] (Faden et Beauchamp, 1986, cités dans Pollach, 2005, p. 222). Les usager·ère·s devraient être informé·e·s clairement sur ce à quoi iels consentent. De manière générale, concernant les applications, ces informations sont mentionnées et disponibles à travers les conditions d'utilisation et les politiques de vie privée. Ces documents devraient être en mesure de fournir des informations de manière claire et précise sur l'usage des données personnelles. Des informations supplémentaires peuvent se trouver à travers les médias. Mais souvent, se renseigner sur l'usage des données requiert une démarche active et individuelle de la part des personnes qui utilisent des applications, qui est souvent délaissée par celles-ci. Le consentement au partage de ces données personnelles n'est donc généralement pas accompagné par de la sensibilisation et de la prise de conscience des enjeux personnels et sociaux plus vastes (Casilli, 2014).

Au niveau des réglementations en matière de traitement des données personnelles, le consentement est au cœur de plusieurs lois. Notamment, il en est question dans la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques au Canada¹². Le consentement est également inscrit dans deux des réglementations les plus poussées en matière de protection des données personnelles, le Règlement sur la protection des données européen (RGPD) et le California Consumer Privacy Act américain (CCPA). Cette section détaille plus particulièrement les législations européennes et américaines en matière de données, car les entreprises d'où proviennent

¹² Le texte de la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques au Canada (2000) est disponible sur le site du gouvernement du Canada : <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-8.6/page-1.html#h-407066>

une grande quantité d'applications de suivi menstruel populaires siègent en Europe et aux Etats-Unis et sont soumises à ces règlements.

Les entreprises d'applications disponibles Europe sont censés permettre aux usager·ère·s de donner leur consentement éclairé et valide aux usages que feront ces applications de leurs données personnelles. Les données concernant les menstruations, en raison des renseignements qu'elles fournissent sur le genre et la capacité et la volonté reproductive des personnes, font partie d'une catégorie spécifique de données personnelles, ce sont des données sensibles, desquelles de potentiels préjudices peuvent découler. L'article 9 du RGPD (2018) spécifie les conditions s'appliquant aux données sensibles dans le traitement des données¹³ :

1. Le traitement des données à caractère personnel qui révèle l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale, ainsi que le traitement des données génétiques, des données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique, des données concernant la santé ou des données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle d'une personne physique sont interdits.
2. Le paragraphe 1 ne s'applique pas si l'une des conditions suivantes est remplie :
 - a) La personne concernée a donné son consentement explicite au traitement de ces données à caractère personnel pour une ou plusieurs finalités spécifiques, sauf lorsque le droit de l'Union ou le droit de l'État membre prévoit que l'interdiction visée au paragraphe 1 ne peut pas être levée par la personne concernée ;
[...]

Le consentement explicite de l'utilisateur·ice·s doit donc être obtenu avant tout traitement de données personnelles sensibles. Ceci comporte notamment l'utilisation de données à des fins commerciales, par exemple. Selon l'article 4 du RGPD (2018), la définition du consentement est la suivante :

1. « Consentement » de la personne concernée, toute manifestation de volonté, libre, spécifique, éclairée et univoque par laquelle la personne concernée accepte, par une

¹³ Le Règlement sur la protection des données (RGPD) européen est disponible en français sur le site de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés française (CNIL) : <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>

déclaration ou par un acte positif clair, que des données à caractère personnel la concernant fassent l'objet d'un traitement ;

Selon cette définition, les informations concernant les enjeux qui sous-tendent l'objet du consentement doivent être à la fois claires, transparentes et compréhensibles. De plus, l'article 7 du RGPD (2018) mentionne que la demande de consentement au partage des données doit être présentée de manière compréhensible, accessible, formulée de manière claire avec des termes simples (Vétois, 2018). Les outils, plateformes et applications liées au domaine de la santé sont légalement obligés de permettre un consentement éclairé et donc informé aux personnes qui se trouvent dans l'Union européenne et qui souhaitent les utiliser, avant de partager leurs données avec d'autres instances, que ce soit l'entreprise, des entreprises-tiers (de marketing, d'analyse de données, etc.), des assurances maladies ou des chercheurs.

Aux États-Unis, le consentement à l'usage des données personnelles est également important et inscrit dans la loi. Cependant, les réglementations en matière de protection des données sont, comme de nombreuses réglementations étasuniennes, une combinaison de lois du secteur fédéral et celles des États, ce qui peut parfois compliquer leur compréhension (Jamison, 2019). La Federal Trade Commission (FTC) est la principale agence fédérale chargée des questions de protection de la vie privée aux États-Unis (Jamison, 2019). C'est d'ailleurs cet organe, la FTC, qui avait rappelé à l'ordre l'entreprise Flo après que le Wall Street Journal ait dévoilé que Flo partageait des données des cycles menstruels de ses usagers (Vera, 2021). Concernant les données de la santé, le Health Insurance Portability and Accountability Act de 1996 (HIPAA) est aussi important. L'HIPAA fournit des « conseils sur la notification, la protection des informations de santé personnelles et leur divulgation appropriée » [traduction libre] (Jamison, 2019, p. 10). Cependant, c'est la loi étatique de Californie (CCPA), entrée en vigueur en 2020, qui est la plus avancée aux États-Unis au niveau du respect de la confidentialité des données, notamment parce qu'en Californie siègent de nombreuses entreprises qui font affaire au niveau international. Elles se devaient d'ajuster leurs politiques de confidentialité des données en fonction des réglementations telles que celles du Japon et de l'Union européenne (Jamison, 2019). Concernant le consentement dans le CCPA, celui-ci se traduit, au contraire du RGPD, par un principe « opt-out », c'est-à-dire qu'il est considéré comme donné d'office et que c'est aux usagers de venir le limiter (Jamison, 2019). Ainsi, dans la plupart des cas, l'utilisateur est inclus dans des bases de données d'emblée,

qui peuvent faire l'objet de marketing. Si iels ne souhaitent pas que leurs informations soient partagées, les usager·ère·s doivent en informer l'organisation (Jamison, 2019, p. 38). De ce fait, les législations et les attentes liées au consentement et à la confidentialité changent selon les pays où siègent les entreprises, notamment si elles sont situées en Europe ou aux Etats-Unis. Mais le consentement reste au cœur de l'éthique du traitement des données personnelles sensibles.

La question du consentement prend une ampleur particulière dans les études critiques féministes, car elle est notamment reliée au consentement des personnes minorisées face à des personnes dominantes. Le consentement « valide » prend ainsi toute son ampleur : il est nécessaire que les personnes puissent faire un choix non seulement éclairé, mais en toute liberté, sans oppression, et sans discrimination. Cela requiert un environnement et un contexte non seulement compréhensible, mais également sécuritaire et bienveillant (*safe*). En effet, comme le mentionne Gilman (2021), qui cite les activistes de l'organisation Coding Rights, « le principe du consentement est directement lié à la protection physique et psychique dans les cercles queer et féministes » [traduction libre] (p. 13). Les personnes sont censées pouvoir faire des choix qui concernent leur vie privée et le dévoilement de leurs informations de manière libre, sans être soumises aux pressions et aux intérêts commerciaux et gouvernementaux (Garcia-Rivadulla, 2016). Pour permettre aux usager·ère·s de donner un consentement à la fois éclairé et valide, les informations doivent être claires et donner tous les impacts potentiels les concernant, sans que cela nécessite trop de littératie numérique. Selon Nakamura (2015), tabler sur la littératie numérique pour comprendre le contenu et le fonctionnement des dispositifs tend à créer des écarts qui peuvent marginaliser certaines populations minorisées et vulnérables, qui sont moins outillées pour discerner les enjeux présents autour des choix à travers le numérique. Pour Nakamura (2015), il est donc important de déplacer la responsabilité de la clarté, de la transparence et des meilleures explications possibles aux développeur·se·s et propriétaires d'application, afin de permettre usager·ère·s de faire le meilleur choix possible. Ce choix outillé est en lien avec la tension avec laquelle les usager·ère·s composent. Si le consentement est éclairé et valide, cela signifie notamment que les enjeux de la tension entre utilité et vie privée sont bien compris et que les pratiques reflètent les choix consciencieux des usager·ère·s.

Chapitre 3 Méthodologie

Dans ce chapitre, j'aborde la méthodologie choisie afin de répondre à mes questions de recherche : des entrevues semi-dirigées collectives et individuelles. J'explique le choix de cette approche qualitative, puis je donne des précisions quant au recrutement des personnes participantes ainsi que sur leurs profils. Ensuite, je détaille les questions que j'ai posé au cours des entrevues et la manière dont celles-ci se sont déroulées. Enfin, j'expose la manière dont j'ai analysé le contenu de mes entrevues afin de faire ressortir les thèmes majeurs.

3.1. Approche méthodologique

Afin de répondre à mes questions et objectifs de recherche, j'ai choisi d'effectuer plusieurs entrevues semi-dirigées collectives et individuelles avec des personnes qui utilisent des applications de suivi menstruel. Cette méthode de type qualitatif permet de dégager la perception des usager·ère·s par rapport à la tension entre utilité et risques pour la vie privée qui traverse l'usage de ces applications, leurs pratiques, ainsi que leurs préoccupations à travers leurs discours. En effet, la méthode qualitative permet de recueillir des données verbales permettant une démarche interprétative et d'explorer les ressentis des participant·e·s, leurs comportements et leurs expériences personnelles pour mieux comprendre leurs fonctionnements (Aubin-Auger et al., 2008). Elle permet de comprendre et d'approfondir les détails des préoccupations des usager·ère·s et de les mettre en contexte. De plus, la démarche qualitative laisse place à l'émergence de thèmes imprévus qui permettent de faire sens de certains éléments qui ne sont pas décrits dans la littérature ou le cadre théorique. Enfin, j'ai choisi une approche qualitative car la dimension collective et participative dans la collecte de mes données me semblait importante, compte tenu des sujets que ma recherche aborde, qui sont notamment des enjeux féministes. Pour toutes ces raisons, j'ai décidé d'effectuer des entrevues semi-dirigées.

Au début de la rédaction de ce travail, je souhaitais étudier, dans un second temps, les conditions d'utilisation et les politiques de vie privée des 4 applications les plus populaires parmi les personnes qui ont participé aux entrevues, c'est-à-dire Clue, Flo, Maya et enfin Moonly. Cette démarche visait à cerner l'usage fait des données des usager·ère·s par les applications et analyser la clarté de ces documents. Je voulais également voir quel modèle économique était adopté par les applications.

Comme je me questionnais sur le consentement, j'estimais qu'il était important de savoir si les informations sur la confidentialité des données et sur leur devenir étaient existantes, accessibles, claires et transparentes. Ces informations m'ont aidées à cerner le contexte lié à ma recherche. J'ai finalement décidé de ne pas apporter cette partie supplémentaire au sein de ce mémoire par soucis de concision, car elle ne répondait pas directement à mes questions de recherche et amenait une vaste dimension supplémentaire. Pour avoir une idée de la clarté de ces documents en matière de confidentialité, il est possible cependant de consulter l'article de Novotny et Hutchinson (2019), qui s'inscrit dans la même démarche. Ces chercheuses ont analysé les politiques de vie privée et de conditions d'utilisation de l'application de suivi menstruel américaine Glow, qui figure parmi les plus populaires. Il est également possible de consulter l'article de Shipp et Blasco (2020), qui ont étudié et comparé les politiques de vie privée et les détails fournis sur l'usage des données d'une trentaine d'applications.

3.1.1. Les entretiens collectives et individuelles semi-dirigées

J'ai réalisé 6 entretiens de groupes semi-dirigés, avec, à chaque fois, 2 à 3 participant·e·s, ainsi que 2 entretiens individuels. Lors d'un entretien semi-directif ou semi-dirigé, la personne responsable de la recherche pose des questions qui servent de fil conducteur à la discussion et qui reprennent les thèmes de la recherche. Cependant, la discussion est ouverte et elle peut s'écarter des questions de base. L'objectif d'un entretien semi-directif est de saisir le sens d'un phénomène complexe tel qu'il est perçu par les participant·e·s et la personne responsable de la recherche dans une dynamique de co-construction du sens (Imbert, 2010). Cette méthode permet de poser des questions ciblées mais laisse la possibilité à la discussion de s'ouvrir à d'autres sujets et aux personnes participantes d'amener des points enrichissants, qui n'étaient peut-être pas attendus.

La dimension collective était privilégiée et importante au sein de ma démarche. Les entretiens collectifs, discussions de groupe ou *focus groups* sont des entretiens qui regroupent plusieurs personnes (Kitzinger et al., 2004). L'objectif est de porter une attention spécifique sur les opinions et les points de vue des participant·e·s, notamment à travers leurs interactions (Marres, 2017). En général, l'intérêt réside dans le fait que les personnes participantes, en plus de répondre aux questions, s'en posent mutuellement. Elles peuvent potentiellement s'appuyer ou s'opposer les unes aux autres, en soulignant les contradictions apparentes et en se remettant en question, ce qui

permet l'élaboration de nouvelles réponses (Wilkinson, 1998). Dans une approche féministe, l'entrevue collective est également intéressante car elle offre une opportunité d'explorer les questions pertinentes pour les personnes interrogées dans leur contexte, en tenant compte de leurs points de vue et de leurs connaissances plus générales. Aussi, dans une entrevue collective, les participant·e·s ont un pouvoir relatif au stade de la collecte des données, qui se manifeste par leur prise de contrôle du sujet de conversation, ce qui permet d'améliorer la qualité des données (Wilkinson, 1998). Ces éléments sont importants dans ma démarche, qui vise à déterminer les préoccupations des usager·ère·s soulevées au cours de la discussion. Les focus group permettent une emphase sur la participation, la réciprocité, une égalité des voix parmi les participant·e·s (Wilkinson, 1998). Étant donné que les personnes interrogées dans ma recherche sont toutes menstruées, elles partagent cette condition commune. Elles peuvent donc élaborer sur ce sujet des réflexions à plusieurs, en se rapportant à leurs expériences vécues. L'interaction de groupe offre aussi la possibilité de diffuser plus largement les relations de pouvoir, et donc de diffuser l'asymétrie qui peut exister entre la chercheuse et les participant·e·s (Wilkinson, 1998). Ceci participe à donner une dimension plus horizontale aux discussions, et peut possiblement aider les personnes à se sentir plus à l'aise de partager leurs impressions. Selon Pini (2002), cette méthode permet potentiellement un empowerment des participant·e·s car il y a un transfert de la tâche de donner un sens et d'interpréter le monde social du chercheur aux participant·e·s, ce qui valorise ainsi leur voix et leurs subjectivités (Limerick et al., 1996, cité dans Pini, 2002). La discussion à plusieurs permet de construire collectivement des connaissances, et de donner un certain pouvoir aux personnes discutent, en leur laissant un espace pour s'exprimer au sein d'un groupe et en accordant de la valeur à leurs expériences.

J'ai privilégié cette méthode, car je pense qu'il est important de discuter de manière collective de l'usage assez individuel des applications, et sur les manières de composer avec la tension entre vie privée et utilité. En effet, si ces questions peuvent sembler très personnelles, je pense qu'elles concernent beaucoup de femmes et que l'approche de la réflexion à plusieurs permet de prendre conscience d'enjeux spécifiques à large échelle (sur le genre notamment, et les structures de pouvoir). En effet, plus que la plupart des autres méthodes, les entretiens de groupe donnent l'occasion de mener des recherches qui sensibilisent à travers l'effet collectif (Wilkinson, 1998). Cette tension entre utilité et vie privée demande que les personnes qui y sont confrontées naviguent

individuellement face à celle-ci et effectuent un choix sur lequel il est possible de développer une réflexion critique. La discussion à plusieurs permet de mettre ensemble, partager des expériences et des pratiques et les « confronter », grâce à l'exposition de diverses opinions et connaissances. En suscitant la réflexion, la discussion collective permet ainsi potentiellement la possibilité de catalyser de nouvelles pratiques (Corbin, 2020).

3.1.2. Le recrutement des personnes participantes

Pour répondre à ma question de recherche, j'ai souhaité discuter avec des usager·ère·s de ces applications de suivi menstruel. Le vendredi 13 août 2021, alors que je réfléchissais à ma méthodologie, je me suis demandé s'il allait m'être difficile de trouver des participant·e·s pour mes entrevues, ne sachant pas si l'usage d'application de suivi menstruel était très répandu au Québec et en Suisse romande. Je me suis donc décidée à poster un message sur Instagram, en *story*¹⁴. Voici ce que j'ai noté : « Hey hey, parmi vous qui me lisez, y a-t-il des gens qui utilisent une application de suivi menstruel ? ». J'ai formulé le message avec un format de réponse en mode sondage : « Oui/Non ». À mon immense surprise, j'ai obtenu 24 réponses affirmatives. Parmi ces personnes, certaines de mes meilleures amies, deux de mes anciennes collègues... De nombreuses personnes dont je suis proche utilisaient donc des applications de suivi menstruel, mais je l'ignorais complètement. Ceci m'a convaincue que l'usage de ces applications était, en tout cas dans mon entourage, très personnel, et m'a aussi permis de me rendre compte de manière concrète que de nombreuses personnes semblaient bel et bien utiliser ces applications.

J'ai donc décidé de lancer un appel à participation pour ma recherche, qui ciblait des personnes menstrué·e·s adultes et francophones, car les entrevues se déroulaient en français. J'ai commencé par relayer cet appel en novembre (voir en annexe) sur le groupe Facebook privé « Girls Meeting », qui regroupe près de 20'000 filles et femmes de Suisse romande. J'ai tout d'abord écrit à deux administratrices du groupe pour leur demander si je pouvais poster un message relatif à la recherche de participant·e·s pour des entrevues dans le cadre de mon mémoire. Une fois le message envoyé, celui-ci a été étudié par les administratrices du groupe avant d'être publié sur la page Facebook le même jour, un peu plus tard. Cependant, je n'ai eu qu'une seule réponse de personne intéressée par

¹⁴ Une « story » est un message posté éphémère, qui n'apparaît aux personnes abonnées d'un compte Instagram que pendant 24h.

l'entrevue. Je souhaitais attendre un peu avant de publier ce message sur mes propres réseaux sociaux. J'ai donc décidé d'ouvrir mon processus de recrutement à d'autres organismes. J'ai relayé l'appel par courriel à deux groupes de femmes à Montréal (Y des femmes Montréal¹⁵ et Centre des femmes de Montréal¹⁶). Enfin, j'ai publié l'appel sur mes pages personnelles des réseaux sociaux Facebook et Instagram, au mois de décembre. L'appel sur mes réseaux a été relayé par plusieurs de mes ami·e·s et connaissances, aboutissant finalement à des appels fructueux.

Si dès le départ, j'ai eu quelques craintes concernant le fait que les personnes acceptent de participer à des entrevues collectives pour discuter de ces sujets, j'ai rapidement été rassurée. Elles étaient toutes intéressées par des discussions de groupe. La première personne qui a accepté de faire une entrevue fut seule, parce que je n'avais pas encore eu beaucoup de réponses et que je n'avais pas vraiment eu l'opportunité d'organiser une rencontre qui convenait à plusieurs personnes. Aussi, je m'étais dit que cela pourrait constituer pour moi une première expérience avant de réaliser des entrevues collectives. Quant à la seconde entrevue individuelle, je l'ai réalisé à la fin de ma période d'entrevue, avec une personne qui avait accepté de faire une entrevue de groupe mais qui avait eu un empêchement le jour prévu à cet effet. Ainsi, nous avons reporté l'entrevue et je trouvais intéressant d'en avoir une autre individuelle à des fins de comparaison. Il est donc important de mentionner que ces 2 entrevues individuelles sont le résultat de choix personnels en tant que chercheuse, plutôt que des volontés de ces participant·e·s, qui étaient en accord avec les deux modes d'entrevues. J'ai donc réalisé 2 entrevues individuelles, 4 entrevues avec trois participant·e·s, et 2 entrevues avec deux participant·e·s, pour 18 personnes interrogées au total. Pour ce qui est de l'organisation des entrevues collectives, j'ai fait attention de faire en sorte que les personnes ne se connaissent pas lors de celles-ci (notamment, si les personnes avaient entendu parler de ma recherche à travers du bouche à oreille ou les partages de l'annonce faite sur mes réseaux sociaux). Ainsi, les personnes ne se connaissaient pas, sauf lors d'une des entrevues collectives qui s'est déroulée avec trois participantes qui étaient mes amies proches¹⁷, que j'ai, après hésitation en raison de considérations éthiques, finalement décidé d'inclure car des sujets intéressants ont été abordés et qu'elles étaient toutes d'accord avec le fait que j'utilise l'entrevue. Avant de leur proposer des périodes de rencontre, j'ai demandé à toutes les personnes intéressées

¹⁵ <https://www.ydesfemmesmtl.org>

¹⁶ <https://centredesfemmesdemtl.org>

¹⁷ Ces trois amies utilisent le pronom « elle »

de remplir un formulaire de consentement éthique validé par le CERAH¹⁸, et de me donner le nom de l'application qu'elles utilisent. Cependant, les applications utilisées n'ont pas été un critère dans l'organisation des entrevues. Lors des entrevues, certain·e·s participant·e·s pouvaient avoir la même.

3.1.3. Les profils des personnes participantes

Les personnes interrogées¹⁹ étaient toutes des personnes menstruées et adultes, âgées environ entre 20 et 35 ans²⁰. Elles étaient toutes d'un niveau d'éducation plutôt élevé, la plupart avaient un diplôme post-secondaire, voire universitaire²¹. Les personnes étaient d'origines diverses mais étaient toutes francophones. Elles ont grandi dans des endroits très hétérogènes, comme en Chine, en Tunisie, à Nantes ou à Annemasse en France, au Québec sur la Rive-Sud ou en région, à Lausanne ou à Genève en Suisse. Au moment de l'entrevue, 12 d'entre elles habitaient en Suisse romande, 4 au Québec, 1 en France et 1 en Allemagne. Elles utilisaient toutes des applications depuis au moins 3 mois déjà, et certaines en utilisaient depuis plusieurs années (jusqu'à près de 10 ans). Je recense ici les applications utilisées par les personnes interrogées.

¹⁸ Numéro de certificat : CERAH-2021-116-D

¹⁹ N'ayant pas demandé aux personnes interrogées quel pronom elles utilisent, j'ai donc décidé de continuer à utiliser l'écriture inclusive pour ne pas faire de suppositions sur leur genre. Les termes « participant·e·s » et « usager·ère·s » sont ainsi laissés. J'utilise aussi les formes épiciques « personnes participantes » ou « personnes interrogées ». Le féminin « elle » est utilisé par défaut lorsque je mentionne les personnes individuellement, pour reprendre le terme de « personne menstruée » (par exemple, « Mia, elle, utilisait Clue »).

²⁰ Je n'ai pas demandé leur âge. Ceci est une approximation basée sur mes perceptions.

²¹ Ces éléments sont ressortis lors des entrevues mais ne faisaient pas l'objet de questions spécifiques.

Tableau 1 : applications de suivi menstruel utilisées

Nom de l'application	Nombre de personne qui l'utilise
Clue	7
Flo	3
Maya	2
Mon Calendrier suivi des règles par Simple Design Ltd	1
Mon Calendrier suivi des règles – Ovulation par Leap Fitness Group	1
Moonly	1 (utilisait aussi Femometer et Thermdrop à côté)
FitBit	1
Lady Timer	1
Apple Health	1

Il est intéressant de noter que deux personnes utilisaient aussi FitBit en même temps qu'une autre application, mais qu'elles n'en étaient pas vraiment satisfaites. De même, le suivi des règles proposé par Apple Health, l'application santé de Apple disponible sur tous les produits iPhone, ne semblait pas faire l'unanimité. La plupart des personnes utilisaient des applications gratuites.

Tableau 2 : type d'utilisation des applications de suivi menstruel (gratuit ou payant)

Utilisation gratuite de l'application	Abonnement payant
16 personnes	2 personnes

3.1.4. Questions posées lors des entrevues

Afin d'explorer la manière dont les usager·ère·s composent avec la tension qui traverse les applications de suivi menstruel, à savoir leur utilité d'un côté et les risques concernant la confidentialité des données partagées de l'autre, j'ai posé des questions qui se concentraient sur

chacun de ces deux axes. Cependant, pour ne pas biaiser mes résultats, je n'ai jamais mentionné clairement cette tension et le fait que je l'analyse.

Tableau 3 : questions posées lors des entrevues semi-dirigées collectives et individuelles

Catégorie	Questions spécifiques	Liens avec la question de recherche
Utilisation de l'application	<ul style="list-style-type: none"> ○ À quelles fins utilisez-vous ou avez-vous utilisé une application de suivi menstruel et laquelle utilisez-vous? 	Cerner les usages et les attentes de ces applications de suivi menstruel
Utilité et commodité	<ul style="list-style-type: none"> ○ Cette (ces) application(s) est(sont)-elle(s) utile(s), pratique(s) et efficace(s) ? ○ A votre avis, dans quelle mesure ces applications permettent-elles aux personnes menstruées de mieux comprendre les cycles menstruels et la santé reproductive? ○ Si vous pouviez suggérer une modification à votre application (en vue de l'améliorer), laquelle serait-elle ? 	Cerner les perceptions, les préoccupations et les pratiques au sujet de l'utilité de ces applications
Vie privée et confidentialité des données	<ul style="list-style-type: none"> ○ Est-ce que vous vous souciez ou vous questionnez au sujet de la confidentialité des données que vous partagez sur ces applications ? Si oui, avez-vous choisi une application plutôt qu'une autre pour cette raison? ○ D'après vous, à quoi vous consentez quand vous utiliser ces applications-là ? Avez-vous lu les conditions d'utilisation ? ○ Pensez-vous que ces données sont personnelles et vous appartiennent ? Acceptez-vous de les partager avec l'application, à des tierces-parties à des fins marketing ? ○ Changeriez-vous d'application pour une plus sécuritaire par rapport à vos données intimes? Seriez-vous d'accord de la payer? 	Cerner les perceptions, les préoccupations et les pratiques au sujet de la confidentialité de ces applications, de la vie privée et des données qui sont partagées

Tout d'abord, j'ai développé ma première question de manière à briser la glace entre les personnes participantes, et pour qu'elles puissent toutes se présenter. Je souhaitais aborder la conversation en essayant de mieux comprendre pourquoi les personnes utilisent ces applications, depuis combien de temps et à quelle fin. J'ai ensuite demandé aux personnes participantes d'étayer les avantages qu'elles y voient. Dans cette logique, une de mes questions ciblait également leur avis concernant le fait que ces applications permettent de mieux comprendre la santé reproductive des personnes menstruées, et d'aider à la gestion du cycle menstruel. J'ai également voulu demander aux personnes participantes quelle modification elles apporteraient à leur application, car je trouvais que ceci était un bon moyen de synthétiser leurs préoccupations concernant l'utilité de ces outils. Par la suite, j'ai posé plusieurs questions en lien avec la seconde composante de la tension qui m'intéresse : le côté de la confidentialité de ces applications et leur usage des données personnelles. Ainsi, j'ai commencé à introduire ce sujet en leur demandant si elles s'étaient déjà questionnées ou souciées au sujet de la confidentialité des données qu'elles partageaient sur ces applications. Souhaitant comprendre le sens qu'elles donnent aux données qu'elles partagent avec ces applications, je leur ai également demandé si pour elles, ces données étaient personnelles, intimes, et si elles craignaient de les partager avec l'application, ainsi qu'avec des tiers. Enfin, je leur ai demandé si elles accepteraient de payer une application de suivi menstruel (la leur, ou une autre), parce que j'estimais que cela me permettait de synthétiser leurs préoccupations concernant ces dispositifs (et notamment, leurs risques). Tous ces éléments m'ont permis de recenser *les perceptions des participant-e-s au sujet de l'usage de ces applications et des deux côtés en tension, ainsi que les réflexions et les pratiques qui en découlent.*

Au fur et à mesure que les discussions se déroulaient, j'ai progressivement ajouté une à deux questions en fonction des réponses que j'avais obtenues lors des premières entrevues. En effet, je me suis rendue compte que certains éléments avaient probablement échappé à mes questions, en raison des images que je me faisais de ces applications et des connaissances que j'en avais. Mes questions ont en quelque sorte « évolué » au fil des entrevues, puisque j'apprenais aussi petit à petit la présence de nouveaux types d'informations, d'éléments et de caractéristiques des applications. Par exemple, dès que j'ai appris que sur certaines de ces applications, il y avait des possibilités de partager son cycle avec quelqu'un et que certaines personnes interrogées partageaient leurs informations avec leur partenaire, je posais ensuite systématiquement la question lors des entrevues

suivantes : « Connaissez-vous et utilisez-vous la fonction de partage du cycle menstruel ? ». Aussi, comme certaines personnes m'ont parlé du potentiel de ces applications pour démocratiser le sujet des règles dans les premières entrevues, j'ai alors demandé lors des trois dernières aux participant·e·s ce qu'ils en pensaient.

3.1.5. Le déroulement des entrevues

Les entrevues se sont toutes déroulées sur Zoom, pour des questions pratiques majoritairement (les personnes interrogées habitaient à des endroits différents et éloignés), mais également en raison de la mise en avant des dispositifs numériques en ces temps post-pandémiques (ou, en tout cas, post-confinement). Sur Zoom, la discussion est différente, un peu plus « hachée ». En effet, il semblait que parfois, lors des entrevues collectives, les participant·e·s et moi-même n'osions pas intervenir par crainte de couper la personne qui était en train de parler. J'ai l'impression que cette gêne n'aurait pas forcément été présente si les discussions s'étaient déroulées en présentiel, quoique le contexte de l'entrevue ait pu la créer aussi. En dehors de ces caractéristiques propres à la conversation par visio-conférence, les personnes interrogées ont participé activement. J'ai réalisé que la dynamique des entrevues semblait dépendre du comportement des personnes participantes, et de leur facilité à s'exprimer. Certaines personnes étaient très à l'aise de parler et d'autres un peu plus timides (il me semblait que cela n'avait pas forcément trait au fait que les entrevues soient sur Zoom). Lorsqu'une personne était très à l'aise, elle semblait donner un élan de dévoilement aux autres et alimentait richement la discussion de manière générale. Le niveau d'études élevé parmi les personnes que j'ai entretenues peut potentiellement expliquer le fait que la plupart semblaient à l'aise de discuter et d'exposer leurs opinions devant les autres. Le fait qu'elles partageaient des expériences communes au niveau de la gestion des règles a pu jouer un rôle aussi. La dynamique de discussion changeait également en fonction de si je m'entretenais avec deux ou avec trois personnes. Lorsque nous étions seulement trois à discuter, l'atmosphère était peut-être plus intime, plus libre à la discussion, mais il était aussi plus facile techniquement sur Zoom d'avoir des tours de paroles spontanés, et la discussion était plus fluide.

Cependant, de manière générale, qu'il s'agisse d'une entrevue individuelle comme d'une entrevue collective, il m'a semblé que toutes les personnes interrogées s'étaient quand même beaucoup livrées lors des discussions, spontanément. Il est possible que ceci soit en lien avec le fait que les

personnes menstruées, en tout cas les personnes qui s'identifient comme femmes, ont l'habitude de discuter et de se confier assez aisément lorsqu'elles sont entre elles, car c'est un comportement de genre accepté dans la société. Comme mentionné précédemment, je me suis entretenue lors d'une entrevue collective avec trois de mes amies, qui se connaissaient toutes. Elles aussi se sont livrées aisément et ont répondu à mes questions très naturellement. Elles étaient probablement plus à l'aise entre elles par rapport à leurs liens, mais semblaient se confier de la même manière que les participant·e·s lors des autres entrevues que j'ai effectuées. Elles semblaient certainement plus en confiance de pouvoir un peu digresser de la discussion, parler avec un langage plus familier, se comparer ou plaisanter entre elles. Mais il n'y avait finalement pas tant de différences, elles parlaient de manière sérieuse de leur vision de ces applications et de leur ressenti.

3.2. L'analyse thématique et le codage

Afin d'analyser mes entrevues, j'ai tout d'abord utilisé QDA Miner, un logiciel d'analyse qualitative des données qui permet de coder du contenu (LaPan, 2013), disponible à l'Université de Montréal. Ceci m'a permis d'extraire les thèmes qui reviennent dans les discussions, et de faire ressortir les *perceptions* de la tension, les *pratiques* et les *préoccupations* des personnes participantes pour mieux les recenser et les analyser.

J'ai donc tout d'abord codé le contenu de mes entrevues à travers différentes catégories. Les catégories et codes sur QDA Miner permettent de rendre compte des thèmes abordés par les participant·e·s. Comme mentionné dans la problématique, je cherche à observer la manière dont les usager·ère·s d'application de suivi menstruel composent face à la tension qui traverse l'usage de ces applications. Les catégories créées sur QDA Miner ont été quelque peu prédéfinies par ma question de recherche principale et par la théorie du calcul de la vie privée, qui cible les bénéfices et les risques perçus. Les premières catégories retranchent les deux côtés de la tension que j'analyse, les côtés dits « positifs » de ces applications, donc leur utilité, ainsi que leurs côtés plus « négatifs », les atteintes potentielles à la vie privée, et font ressortir les *perceptions* qu'ont les personnes de ces deux côtés de la tension. En plus de ces deux catégories qui sont plutôt relatives à des bénéfices et des risques individuels, deux autres catégories d'une dimension plutôt « macro » ont émergé à travers le processus de codage des préoccupations abordées par les participant·e·s lors des discussions. Les thèmes reprennent des éléments plus généraux concernant l'usage des

applications, à l'échelle de groupes et de communautés, et non pas à celle individuelle. Ces deux catégories sont celles du « partage et féminisme » et celle du « capitalisme de surveillance », des enjeux soulevés dans le cadre théorique. Elles recourent également en quelque sorte les bénéfices et les risques à plus grande échelle de ces applications dans une perspective féministe et critique. Cela m'a permis de comprendre que plusieurs éléments importants pour les personnes interrogées sortaient de la dimension individuelle (« micro ») de l'usage des applications et s'apparentaient à leur usage de manière générale par les personnes menstruées. En plus de ces catégories, pour cadrer et situer cette analyse, j'ai aussi délimité une catégorie concernant les informations d'usages des personnes participantes pour pouvoir classifier quel type d'application elles utilisent, si elles l'utilisent de manière gratuite ou payante, depuis combien de temps, et pourquoi. Elle fait suite à ma première question posée en entrevue. Cette catégorie n'est pas utilisée directement dans l'analyse (car elle ne reprend pas des thèmes analysés dans ce travail), mais elle m'a permis de construire les profils des usager·ère·s.

Tableau 4 : Catégories et codes répertoriés sur QDA Miner

Catégories	Codes
Informations d'usages	Raison d'usage
	Nom, type d'application et temps d'usage
	Usage gratuit/payant
	Design et caractéristiques des applications
Dimension individuelle : utilité	Efficacité, fiabilité, pratique
	Pouvoir du contrôle et du monitoring de son corps
	Apprentissage de son cycle/connaissances
	Lien avec le domaine médical
	Stress lié au monitoring
	Historique et visualisation de ses données
Dimension individuelle : vie privée	Données intimes/sensibles
	Devenir des données et sécurité
	Confidentialité des données
	Consentement
Dimension collective : Partage et féminisme	Démocratisation des règles
	Responsabilité et partage du suivi
	Recherches sur la santé reproductive
	Sororité
Dimension collective : Capitalisme de surveillance	Monétisation des données
	Surveillance
	Patriarcat

De ces catégories, j'ai pu approfondir mon analyse thématique. L'analyse thématique a pour but de dresser un panorama du phénomène à l'étude en recensant les thèmes représentatifs du contenu analysé en rapport avec la problématique de la recherche et à procéder à l'examen discursif de ces thèmes (Fallery et Rodhain, 2007; Paillé et Mucchielli, 2016). Cela implique de vérifier si les thèmes soulevés sont récurrents d'une entrevue à l'autre, et d'analyser « comment ils se recourent, rejoignent, contredisent, complètent » (Paillé et Mucchielli, 2016, p. 236). Dans le chapitre de discussion (chapitre 5), je propose une approche critique des thématiques abordées, qui permet de

souligner la nature diluée des relations sociales de pouvoir dans les sociétés contemporaines, et qui rejoint la perspective féministe dans mon travail. Cette approche critique permet de démontrer comment les rapports de pouvoir, notamment ceux qui semblent établis et immuables, sont conscientisés et décrits. Enfin, pour ce qui est de mon corpus d'entrevues et son analyse, à des fins de simplification, j'ai utilisé les acronymes EC pour désigner une entrevue collective, et EI pour une entrevue individuelle. Les citations tirées des entrevues seront donc mentionnées tels que : (Julianne, EC 2).

3.2.1. Réflexions méthodologiques et considérations éthiques

De manière générale, il est nécessaire, lors de la réalisation d'entrevues, de prendre en considération la hiérarchie qui peut être présente entre le statut de chercheur·se et celui de participant·e, et la différence de pouvoir pressentie. Je suis une personne blanche, hétérosexuelle, cis genre, venant d'un milieu économique moyen, et comme dans tous les processus de recherche, je pars avec certains a priori, car mes connaissances et points de vue sont situés dans un contexte spécifique liés à ces conditions d'existence (Haraway, 2007). Le but est d'essayer d'en être conscient en tous points lors de la recherche et de ne pas se fermer à différentes possibilités de résultats. Au niveau de la méthodologie, il est également important de noter que les *focus groups* ne sont pas toujours des espaces où se fait la libération de la parole (Kitzinger et al., 2004). En effet, certain·e·s participant·e·s n'ont potentiellement pas donné tous leurs ressentis concernant leurs visions des applications de suivi menstruel. De plus, mon étude étant de type qualitatif, elle n'aspire pas à l'objectivité scientifique (car elle est située), ni à l'extrapolation des données à large échelle, mais à la compréhension d'un phénomène en profondeur. Il existe donc des limites à cette étude. Il est aussi important de rappeler que toutes les personnes interrogées ont rempli un formulaire de confidentialité et de consentement qui indiquait avec précisions le sujet et le processus des entrevues. Toutes les données ont été anonymisées, et les prénoms utilisés dans l'analyse sont des pseudonymes.

Ma place dans la recherche a aussi été le fruit d'une réflexion. En effet, j'ai des points communs avec les personnes que j'ai interrogées : je suis une femme menstruée qui a connu l'expérience d'utiliser une application de suivi menstruel. J'ai essayé au plus possible de ne pas me positionner sur la tension que j'évalue, ni sur les pratiques et les préoccupations, voulant garder cela comme

objet de recherche minimalement teinté de mes impressions. Cependant, je n'ignore pas que toute ma recherche, et les analyses et descriptions qu'elle a produites, sont teintées de mes connaissances situées. En effet, « ce que les analystes trouvent intéressant ou notable dépend de leurs propres connaissances tacites, de leurs attentes et de leurs intérêts, qui jouent sur eux », et pourtant, « faire appel à sa propre connaissance de l'utilisation de la langue et de l'interaction est une ressource nécessaire pour développer des analyses » [traduction libre] (Pomerantz et Fehr, 1997, p. 71). Si mes connaissances sont nécessaires à l'analyse, il est nécessaire de rappeler qu'elles s'inscrivent dans un contexte bien précis, sillonné et jonché de réflexions culturellement et socialement situées, de pensées critiques et d'idées préconçues.

Chapitre 4 Analyse

Dans ce chapitre, je rapporte et analyse les différentes thématiques abordées lors des entrevues. En premier lieu, j'aborde les diverses *perceptions* qu'ont les personnes participantes des deux composantes de la tension, c'est-à-dire le côté utile des applications d'une part et les risques que comportent ces applications en regard de leur vie privée, mais aussi leurs perceptions des données et de leurs usages. De ces perceptions, tel qu'indiqué dans le cadre théorique de ce travail, découlent des pratiques et des préoccupations reflétant leur *manière de composer avec la tension*. En second lieu donc, je décris les *pratiques* des personnes participantes face à la tension, et les *préoccupations* qu'elles ont soulevées au fil des discussions.

4.1. Perception de la tension entre utilité et vie privée par les personnes participantes

Cette section décrit les facteurs qui participent à la façon dont les usager·ère·s font sens de l'usage des applications de suivi menstruel et la manière dont iels perçoivent les éléments mis en tension. Elle recense les côtés utiles de ces applications et les risques invoqués par les personnes interrogées, retraçant ce qu'elles connaissent de ces applications, et ce qu'elles comprennent de leur usage de ces applications à un niveau plutôt personnel. La tension entre l'utilité des applications et leurs risques a été soulevée par plusieurs des participant·e·s, bien qu'aucun·e n'ait utilisé ce terme. Certaines personnes l'ont mentionnée en des termes de « coûts et bénéfices » ou d'« avantages et de risques ». Léana, par exemple, l'exprimait sans ambiguïté : « c'est un peu coûts-bénéfices, entre guillemets. Tant que les inconvénients ne sont pas plus grands que ce que j'avais en retirer, [je ne vais pas m'empêcher de l'utiliser] » (Léana, EC 4). Lors d'une autre entrevue, Sarah, en parlant de l'usage des applications de manière générale, mentionnait également cette tension entre « facilité et sécurité » (Sarah, EC 3). Souvent, elles généralisaient ce calcul entre coûts et bénéfices à l'emploi de toutes les applications. Cependant, les questions posées tentaient de mieux comprendre ce qu'elles mettaient dans la balance lors de l'usage de leur application de suivi menstruel spécifiquement, et savoir ce qui était important pour elles. Les thèmes soulevés par les personnes participantes ont également permis de cerner quel sens elles accordent à leurs données de suivi du cycle menstruel. Enfin, j'ai souhaité comprendre comment est-ce qu'elles s'étaient renseignées sur ces applications, pour recenser ce qui leur avait permis d'évaluer la tension.

4.1.1. Le côté utile des applications : la compréhension du corps, le soulagement d'une responsabilité et l'archivage des cycles menstruels

Les participant·e·s trouvaient généralement leurs applications utiles, et ce pour plusieurs raisons. Ils étaient, dans l'ensemble, plutôt satisfait·e·s des services offerts par les applications. Cependant, on observe des variations selon les applications utilisées (elles n'ont pas toutes les mêmes caractéristiques et n'offrent pas toutes les mêmes services) et selon les attentes (suivant si les personnes veulent monitorer leur cycle comme sur un calendrier, avoir un bilan de leur santé générale, avoir un historique de leurs données, tomber enceinte, etc.). Les côtés utiles mentionnés concernant ces applications ont trait à la compréhension de l'état de santé et du corps qu'elles permettent, ainsi que l'aide pour la responsabilité du suivi des règles qu'elles représentent et les avantages de l'archivage des cycles menstruels qu'elles offrent.

Le pouvoir de comprendre son corps et les symptômes reliés

Plusieurs personnes ont indiqué que leur application leur avait permis de reconnecter avec leur corps et de mieux comprendre leur cycle, surtout si elles avaient changé ou arrêté leur contraception hormonale²². L'usage de l'application a aidé certaines personnes à se repérer dans les différentes phases de leur cycle menstruel, et leur a permis d'identifier des moments spécifiques, tels que des baisses de moral, des douleurs reliées au SPM, ou l'ovulation, par exemple :

[...] Comme j'avais arrêté la pilule, je redécouvrais ce que c'était d'avoir ses vraies règles. D'avoir mal à la tête, mal au ventre, ce genre de trucs. Donc j'essaye un peu de redécouvrir ce que c'était mon corps avec cette application pour voir ce qui était vraiment en lien avec mes règles ou pas (Isabelle, EC 4).

J'pense que moi ça m'a permis de voir que j'éprouvais des choses qui étaient vraiment cycliques. Donc c'était tout le temps la même chose, tout le temps au même moment, et ça m'a permis de me rendre compte, à des moments du mois, pourquoi j'me sentais moins bien (Emma, EC 3).

²² En optant à nouveau pour une contraception sans hormones, souvent, le cycle redevient « naturel » et cela peut créer des changements au niveau des réactions hormonales.

Certaines avaient étendu l'usage de l'application non pas uniquement à la compréhension de leurs menstruations, mais de leur état de santé plus général, et notamment leur santé mentale, grâce au suivi des symptômes prémenstruels et de leurs émotions.

Je sais que l'application m'a aidée à identifier ces différents moments du cycle, et c'est comme ça que j'ai appris. J'étais là « pourquoi j'ai trop mal », je regardais puis en fait il se passait ça, et ça. Là j'étais en syndrome prémenstruel, et puis j'étais en grosse déprime (Noémie, EC 5).

A travers cette fonction-là, pour certain·e·s participant·e·s, ces applications représentaient un réel outil d'émancipation et de pouvoir. Marie a expliqué que son application avait en quelque sorte « changé sa vie » (EI 2) en lui permettant de comprendre pourquoi parfois elle se sentait mal.

J'trouve que ça nous donne plus de pouvoir. En tout cas, moi j'en ai beaucoup parlé parce que ça a vraiment été significatif dans ma vie pis dans mon développement, pis ma compréhension de ma santé mentale. [...] Faire un lien même avec ta santé mentale, ... c'est puissant quand même ! (Marie, EI 2)

Ines (EC 5) a mentionné qu'elle était atteinte du syndrome des ovaires polykystiques, un trouble qui peut donner des règles très irrégulières aux personnes qui en sont atteintes. Suivre ses menstruations grâce à l'application lui a permis de mieux visualiser ses données et d'avoir la possibilité de donner des indications sur ses symptômes connexes. Cela lui a permis de faciliter son suivi, d'en garder des traces, et de mieux comprendre les subtilités de son cycle.

La possibilité de mieux comprendre son corps grâce aux applications était renforcée parfois par des informations offertes par les applications, souvent uniquement disponibles avec un abonnement payant. Ines (EC 5) a d'ailleurs indiqué qu'elle trouvait les informations disponibles sur son application Flo enrichissantes.

Image 1 : capture d'écran des articles proposés par Flo concernant le suivi menstruel



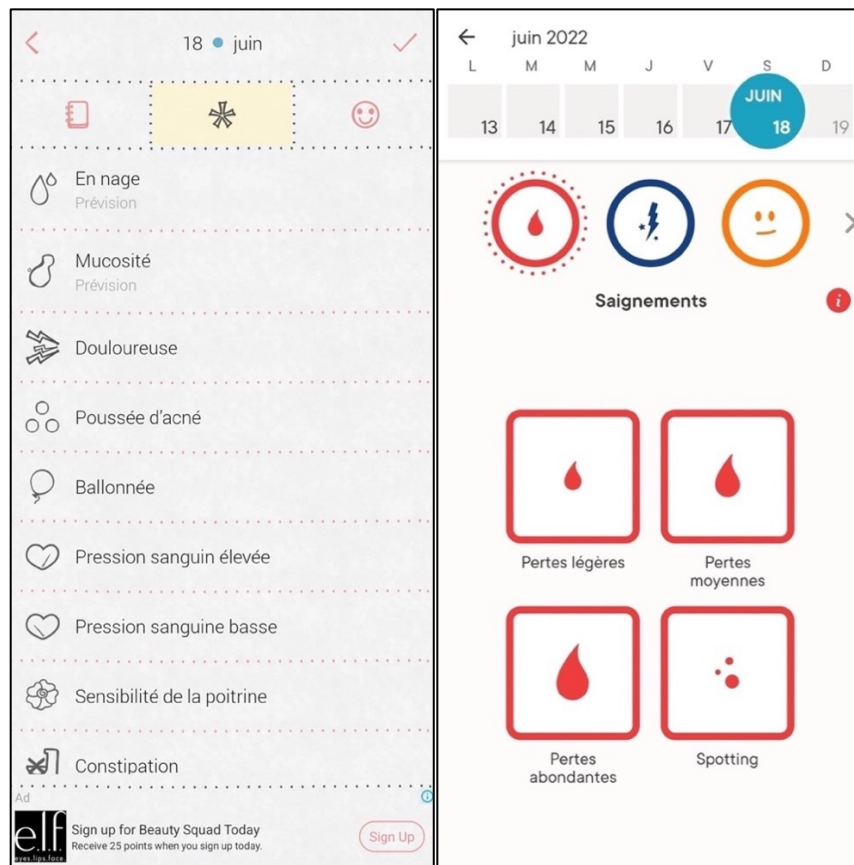
Patricia (EC 6), qui utilise aussi Flo, mentionnait que ces informations pouvaient être utiles si l'on n'avait pas l'habitude de discuter de cela avec notre entourage, ou que l'on n'avait pas accès à des informations. Cet argument était aussi évoqué par Mia lors de la première entrevue collective, qui mentionnait que dans certains pays où le sujet des menstruations est encore très tabou, ces applications pouvaient vraiment prendre leur sens pour sensibiliser les personnes menstruées aux fonctionnements de leur cycle :

[II] y a de nombreux pays où parler de ses règles c'est super tabou, parler du cycle en général, du corps de la femme, et c'est vrai que dans ces pays, si t'as la chance d'avoir un téléphone et internet, ben t'as un endroit où tu sais déjà que les informations elles sont vraies. Parce que Google c'est bien beau mais [il peut y avoir des fausses informations] ... (Mia, EC 1).

Mia et Tania (EC 1) ont indiqué que l'usage d'une application, même si les informations mises à disposition n'étaient pas très poussées ou utiles, permettait de susciter la réflexion sur ces questions-là et d'initier des recherches personnelles au niveau du fonctionnement du cycle. Notamment, grâce aux symptômes divers que les applications proposent de suivre.

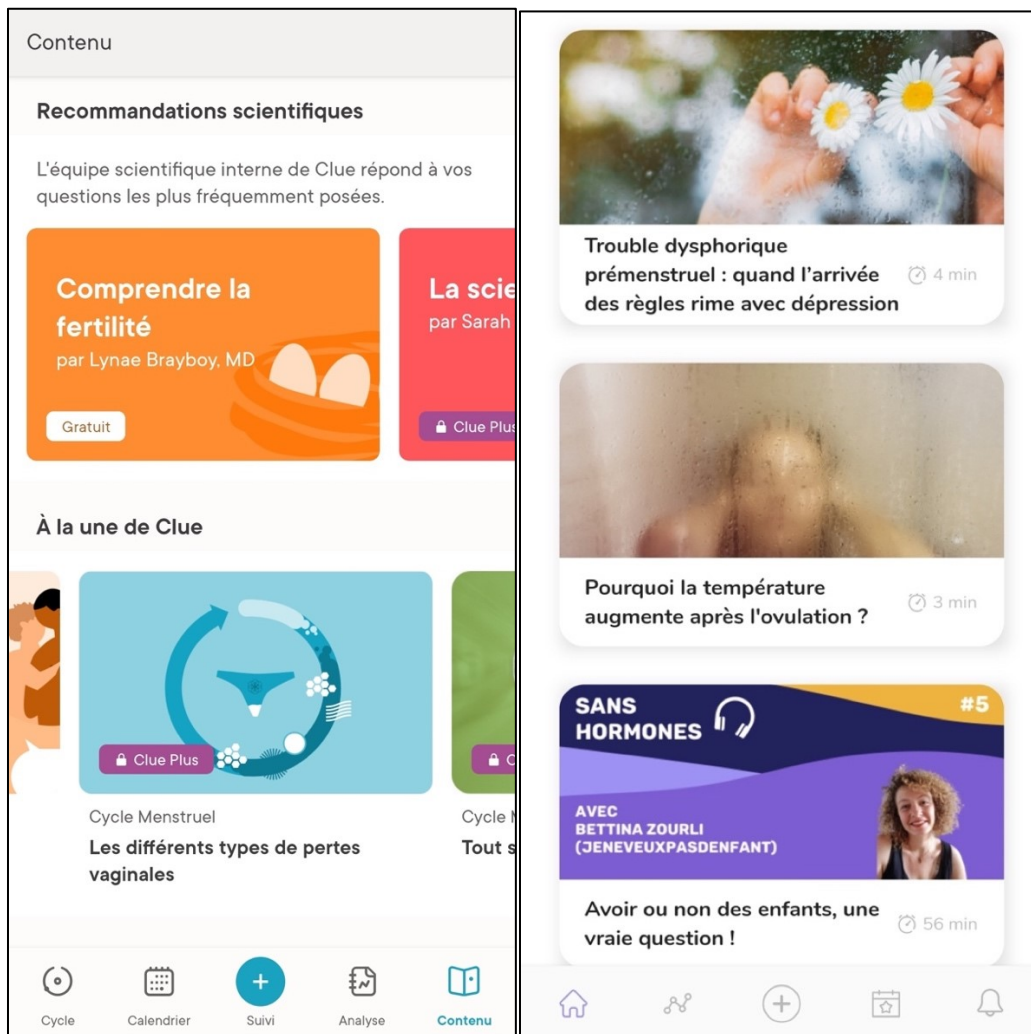
Pour noter les infos dans l'application, il faut que t'aies déjà des connaissances préalables, ou alors que tu te poses les questions pour la première fois. Donc peut-être pas l'application en tant que tel mais, les questions que tu vas te poser avant, ça peut aider (Mia, EC 1).

Image 2 : capture d'écran des types d'informations que l'utilisateur peut remplir dans Maya (à gauche) et Clue (à droite)



Cependant, il faut mentionner que plusieurs des participant·e·s reprochaient un manque d'informations pertinentes sur les applications. En effet, les applications Flo et Clue semblent posséder des articles intéressants donnant des informations sur des sujets liés aux menstruations, tels que sur le syndrome prémenstruel, les changements hormonaux, mais la plupart de ces articles ne sont accessibles que si les abonnées ont un compte payant ou « Premium ». Des personnes ont mentionné que cela pourrait être intéressant d'avoir des informations supplémentaires gratuites, notamment sur la couleur des sécrétions et sur les quantités de sang perdue (Héloïse, EC 5; Mélodie, EC 6; Noémie, EC 5).

Image 3 : captures d'écran des articles gratuits et payants sur Clue, en fonction de l'abonnement Clue Plus (à gauche), et des articles gratuits sur Moonly (à droite)



Noémie (EC 5), qui utilise l'application Maya, a affirmé que son application n'offrait pas d'informations utiles, et que de manière générale, les femmes manquaient de connaissances scientifiques et physiologiques sur les menstruations (bien qu'elles aient souvent des connaissances plus « pratiques » et « instinctives »), d'où l'importance que des informations soient véhiculées à travers ce type d'application. Noémie affirmait que si les usager·ère·s donnent leurs données à ces applications, iels devraient avoir des informations en échange :

J'imagine qu'ils font quelque chose de nos données, et ça peut être un truc donnant-donnant, où t'es d'accord de donner tes données pour des statistiques, et puis en échange t'as plein d'infos utiles et gratuites (Noémie, EC 5).

Enfin, quelques personnes participantes ont indiqué que l'usage d'une application ne les avait pas vraiment aidées à comprendre leur corps. Soit parce qu'elles connaissaient bien le fonctionnement de leur cycle avant, soit parce qu'elles n'utilisent l'application que comme un calendrier (sans monitorer des symptômes liés, juste pour savoir à peu près quand seront leurs prochaines règles, et ne pas l'oublier).

Ainsi, le monitoring que permet ces applications a permis à plusieurs des personnes interrogées une certaine reconnexion avec leur corps. À travers les données que ces applications proposent d'inscrire, leurs services et les informations qu'elles offrent, plusieurs usager·ère·s ont dit avoir pu mieux comprendre leur corps et leur santé de manière générale. Pour d'autres, ces applications représentent un outil utile qui a fonction de calendrier, sans aller plus loin.

L'application aide à soutenir une responsabilité, mais l'appuie en même temps

Les applications semblaient aider certaines des personnes interrogées à soutenir une responsabilité de suivi des règles, pour prévenir les prochaines menstruations et pouvoir les gérer. Par exemple, si elles avaient tendance à oublier souvent de suivre ou de noter leurs règles (surtout si celles-ci ne prenaient pas de contraception hormonale). Les personnes interrogées soulevaient le côté très pratique de la personnalisation du suivi que permettent ces applications. En effet, les applications permettent d'avoir une analyse personnalisée grâce à des algorithmes de la fréquence des cycles, de leur durée et de leur flux, ce qui aide à prédire les prochains cycles. Ce côté utile revenait presque systématiquement : « j'trouve que c'est hyper pratique pour prévoir la date. Moi c'est en général

assez juste » (Héloïse, EC 5). Un des éléments positifs qui revenait fréquemment était la fiabilité et la précision de ces applications. Plusieurs participant·e·s ont souligné le côté pratique de pouvoir prédire ses règles de manière précise, d'avoir un rappel des dates grâce à des notifications, et de ne pas devoir toujours y réfléchir pour pouvoir s'y préparer :

Moi j'sais que depuis que je n'ai plus de protections hygiéniques jetables sur moi, c'est hyper pratique pour prévoir quand elles vont arriver, et puis j'mets mes culottes de règle [en prévision] ... (Noémie, EC5).

Julianne, qui travaille parfois de nuit, expliquait que ça lui permettait de prévoir ses menstruations pour qu'elle puisse s'y préparer : « Ça m'a quand même aidé de juste voir [mes dates de menstruations], parce que bon j'ai des horaires irréguliers, je suis assez tête à l'air... » (Julianne, EC 2). Ines mentionne que l'arrivée de ces applications a fonctionné comme une sorte de « petite révolution » pour les femmes, pour aider leur suivi menstruel de manière personnalisée grâce à des algorithmes qui ajustent les prédictions :

J crois qu'à un moment donné y a vraiment eu un boom de ces applications, où on pouvait suivre nos trucs, où tu pouvais rentrer [tes informations] et ça calculait en plus ton ovulation. Les femmes j'pense à l'époque on voulait savoir, et on n'avait pas cette possibilité. Si tu le notes dans ton agenda bah..., on a appris à l'école que c'est à peu près 28 jours, mais pas toutes les filles ont le même cycle (EC 5).

Image 4 : capture d'écran de l'indication de la période d'ovulation sur Flo



Patricia expliquait que son application lui permettait aussi de se rendre compte si son cycle venait à être bouleversé soudainement : « si j’vois que ça bouge, et que ça peut devenir bizarre, ça va me permettre de peut-être plus facilement aller en parler et réagir. Si je ne notais pas, je ne le verrais pas forcément » (EC 6). Ce suivi permet donc aux usager·ère·s de savoir si iels vivent des changements au niveau hormonal. Aussi, cette autosurveillance du corps à travers les applications, comme mentionné dans la littérature, vient aider à soutenir la charge mentale, le poids de la responsabilité des personnes menstruées de prévoir et de gérer leurs règles. Cependant, le fait que ces applications soient considérées comme utiles vient aussi souligner à quel point avoir ses règles représentent une charge que les participant·e·s essayent de réguler et, dans une certaine mesure, de

gérer le plus discrètement et pratiquement possible. Ces applications viennent à la fois soutenir et appuyer la responsabilité qui incombe aux personnes menstruées de gérer leurs cycles. Ceci illustre les propos avancés par Kressbach (2021), Lupton (2016) et Ford et al. (2021), qui affirment que ces applications légitiment aussi, dans un certain sens, le besoin de monitorer le corps pour le gérer de manière cachée et efficace.

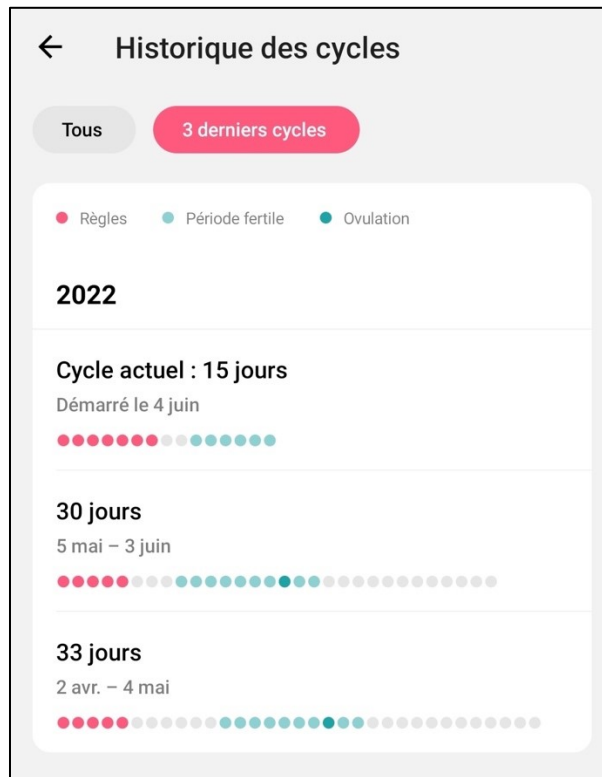
L'application permet d'avoir les traces du suivi de ses cycles (archivage)

Pour quelques personnes, le fait de pouvoir garder une trace de leurs données concernant leurs cycles était très important. Certaines des personnes interrogées tenaient réellement à avoir la même application et à ne pas la changer pour qu'elles puissent garder leurs données. En effet, pour qu'une moyenne des cycles soit bien établie, et que les symptômes qui reviennent soient bien identifiés, il faut avoir entré des données depuis un moment²³. Plusieurs d'entre elles ont mentionné le fait qu'elles voulaient garder ce monitoring et qu'elles ne souhaitaient pas changer d'applications si cela voulait dire qu'elles perdraient potentiellement ces données. Elles souhaitaient garder cet historique de données dans l'algorithme de calcul, comme Emma (EC 3), par exemple. Celle-ci a mentionné qu'elle appréciait avoir ce suivi comme témoin de ces expériences menstruelles au fil du temps, et que cela lui coûterait de perdre ces données (Emma, EC 3). Ceci soulève un problème d'interopérabilité entre les applications. Catherine affirmait qu'elle avait choisi de suivre ses cycles sur FitBit, parce que cela lui permettait de conserver ses données quoiqu'il arrive :

Ce que j'aime bien de l'application c'est qu'elle fait « Apple » et « Android ». J'avais une autre application avant, puis quand j'ai changé de téléphone, j'ai changé de Mac, et j'ai tout perdu. Fait qu'au moins avec celle-là je sais que j'vais pouvoir garder mes informations longtemps (Catherine, EC3).

²³ La plupart des applications calculent une moyenne des 6 derniers mois.

Image 5 : capture d'écran de l'historique des cycles disponible sur Flo



Le fait d'avoir ces traces et ce suivi est aussi utile pour le suivi médical et les liens avec le personnel de santé. Mélodie mentionnait que « parfois, quand il s'agit des contraceptions, ou quelque chose comme ça, c'est quand même utile avoir une trace exacte, quelque part » (EC 6). Certaines personnes ont aussi mentionné qu'elles avaient fait part à leur gynécologue ou à leur médecin qu'elles utilisaient une application de suivi menstruel, et que celle-ci pouvait les aider dans le suivi et les discussions médicales. Charlotte explique que d'avoir le suivi de ses cycles lui a permis d'expliquer et de prouver à la pharmacienne à qui elle demandait une pilule du lendemain, un médicament qui n'est pas donné « facilement », qu'elle était en pleine période de fécondité :

Bah typiquement j'avais eu un rapport non protégé en pleine période de fécondité, et j'étais tellement stressée ! [...] Comme j'avais vu sur l'application que c'était pendant cette période-là [...] ça m'avait aidée quand j'étais allée à la pharmacie prendre la pilule du lendemain parce que la pharmacienne m'avait demandé à quelle période de mon cycle j'étais (Charlotte, EI 1).

Donc, ces applications permettent de traduire les menstruations et les symptômes reliés en données qui se visualisent facilement, et d'avoir un archivage des cycles accessible et précis. Se faisant, elles permettent d'avoir un appui clair et facile à interpréter face à des questions de traitement, de soin ou de suivi médical. Elles viennent légitimer l'expérience et le ressenti des usager·ère·s, et retranscrire une sorte d'anamnèse de la santé menstruelle et reproductive. Ces données, en plus d'être chéries par certaines des personnes participantes car elles apprécient le fait d'avoir une sorte de témoignage d'elles-mêmes à travers le temps, peuvent être utiles pour des questions de contraception, de fertilité ou de maladies liées aux menstruations.

Ainsi, les applications permettent aux usager·ère·s, de manière générale, de mieux comprendre leur corps et leur état de santé général grâce à la personnalisation du suivi du cycle. Elles sont considérées comme un support pour aider à maintenir la responsabilité de gérer et prévoir les menstruations, performant à la fois comme aide face à une charge mentale mais aussi comme outil de légitimation de cette pratique. Enfin, elles permettent de garder des traces des cycles facilement interprétables.

4.1.2. Les risques posés par les applications : d'un usage des données mal compris à la surveillance des informations à des fins commerciales

Les visions qu'avaient les participant·e·s sur les risques que comprennent l'usage potentiel de leurs données personnelles par ces applications étaient variées. La plupart des personnes interrogées n'y avaient pas vraiment réfléchi, et n'imaginaient pas qu'il puisse y avoir un usage de leurs données à d'autres fins que celles promues par les applications. Elles n'étaient pas réellement préoccupées par de potentiels risques. Au fil de la discussion, certain·e·s usager·ère·s ont évoqué la possibilité des risques de l'usage des données à des fins commerciales. Cette surveillance dérangeait plusieurs personnes, mais elle leur semblait trop généralisée pour devoir s'en préoccuper concrètement et pour pouvoir agir concrètement là-dessus. Les risques concernant un usage des données discriminatoires pour les personnes menstruées en raison de leur statut reproducteur n'ont pas été évoqués.

Des questionnements sur les risques possibles concernant les données

De manière générale, les personnes participantes ne visualisaient pas réellement quels risques ces applications pouvaient avoir. Interrogées au sujet de la confidentialité des données partagées avec ces applications, la plupart m'ont répondu qu'elles n'y avaient pas vraiment réfléchi. Souvent, elles mentionnaient que le fait d'utiliser des applications était commun et banal, et qu'elles n'avaient pas forcément réfléchi au devenir de leurs données parce qu'elles utilisaient plusieurs applications au quotidien.

C'est vrai qu'on entre potentiellement des trucs tous les jours, on note des choses hyper privées, et même si je pense « mais qui va se soucier de quand est-ce que mon cycle commence [...], j'pense pas grand monde » [...] j'trouve intéressant, parce que y a le côté où, c'est tellement devenu habituel, normal et quotidien dans notre vie, on se pose même plus la question parce qu'on a tellement l'habitude d'avoir plein d'appli (Tania, EC 1).

D'autres personnes m'ont dit qu'elles ne s'étaient posé la question du devenir de leurs données qu'au moment où je leur avais proposé l'entrevue et que je leur avais mentionné le sujet de celui-ci. Par exemple, Mia mentionnait qu'elle n'y avait pas pensé, mais qu'elle considérait en effet qu'elle partage des données relativement intimes sur ces applications :

Avant que tu me parles de ton sujet, je ne me suis jamais posé la question de me dire, « c'est des données confidentielles que je mets dans une application », je ne me suis jamais mis dans la tête qu'effectivement je partageais un truc super intime [...]. En fait, ce n'était pas forcément important que ces données-là se retrouvent dans l'application parce que je ne voyais pas ce qu'une personne tierce pourrait en faire (EC 1).

Il semblerait que même les données n'avaient alors pas pris un sens défini avant de réfléchir à cette question-là. Les données semblaient délogées de leur lien avec l'expérience corporelle noyée dans l'habitude de rentrer des informations dans les applications. Comme le montre les paroles de Mia (EC 1), les usages de ces données ne sont pas forcément connus. Lorsque je leur ai demandé si elles s'étaient déjà posé la question de savoir où allaient leurs données, et pourquoi elles étaient utilisées, au prisme de cette idée de risque, certaines personnes ont répondu qu'elles n'avaient pas réfléchi à leurs données menstruelles :

Moi j'avoue que non, pas pour ce genre d'application là. [...] J'peux me poser la question pour d'autres applications, mais j'avoue que par rapport à l'application sur les règles, non (Ines, EC 5).

En effet, certaines personnes mentionnaient qu'elles avaient brièvement réfléchi à la sécurité de leurs données, mais pas forcément spécifiquement concernant les applications de suivi menstruel.

La grande majorité des personnes interrogées, que celles-ci se soient posé la question ou non, ne se préoccupait pas du devenir de leurs données ou de leur sécurité. Ceci pour plusieurs raisons, qu'elles étayaient et justifiaient. Par exemple, Patricia (EC 6) mentionnait qu'elle ne voyait pas pourquoi ou comment cela pouvait comporter un risque pour elle. Elle n'imaginait qu'un usage de ses données à des fins de recherche sur les menstruations, ou pour améliorer l'application et sa pertinence, ce que plusieurs personnes participantes ont mentionné.

S'ils veulent en faire des études, qu'ils en fassent des études, peut-être que ça pourra aider des personnes. J'vois pas en quoi ça pourrait être négatif pour moi de leur apporter quelque chose donc, j'ai pas trop cherché, j'avoue (Patricia, EC 6).

[Je sais que mes données sont utilisées, mais] j'me dis que tant mieux si ça peut aider pour faire avancer la recherche (Noémie, EC 5).

Margaux (EC 2) aussi mentionné qu'elle ne craignait pas pour la sécurité de ses données car elle ne pensait pas qu'il y puisse y avoir un préjudice possible. Elle mentionnait que si un scandale venait à éclater au sujet d'un usage non éthique des données partagées avec son application, elle la supprimerait, mais que sinon, elle ne s'en préoccupait pas.

Pour ma part, ça ne me dérange pas qu'ils utilisent mes données, [mais] si un jour y a une grosse « news » qui dit « ils utilisent vos données pour ça », j'vais supprimer, et puis voilà. Mais tant qu'il n'y a pas ça, je ne me pose pas de questions sur comment ils utilisent mes données, car toutes les applications ont mes données, c'est pas possible d'y échapper. J'avoue que ça ne me dérange pas pour l'instant (Margaux, EC 2).

Catherine évoquait qu'elle ne s'était jamais vraiment souciée de la confidentialité de ses données menstruelles, car on ne pouvait pas retracer ces informations une fois agrégées et anonymisées : « Ce n'est pas des informations nominatives, et c'est ça j'pense qui peut me mettre à risque, fait

que non je n'ai pas beaucoup vérifié ce point-là » (Catherine, EC 6). Pourtant, souvent, ces informations sont tout de même reliées à un compte nominatif (courriel, Google, Facebook, etc.).

Finalement, seules deux personnes ont mentionné qu'elles étaient préoccupées par la sécurité et la confidentialité de leurs données, à savoir Emily (EC 2) et Emma (EC 3). Emily (EC 2) a raconté qu'elle avait travaillé pour une entreprise pour laquelle elles devaient analyser les données des cycles de personnes menstruées pour étudier la contraception. Elle a mentionné que ceci l'avait sensibilisée sur la question des données qu'elle partageait à travers des applications, en particulier celles par rapport aux règles, prenant conscience qu'elles pouvaient être utilisées et analysées par la suite :

[...] Y a des trucs j'me dis, si ça tombe dans de mauvaises mains mais ça peut être tellement grave. Ou y a des personnes qui notent un avortement ou des choses comme ça. J'me sentais hyper intrusive et j'pense ça m'a aussi sensibilisée pour maintenant de me dire j'vais mettre le moins possible (Emily, EC 2).

Emma (EC 3) a mentionné que cela la perturbait et qu'elle réfléchissait beaucoup aux risques liés à la confidentialité de ses données, mais qu'elle ne souhaitait pas devoir faire de changements pour les protéger, et que c'était plutôt aux applications de le faire.

Ainsi, les personnes interrogées, pour la plupart, ne s'étaient pas vraiment posé la question du devenir de leurs données en lien avec des risques potentiels. Elles n'imaginaient pas que des tiers puissent en faire usage en-dehors de l'offre d'un suivi personnalisé et de la recherche sur les menstruations. En général, les personnes mentionnaient qu'elles ne voyaient pas vraiment en quoi l'usage de leurs données sur les menstruations pouvait comporter des risques et leur porter préjudice.

Risques de publicité ciblée

Parmi les personnes qui avaient réfléchi aux devenirs de leurs données, certaines pensaient ou supposaient que leurs données puissent être utilisées à un certain point à des fins marketing, et elles l'abordaient spontanément. Ces personnes connaissaient cet usage potentiel, ou le soupçonnait (Emily, EC 2; Neila, EC 4; Noémie, EC 5; Tania, EC 1). Certaines mentionnaient qu'elles ne s'en

préoccupaient pas vraiment car, encore une fois, ce procédé de commercialisation des données était employé pratiquement sur toutes les applications qu'elles utilisent, comme sur les réseaux sociaux :

J'y ai pensé. Enfin, comme toutes les applis qu'on utilise et en fait... J'avoue que j'm'en fous un peu parce que, de toute façon, personnellement, si je devais faire attention à toutes les données qu'on utilisait, j'serais pas sur Instagram, j'serais pas sur Facebook, ... Et je sais que ça peut les aider eux après à faire des études de marketing. Mais enfin c'est comme un peu dans tout ce qu'on fait donc... (Neila, EC 4).

Certaines personnes évoquaient cet usage à des fins marketing, mais sans en être sûres (Charlotte, EI 1 ; Léana, EC 4 ; Emma, EC 3).

Après j'me suis posé la question, est-ce qu'ils seraient pervers au point de... T'utilises une appli comme ça et genre imaginons, j'vais sur Google, et j'aurais maintenant des pubs pour des culottes menstruelles. J'me suis dit est-ce qu'ils seraient vraiment forts à ce point, ça veut dire qu'ils vont te mettre des pubs exprès, ou même des trucs marketing, où ils se disent « bah maintenant elle va vouloir acheter ça parce qu'elle a ses règles ». J'sais pas s'ils sont capables de faire ça ... (Léana, EC 4).

Charlotte (EI 1) a affirmé que si elle savait de manière claire que ses données étaient utilisées à des fins marketing, elle utiliserait son agenda à la place. Mais elle pointait le fait que comme elle n'était pas au courant de ce qui était fait de ses données, elle ne pouvait pas vraiment « réagir » face à cela :

Après si c'est vrai que quand je téléchargeais l'application ils me disaient en gros « On va utiliser vos données à des fins marketing », j'aurais pris une autre. [...] Enfin je sais qu'ils utilisent mes données, à des fins marketing j'espère pas. J'me dis toujours c'est un peu pour des analyses, pour voir comment marche l'application mais... si j'le sais pas, au final, je ne peux pas trop dire non. Mais c'est vrai que si on me le dit clairement alors dans ce cas non. Je préfère retourner à la version agenda (Charlotte, EI 1).

Cependant, la majorité des personnes interrogées, même si elles n'y avaient pas pensé auparavant, au fur et à mesure de la discussion, réfléchissaient à la confidentialité des données, et cela suscitait des questionnements et des réflexions de leur part. Lorsque la discussion faisait émerger la possibilité d'un usage des données à des fins commerciales, plusieurs personnes mentionnaient que cela ne les étonnait pas du tout. D'autres semblaient surprises, voir déçues que ces applications puissent potentiellement partager des données à des sous-traitants pour étudier leur comportement. Elles abordaient ensuite la question du « marketing » qui était fait des règles, et la question de

l'usage de ces données pour suivre et les relier à des comportements d'achats qui reposent sur des stéréotypes genrés et sur la fonction reproductive des personnes menstruées.

[C'est vrai que] j'regardais sur Instagram. Y avait une pub pour une méthode de contraception avec un thermomètre ou un truc comme ça. Et j'avais cherché sur Instagram et toutes mes pubs ensuite c'était sur ça (Charlotte, EI 1).

Parmi ce groupe-là, certaines affirmaient qu'elles restaient sceptiques par rapport à un usage des données pour de la publicité, ou alors, qu'elles faisaient confiance à leur application pour ça (Marie, EI 2; Patricia, EC 6). D'autres semblaient dire que cela ne les préoccupait pas tant et qu'elles n'étaient pas sujettes ou « vulnérables » à de potentielles publicités ciblées :

Vu qu'en général j'mets juste mes règles [...] En fait ça va dépendre ce qu'ils font [des données]. Alors que j'en sais rien, j'accepte d'utiliser ça parce que ça m'arrange bien mais... J'ai pas l'impression d'avoir plus de pubs ou de suggestions. Bon en même temps, j'ai des culottes menstruelles donc disons que maintenant que j'ai mon stock, j'ai pas besoin d'acheter d'autres choses (Julianne, EC 2).

Mélo die soulevait cependant l'utilité des publicités ciblées, car cela permettait de développer et de démocratiser les produits liés aux menstruations : « des fois ça nous fait découvrir des nouveaux produits. Mettons les *cups* par exemple [...] » (EC 6).

Cependant, au fil des conversations, les personnes interrogées, pour la plupart, se sont dites dérangées par le fait que les cycles menstruels soient potentiellement analysés à des fins marketing, pour surveiller les comportements des personnes menstruées en fonction de leurs hormones. Les craintes concernant la surveillance du corps féminin pour pousser à la reproduction ont été abordées par Margaux, qui a mentionné qu'elle ne souhaitait pas qu'on prenne les femmes pour des « poules pondeuses » (EC 2). Certaines personnes étaient contrariées que des mécanismes commerciaux utilisent des idées souvent stéréotypées sur les variations du cycle hormonal des femmes pour leur vendre des choses. Elles mentionnaient qu'on ne pouvait pas non plus tout expliquer et réduire les femmes à leur cycle menstruel, et surtout pas concernant les décisions qu'elles pouvaient prendre ou non. Emily, Patricia et Noémie ont rappelé qu'elles ne souhaitaient pas que les personnes menstruées soient uniquement associées de manière déterministe à leurs fluctuations hormonales et leurs changements de comportements. C'est aussi un moyen de se dégager du profil type économique qui peut être fait et associé aux personnes menstruées. Selon les personnes que cela

dérangeait, ce type de publicité ciblé en fonction du profil hormonal légitime des stéréotypes de comportements associés aux femmes notamment. Cela leur porte préjudice en associant des humeurs à des moments du cycle hormonal.

Ainsi, les risques liés à la surveillance des données sur les menstruations pour de la publicité ciblée au cours des discussions ont été évoqués, bien que le terme de « surveillance » n'ait pas été mentionné en tant que tel. Les termes employés étaient plutôt ceux de « traçage » et le fait de se sentir « pisté ». La potentielle commercialisation des données de menstruations liées à la publicité en fonction du comportement hormonal animait les personnes interrogées, mais cela ne les dérangeait pas toutes, et certaines semblaient rester sceptiques. Cependant, la plupart étaient tout de même plutôt contre cette surveillance commerciale et évoquaient ensuite les inconvénients liés à la dimension opportuniste de cette démarche. Après avoir discuté des mécanismes d'analyse du comportement à travers les données à des fins marketing, Patricia mentionnait que cette pratique s'inscrivait dans des dynamiques économiques de surveillance généralisées, mais que n'était pas correct selon elle :

Moi j'trouve que c'est politiquement incorrect. Mais en même temps, tout ce qu'on fait sur ordinateur, et que ce soit l'application des règles ou pas... On est pistés, et on a déjà de la publicité ciblée. Après c'est vrai que s'ils l'utilisent et qu'ils nous mettent les trucs par rapport à notre cycle, c'est encore plus poussé au niveau de la manipulation et c'est pas forcément quelque chose de ok pour moi (Patricia, EC 6).

Il semblerait par contre que, même si cette surveillance commerciale à travers les données n'était pas éthique et qu'elle les dérangeait, les personnes participantes ne s'inquiétaient pas beaucoup de ses impacts et de potentiels préjudices.

La plupart des personnes ne semblaient pas se méfier de risques liés à un autre usage que l'usage commercial de leurs données menstruelles. La question de la surveillance des expériences et du corps des femmes à des fins politiques de contrôle social, qui résulteraient en de potentiels discriminations, n'a pas vraiment été mentionnée. Il est possible de faire l'hypothèse que le contexte joue un rôle car il y a une certaine confiance des usager·ère·s envers le système démocratique des pays occidentaux et un respect éthique de l'usage des données (notamment au sein de l'Union européenne avec le RGPD). Mais aussi, il est possible d'avancer l'hypothèse que

les personnes interrogées n'étaient pas dans des positions où leur identité de genre pouvait être problématique. Par exemple, les risques concernant des usages de ces données afin de détecter le genre d'une personne ou une éventuelle grossesse n'ont pas été mentionnés. Les risques de la fuite de ces données et de leurs récupérations par des tiers, tels que des employeurs ou le gouvernement n'ont pas été évoqués non plus.

Ainsi, les personnes participantes, pour la plupart, n'avaient pas vraiment pensé à la question de la confidentialité de leurs données concernant les menstruations. De manière générale, elles n'étaient pas préoccupées par des risques liés aux données, mais une fois la surveillance commerciale évoquée, elles mentionnaient que ce n'était pas éthique et correcte. En y réfléchissant, quelques personnes ont indiqué qu'elles étaient dérangées par le fait qu'on associe leurs humeurs à leur cycle à travers cette surveillance, et qu'elle participait à véhiculer des stéréotypes de genre sur les personnes menstruées. Cependant, la plupart des personnes ne semblaient pas préoccupées par de potentiels préjudices liés à la surveillance.

4.1.3. Les renseignements et les informations concernant les usages des données

Les personnes interrogées avaient pour la plupart choisi leur application de manière hasardeuse, ou alors parce qu'une amie la leur avait recommandée. Elles ne s'étaient pas forcément beaucoup renseignées sur les différentes applications de suivi menstruel, et avait choisi parmi les mieux notées ou celles qui apparaissaient en premier dans leur magasin d'application. Plusieurs d'entre elles m'ont mentionné qu'elles en avaient testé plusieurs avant de choisir leur application (Charlotte, EI 1; Emily, EC 2; Léana, EC 4; Patricia, EC 6; Tania, EC 1). Elles avaient fini par choisir l'application qui leur semblait la plus utile selon leurs besoins, et certaines d'entre elles ont mentionné avoir aussi choisi une application qui n'était pas trop stéréotypée au niveau du design. D'ailleurs, certaines personnes, durant les entrevues, se sont échangées des conseils concernant les caractéristiques de leurs applications, et semblaient découvrir de nouvelles fonctionnalités utiles sur leurs applications. Certain·e·s participant·e·s ont émis l'idée de changer pour des applications dont iels bénéficieraient plus au niveau des possibilités qui leur seraient offertes, et donc qui leur seraient plus utile. Qui plus est, à la question de savoir quelle modification potentielle elles apporteraient à leur application, personne n'a parlé de la confidentialité, elles parlaient toutes des fonctionnalités.

Bien que certaines des personnes participantes se soient posé des questions face aux risques potentiels que comportent ces applications en regard de l'usage de leurs données, elles ne s'étaient renseignées sur la confidentialité et le devenir de leurs données, mise à part Emily, qui avait choisi son application dans cette optique.

Aucune des personnes interrogées avaient lu les politiques de vie privée de leur application. Parmi les raisons évoquées pour ne pas s'être renseignées sur la confidentialité de leurs applications, certaines personnes mentionnaient que cela ne les préoccupait pas. Notamment, parce que ces données ne sont pas vraiment intimes et personnelles selon elles.

Je n'ai pas regardé [la politique de confidentialité]. J pense que ce n'est pas une information très personnelle, c'est pas la fin du monde si quelqu'un a accès à cette information-là. Ça ne me dérange pas (Sarah, EC 3).

Certaines mentionnaient qu'elles ne s'étaient pas vraiment renseignées sur le sujet car elles faisaient confiance aux politiques en vigueur sur la protection des données. Par exemple, Margaux mentionnait la confiance qu'elle avait en la législation européenne pour les données (le RGPD) :

[J'avais] cette tendance de me dire, j'étais protégée au niveau de mes données parce que j'étais en Europe et que y a une politique des données qui protègent les données des utilisateurs européens (EC 2).

D'autres personnes ont expliqué qu'elles ne lisaient jamais ce type de documents de manière générale, parce qu'ils sont trop longs et trop compliqués, ajoutant que certainement très peu de gens prenaient le temps de les lire.

J crois que personne ne [lit les politiques de vie privée] honnêtement. J pense que t'es bizarre si tu lis tout [...] C'est rare quelqu'un qui va dire « attends, je vais prendre 2 heures de mon temps pour lire... » (Mia, EC 1).

Margaux (EC 2) mentionnait que le manque de clarté et la longueur des documents était un procédé couramment utilisé par les entreprises qui possèdent des applications pour noyer les personnes dans tout ça, et jouer sur le manque de connaissances. Elle expliquait que selon elle, les entreprises savent très bien que ces applications sont utiles, et que les usager·ère·s vont les utiliser quand bien même :

Mais en soit c'est un peu la stratégie des applications ou des réseaux sociaux ou autres que de mettre une longue liste de politiques des données, que personne ne va lire, mais ils le savent très bien... c'est très nul. Puis en plus de ça surtout ces applications, pour les personnes menstruées ça peut vraiment aider, ils le savent très bien, donc, ils s'en fichent un peu [de rendre leurs politiques claires] (Margaux, EC 2).

Venant confirmer cela, Sarah (EC 3) a mentionné que selon elle les gens n'étaient pas assez informés sur le sujet de la sécurité des données, de l'usage qui est fait de leurs données. Elle expliquait concrètement que le manque d'information et l'ignorance sur ces sujets rendaient le choix simple : nous choisissons dans ces cas-là, la facilité (Sarah, EC 3). Emma (EC 3) a expliqué qu'elle utilisait son application depuis 2016, et qu'à ce moment elle n'avait pas lu les politiques de vie privée de l'application ou été préoccupée par la confidentialité des applications, contrairement à maintenant. Elle mentionne qu'elle en avait « moins conscience » avant, dans le sens où le sujet de la confidentialité était moins discuté (Emma, EC 3). La question de la vie privée et des risques concernant la confidentialité des données est selon elle un phénomène duquel les usager·ère·s ont commencé à se préoccuper récemment.

Certaines ont mentionné qu'elles souhaitaient se renseigner sur les politiques de confidentialité des applications, car cela les intriguait. Notamment, Patricia (EC 6) m'a recontactée à la suite de l'entrevue pour me dire qu'elle avait lu tout le document, et qu'elle pensait que, potentiellement, Flo partageait des données à des tiers. Cela démontre que les discussions ont suscité des réflexions sur ces risques pour leurs données liés à la surveillance, auxquelles elles n'avaient pas forcément pensé.

Ainsi, tous·tes les participant·e·s s'accordaient sur le fait que les documents proposés par les applications de suivi menstruel étaient trop longs à lire et qu'elles ne le faisaient jamais. Les informations données par ces applications ne sont pas claires, et les personnes participantes ne semblaient pas au courant de ce qu'il se passait avec leurs données concrètement, en-dehors de leurs suppositions. La plupart des participant·e·s n'étaient pas très préoccupé·e·s par cela et n'étaient donc pas allé·e·s se renseigner à ce sujet. Iels discutaient surtout des points positifs de ces applications.

4.1.4. Des données personnelles dont elles acceptent l'échange

Comme nous avons pu nous en apercevoir, les données liées aux menstruations n'étaient pas forcément perçues comme privées ou intimes par les participant·e·s. Quelques-unes des personnes interrogées considéraient que les données sur les menstruations étaient des données de santé personnelles et sensibles. Mais pour toutes, il s'agissait de données naturelles et ordinaires du corps humain, sur lesquelles il n'est pas censé y avoir de tabou. En conséquence, la plupart n'avaient aucun problème à partager ces données. Cela ne les dérangeait pas qu'elles soient utilisées par exemple pour faire des études :

J'avoue je me suis pas du tout posé la question [de la confidentialité des données partagées]. [...] Mais pour moi, les règles c'est quelque chose de naturel [et] j'suis pas sûre que ça amène quelque chose à quelqu'un de le savoir et moi ça m'dérange pas d'en parler dans ma vie de tous les jours [...] Donc que quelqu'un sache mes informations à l'autre bout de la chaîne, [ça ne me dérange] pas spécialement (Patricia, EC 6).

La plupart des personnes interrogées, qu'elles considéraient ces données menstruelles sensibles ou non, estimaient que celles-ci n'étaient pas vraiment « à risque ». Afin d'étayer ce raisonnement, certaines mettaient en comparaison des données qui seraient, selon elles, plus préjudiciables si une entreprise venait à les utiliser ou à revendre ces données. Notamment, certaines faisaient le parallèle avec leurs données bancaires et les applications qui peuvent être associés à leurs comptes bancaires :

Je n'ai pas confiance dans un truc qui est gratuit et qui a ton compte bancaire. Parce que y a ce truc d'argent, alors que vu que je ne sais pas ce que [les applications de suivi menstruel font des données], bah ça ne me dérange pas, parce que je me dis ils utilisent mes données mais, y a pas mon compte bancaire donc, j'me pose moins de question (Julianne, EC 2).

Isabelle mentionnait qu'à titre d'informations qui étaient utilisées, les données qu'elle générait avec son courriel devaient être beaucoup plus intéressantes au niveau marketing pour une entreprise et potentiellement plus fructueuses : « j'ai une adresse gmail, à mon avis ils me prennent vachement plus d'infos là-dessus que sur mon application des règles » (EC 4). Ainsi, souvent, par rapport à leurs données liées à leur vie privée, les messages, les courriels et les informations bancaires qu'elles partagent sur internet les préoccupaient plus que les données qu'elles partageaient sur leurs applications de suivi menstruel.

Également, le fait que ce ne soient pas des données sensibles revenaient pour justifier le fait qu'elles ne voyaient pas l'intérêt de payer une application pour la sécurité et confidentialité de leurs données :

J'pense pas qu'elle va me mettre plus à risque que d'autres que j'ai dans mon téléphone donc, j'vois pas l'intérêt pour le moment de changer [ou de payer] en tout cas (Catherine, EC 3).

Pour moi, ça ne vaut pas vraiment la peine [de payer pour une application sécuritaire]. Parce que, c'est pas une information si sensible que ça donc... Si c'était, par exemple, pour envoyer des messages et des trucs comme ça, ok, car c'est des trucs assez privés mais ça [...] (Sarah, EC 3)

Si je change d'application, j'aimerais avoir une application qui me donne plus de connaissances sur moi. Mais la confidentialité ça ne me pose pas vraiment de préoccupations (Mélodie, EC 6).

Cependant, quelques personnes ont mentionné qu'il s'agissait de données sensibles selon elles, comme Emma (EC 3) par exemple. Mais là encore, elle mentionnait que certaines données étaient plus sensibles, comme celles sur la messagerie Whatsapp. Elle a indiqué ne pas vouloir payer pour préserver la confidentialité de ses données, car cela ne lui semblait pas logique que la responsabilité lui revienne de « faire cet effort » :

Ce sont clairement des données sur la santé. Donc pour moi, c'est sensible, et ça m'générerait qu'elles soient utilisées [...]. J'ai pas envie [de payer pour la sécurité des données]. J'me dis c'est gratuit, [...] c'est bien comme ça, y a pas à faire des efforts. Peut-être qu'un jour ce sera différent, mais dans ce cas-là il faudra bouger toutes les apps. Et typiquement, j'pense que WhatsApp ou des choses comme ça, c'est beaucoup plus sensible. J'pense que ça commencera par là et peut-être après avec Clue (Emma, EC 3)

La question concernant l'idée de payer pour une application, et le prix à mettre, était intéressante. Elle venait souligner l'existence de l'échange auquel les usager·ère·s procèdent en général, en donnant leurs données pour utiliser gratuitement des applications²⁴. L'utilisation des applications

²⁴ Ou placer la barre du prix ? A quel moment considère-t-on qu'il est important de rémunérer les développeur·se·s d'application ? Si on faisait un parallèle avec les applications avec des abonnements tels que Spotify ou Netflix, pour quel service acceptons-nous de payer ? Par exemple, certaines disaient qu'elles ne verraient pas pourquoi elles payeraient car elles n'utilisent l'application que de manière minimale.

de suivi menstruel s'inscrit dans le paradigme de gratuité des applications auquel les personnes sont de manière générale habituées.

C'est horrible parce qu'en fait, on a pris cette habitude d'avoir accès à des services que sont les applications, et c'est normal et évident que ça va être gratuit, et c'est un peu « quoi t'as payé une application, mais t'es fou ! » (Tania, EC 1)

Ainsi, la question de payer pour une application mettait en exergue le constat que, lors d'un usage gratuit, les données devaient bien servir à quelque chose. C'est comme si ce point venait confirmer, pour les personnes interrogées, qu'en effet, leurs données de cycles devaient bien être utilisées, et donc que les mécanismes de surveillance commerciale étaient certainement réels. *Cette question permettait en réalité d'aborder leur perception de la tension entre utilité et vie privée d'une autre manière, possiblement plus concrètement, et de susciter leurs préoccupations.*

Est-ce que parce que c'est gratuit, ils ont le droit de nous prendre nos données je ne sais pas, mais... voilà, dans notre société d'aujourd'hui, j'me dis bien que c'est un truc à accepter quoi (Isabelle, EC 4).

Un des points importants à soulever, comme il est possible de voir au cours des dernières sections, est que les personnes participantes inséraient cet échange de données dans les mécanismes inhérents de l'emploi d'Internet. En effet, un des discours marquants qui revenait presque systématiquement lors de chaque entrevue, concernait un certain assujettissement aux logiques socio-économiques ambiantes. À chaque fois que les risques concernant les données étaient abordés, les personnes mentionnaient qu'elles acceptaient de partager leurs données de menstruation au même titre qu'elles acceptaient de partager des données personnelles sur d'autres applications tels que des réseaux sociaux : « ça ne me dérange pas parce que de toute façon, j'accepte d'utiliser Facebook, Instagram où je balance aussi des tas de choses sur ma vie. » (Héloïse, EC 5).

Ainsi, la plupart des personnes interrogées ont affirmé que si elles ne souhaitent pas payer des applications ou protéger leurs données à tout prix, c'est parce qu'elles acceptaient le fonctionnement général des applications, qui utilisent leurs données contre un usage gratuit. Elles se justifiaient alors souvent en disant qu'il était compliqué de tenir la responsabilité du devenir de ses données, et de leur usage le plus éthique possible, en s'informant soi-même. Tania (EC 1)

expliquait que le fait qu'on ne sache pas trop ce qu'il se passe au niveau des données – au vu de l'opacité des pratiques - rendait la gestion de ce problème au niveau personnel difficile, parce que cela revenait à dire que c'est aux individus de se responsabiliser par rapport à ces enjeux éthiques-là. Notamment, parce que cela demande de troquer un certain confort pour soutenir des choses qui nous dépassent en tant qu'individus. Elle continuait plus loin en mentionnant que les impératifs sociétaux à posséder des appareils numériques vont de pair avec l'utilisation et l'exploitation des données de tout un chacun, et que les géants du numériques surfent sur cette vague qui minimise cette exploitation des données pour encourager les gens à ne pas se poser de questions (Tania, EC 1). Tania affirmait que pourtant, ces enjeux ne doivent pas être banalisés et que partager ses données n'est pas anodin, surtout si l'objectif des entreprises qui les commercialise n'est pas forcément de rendre service aux personnes menstruées :

Ils n'ont pas fait [ces applications] pour rendre service aux femmes et puis pour dire : « Voilà les femmes on va vous aider dans votre cycle, et puis on va faire en sorte que les règles soient plus taboues », clairement, j pense pas que c'est ça leur objectif. Du coup ça veut dire que forcément y a un truc derrière, y a ce côté utilisation de données, marketing, faire des thunes, mais c'est vrai que c'est pas du tout le truc auquel on pense parce que, y a vraiment une volonté de faire en sorte qu'on ne puisse pas se passer d'applications [...]. Et du coup on nous aveugle avec le fait que tu scrolles et puis tu dis « j'accepte », et tu ne lis pas [les conditions d'utilisation]. Y a vraiment ce truc de cacher la merde sous le tapis et de dire : « Oh non mais les données c'est rien », mais si ça peut se revendre autant cher, est-ce que c'est vraiment rien ? (EC 1)

Les personnes interrogées constataient avec un certain fatalisme, que le fonctionnement des applications, de manière générale, reflétait le fonctionnement de la société capitaliste néolibérale actuelle, contre lequel l'on se sent plus ou moins impuissant·e, surtout au niveau de l'exploitation commerciale des données et de la surveillance qui y sont exercées :

C'est sûr que j'aimerais mieux garder mes informations privées, mais en même temps je sais très bien que tout ce qui est sur un téléphone, tout ce qui a une connexion internet est hors de mon contrôle jusqu'à un certain point. Faut vivre avec malheureusement ! (Catherine, EC 3).

Toutes les applications de toute façon elles font ça. Malheureusement. Et dans un monde idéal... (rires) enfin évidemment que ça soule quand tu sais ce genre de chose mais après [...] ça fait partie du capitalisme, ça fait partie du marketing, ça fait partie de la vie (Noémie, EC 5).

Plusieurs personnes mentionnaient qu'elles acceptaient cet échange par convention ou par habitude, pour leur confort, mais aussi parce que cela faisait partie de l'environnement numérique dans lequel elles évoluent et qui s'impose à elles spontanément :

J'pense que c'est un peu utopique de se dire que à partir du moment où on entre quelque chose dans notre téléphone que ça reste privé et que ce sera inutilisé, ça me paraît impossible en fait. Parce que oui j'suis contre le fait qu'on utilise mes données mais, si j'voulais vraiment aller au bout de ma démarche, faudrait que je fasse tout sur papier. Et j'pourrais ! Mais c'est tellement pratique les applications, que... Voilà. Peut-être que j'accepte ces risques au final pour mon confort (Emily, EC 2).

J'ai l'impression que toutes mes données sont vendues donc, j'vais pas m'arrêter là, même si c'est des informations assez sensibles, c'est par rapport à la santé [...]. Mais vu que je sais que tout ce que je mets sur mon téléphone, y a un risque que quelqu'un d'autre peut y accéder et vendre cette information [...] C'est un truc que j'accepte avec l'utilisation de tout le téléphone (Sarah, EC 3).

Mia expliquait que ce comportement allait dans la logique de la société actuelle et des modèles économiques qui véhiculent le message que « l'argent est plus important que les données personnelles » :

C'est vrai que ça fait peur parce qu'on est arrivé à un point où moi-même j'accepte l'idée que mes données soient utilisées par des compagnies. Et c'est vrai que ça montre un peu le monde dans lequel on vit [...] tu vois c'est ça le truc qui est pire... Maintenant on te dit « bah l'argent c'est plus important que tes données personnelles » (EC 1).

Il semblait donc qu'il y ait une différence entre la question de l'intimité et celle de la confidentialité de ces données concernant l'atteinte à la vie privée. La plupart des personnes participantes ne souhaitaient pas que ces données soient protégées parce qu'elles considéraient qu'elles sont intimes. Au contraire, elles revendiquaient le fait que ces données soient normalisées et pas taboues (même si plusieurs d'entre elles étaient dérangées par le fait que ces données soient utilisées à des fins de surveillance de leurs comportements pour de la publicité ciblée). Leurs préoccupations face à une atteinte de la vie privée dépendaient de leur vision non pas de ces données, mais plutôt des usages qu'on pouvait en faire, ainsi que de leur réaction face à ces usages, et de leur idée des préjudices qu'ils pouvaient avoir sur elles. La plupart des personnes étaient dérangées par un usage de leurs données pour de la publicité, mais, ne considéraient pas que cela comporte des risques

préjudiciables, et donc une atteinte importante à leur vie privée. Elles acceptaient cet usage de leurs données, qui n'empiète pas trop sur leur vie privée.

De plus, Sarah, a par exemple mentionné que les visions de la vie privée, et donc les préoccupations en matière de confidentialité, dépendait de l'environnement culturel, car elle a grandi en Tunisie, et qu'il n'y avait alors pas vraiment les mêmes soucis pour la vie privée :

Mais aussi, j'ai grandi dans une dictature, donc vraiment la liberté et la privacy c'était pas très commun quand j'étais jeune ! Maintenant c'est un peu mieux mais ... je vois par exemple que mes collègues allemands, ils font beaucoup plus attention à ce genre de choses [...]. Mais, moi et mes amis Tunisiens, [...] c'est vraiment tout à fait différent donc j pense qu'il y a aussi l'influence de comment on a grandi (Sarah, EC 3).

Enfin, le fait d'avoir des préoccupations pour la vie privée ne voulaient pas forcément dire qu'elles considéraient que c'était aux individus de faire des efforts, mais elles s'accordaient toutes sur le fait que c'était aux entreprises d'y faire attention.

Ainsi, la question concernant le paiement potentiel des applications a mis en avant l'échange que les personnes font en donnant leurs données contre un usage gratuit. Cela venait confirmer la surveillance exercée à travers leurs données, et si elle n'était ni correcte ni souhaitée pour beaucoup, elle était acceptée, car elle s'insère dans le paradigme environnant du fonctionnement des dispositifs numérique et des applications. Cette question permettait d'illustrer la tension entre l'utilité des applications et les risques de leur usage de manière générale. Plusieurs trouvaient frustrant que ce soit de leur responsabilité de se renseigner par rapport à cela, et de devoir protéger leurs données. Cependant, concernant les données menstruelles, elles ne semblaient pas penser que ces données soient préjudiciables, et donc que leur usage à des fins commerciales consiste en une atteinte réelle à leur vie privée.

4.2. Pratiques et préoccupations des personnes participantes face à la tension

Cette section retrace les *pratiques* et des *préoccupations* des usager·ère·s concernant l'usage des applications de suivi du cycle menstruel. Pour ce qui est des *pratiques* face à cette tension, concrètement, pour la plupart des personnes interrogées, celles-ci se résument par une utilisation classique de l'application de suivi du cycle menstruel, que ce soit teinté de préoccupations, ou pas.

Cependant, certaines personnes ont mentionné des pratiques spécifiques en réaction à la tension, au niveau de la gestion de leurs données, ou en contrant les incitations commerciales liées à la surveillance des données. Différents types de préoccupations ont aussi émergé dans la discussion, qui concernaient les enjeux plus globaux de l'utilité que peuvent avoir les applications pour les personnes menstruées en général, et de la surveillance des données. Les enjeux soulevés s'appuient sur des dynamiques féministes, car ils visent une certaine équité de traitement et le bien des personnes menstruées. En effet, dans leur manière de composer avec la tension, plusieurs personnes ont invoqué des éléments au niveau plus collectif, qui concernent toutes les personnes menstruées, et non pas uniquement leur propre usage des applications.

4.2.1. Pratiques concrètes des personnes participantes face à la tension : maximiser l'utilité ou minimiser les risques

Les personnes interrogées agissaient en fonction de l'utilité et des risques de leurs applications de diverses manières. Premièrement, les participant·e·s géraient différemment les données qu'elles partageaient avec les applications. Plusieurs personnes faisaient attention à ne pas donner trop de détails sur leur vie personnelle et donc choisissaient de contrôler la quantité et le type de données qu'elles partageaient sur l'application.

J'ai un peu arrêté de mettre tous mes symptômes, enfin tout ce qu'il se passait dans mon corps parce que justement j'avais plus très envie de donner toutes ces données aux applications (Isabelle, EC 4).

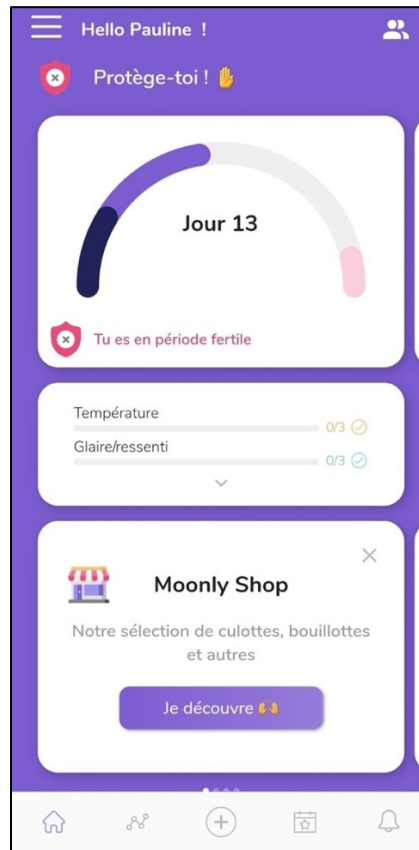
J'avoue que j'ai moins envie de donner des infos sur mes symptômes, mon activité sexuelle ou autre [...] Enfin ils savent quand j'ai mon cycle, ils ne sont pas obligés de savoir quand j'ai tel ou tel symptômes, tel ou tel rapport... (Charlotte, EI 1).

D'autres avaient choisi au contraire, d'ajouter leurs symptômes de manière complète, pour avoir un suivi plus détaillé et précis de leurs menstruations, comme Ines (EC 5), Patricia (EC 6) et Neila (EC 4) par exemple. Cette dernière mentionnait d'ailleurs qu'elle appréciait le côté « gadget » de l'application.

Deuxièmement, certaines ont indiqué qu'elles avaient choisi leur application en fonction de ce même désir de maximiser l'utilité ou minimiser les risques. Emily (EC 2) par exemple, a choisi

Moonly parce que cette application correspondait à ses valeurs, mais aussi car elle lui semblait plus sûre au niveau des données.

Image 6 : capture d'écran de l'interface de l'application Moonly



Emily a mentionné qu'elle payait son application pour soutenir le modèle de réalisation de l'application, une petite entreprise locale et accessible²⁵ :

J'paie parce que c'est une petite entreprise, c'est des gens qui ont l'air super chouette. Et c'est une appli qui correspond à mes valeurs, genre inclusive tout ça. Et du coup j'voulais vraiment y mettre le prix (EC 2).

²⁵ Elle a explicité que cette application était développée et conçue par une sœur et un frère français, à qui elle pouvait écrire en cas de besoins et questions sur l'application.

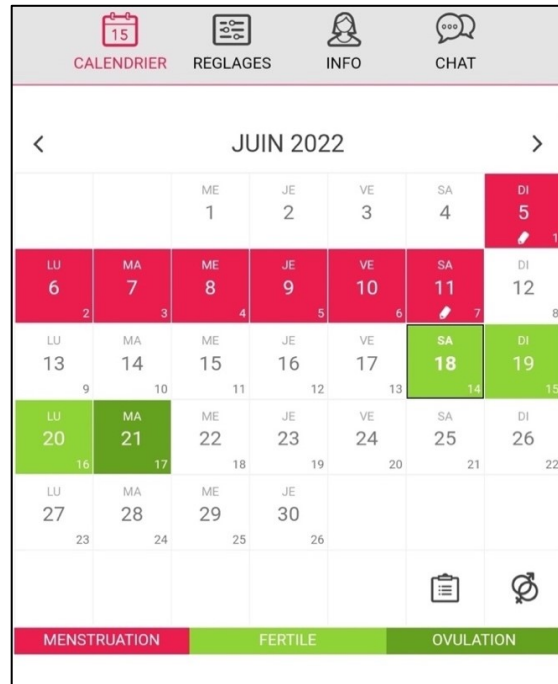
Elle mentionnait que le fait d'avoir ce type d'application la rassurait quant à l'usage qui était fait de ses données et leur confidentialité :

J'ai choisi Moonly justement parce que [...] c'est pas une grande entreprise du type Flo ou Clue, où on sait que y a des trucs pas très nets au niveau des données. Potentiellement, revendre des données de cycle, c'est assez lucratif, des fois j'me fais un peu la réflexion parce que je vois mon comportement d'achat change au long du cycle. Genre clairement on pourrait me cibler des pubs par rapport à mon cycle, mais vraiment, et ça marcherait à 100%. [...] Et ça me fait grave flipper (Emily, EC 2).

Marie, qui utilise l'application Lady Timer, une des précurseurs du type, mentionnait qu'elle avait confiance en son application, car elle n'avait pas dû créer de compte, et que c'était une application peu populaire :

T'sais admettons, comme Clue, j'suis sûr qu'ils ont une grosse équipe de marketing qui font du ciblage pis tout ça, et si je donne mon adresse courriel, j'suis sûre que je pourrais avoir des pubs d'autres choses sur toutes mes autres plateformes. Mais celle-là, vu qu'elle est vieille puis qu'elle est vraiment [basique], on dirait que j'ai plus confiance (Marie, EI 2).

Image 7 : capture d'écran de l'interface de l'application Lady Timer



A l'inverse, Patricia (EC 6) et Ines (EC 5) avaient choisi Flo afin de pouvoir rentrer le plus de symptômes reliés possibles sur leur application, et maximiser le côté pratique et commode de l'application.

Troisièmement, plusieurs personnes partageaient leurs données avec ces applications notamment car elles supposaient d'emblée que cela permettait d'aider la recherche sur la santé menstruelle, à travers l'agrégation et l'usage des données partagées. Elles partageaient leurs données à la fois pour leurs propres besoins, mais en se disant (voire, en se rassurant) que cela devait aider la recherche sur la santé reproductive. Ainsi, il y avait une attente forte d'un usage de leurs données qui soit « positif » et apporte des avancées pour les personnes menstruées.

J'me disais en tout cas, j'espère qu'ils se servent de cela à bon escient, ils doivent faire des supers portraits, t'sais mieux comprendre la femme j'espère avec ça ! Comment le cycle fonctionne... (Marie, EI 2).

Je sais que y a des applications [...] qui disent que leurs données vont être utilisées pour mieux connaître les femmes, pour avoir les statistiques de la moitié de la population, pour

mieux étudier les sujets concernant les menstruations. Je trouve ça quand même utile, donc j'me suis pas gênée de donner mes données (Mélodie, EC 6).

En réalité, l'usage qu'elles souhaitent de leurs données, pour la plupart, était en lien avec cette idée-là de production de base de données utiles à des études scientifiques sur la santé menstruelle. A prime abord, elles évoquaient souvent cet usage-là de leurs données, contrairement à des usages à des fins de surveillance pour améliorer la publicité ciblée, comme vu précédemment.

J' préfère qu'ils utilisent clairement mes données pour [la recherche sur les menstruations] que pour faire de la pub (Charlotte, EI 1).


Cependant, après discussion, la plupart des personnes ne savaient pas réellement si c'était vrai et ne s'étaient pas forcément renseignées là-dessus. On pourrait supposer, potentiellement, que le discours des entreprises qui développent ces applications y est pour quelque chose, et influence les attentes des usager·ère·s et leurs choix d'usage. En effet, les entreprises développent souvent cette image de l'empowerment que permettent ces applications pour les personnes menstruées, et certaines, telles que Clue et Flo, mentionnent aussi concrètement que les données récoltées sont utilisées à des fins de recherche.

Image 8 : captures d'écran de l'extrait de la politique de confidentialité de Flo (à gauche) et article concernant l'usage des données pour la recherche sur la santé menstruelle sur Clue (à droite)


← Politique de confidentialité

Flo 🔍 ☰

Nous vous recommandons de lire la présente Politique de confidentialité dans son intégralité ainsi que nos conditions d'utilisation dont voici quelques points clés que, nous l'espérons, vous trouverez utiles :

 **Les données qui vous sont utiles**

Lors de votre utilisation de Flo, nous pouvons collecter vos Données à caractère personnel et les utiliser à des fins d'amélioration de l'expérience utilisateur, telles qu'une plus grande précision des prédictions, la personnalisation des articles que vous recevez, etc. Aux fins des activités de recherche, nous utilisons uniquement des données anonymisées et agrégées, qui ne peuvent pas vous être associées.


 **Vous pouvez contribuer au développement de la communauté de Flo**




Sous réserve de votre consentement, nous pouvons utiliser les informations techniques vous concernant (votre identifiant technique unique, votre tranche d'âge, le statut de votre abonnement et les données relatives au lancement de l'application) à des fins de

ABOUT CLUE

Scientific research at Clue

How tracking your cycle advances female health

 by [Anna Druet](#) — March 27, 2018

When you track in Clue, you contribute to an [unprecedented data set](#) that is forwarding the understanding of female health in a new frontier of health research. We work with top research institutions and clinicians to explore topics with real-world impact — to better understand our bodies and physical mechanisms, explore our cultural and demographic diversity, and to break harmful taboos.

Quatrièmement, pour ne pas céder à la publicité ciblée que proposent les applications, une des personnes, Patricia a indiqué qu'elle n'avait pas associé sa carte de crédit à son téléphone :

J'ai pas du tout tendance à avoir la fièvre acheteuse ou me laisser convaincre sur Internet. Après, j'ai pas non plus ma carte bancaire sur mon téléphone, j'ai refusé ces trucs-là, justement pour ne pas me laisser plus tentée par certains trucs... parce que c'est facile de dépenser, on va pas se mentir, j'suis pas non plus invincible sur la manipulation (EC 6).

Enfin, Marie (EI 2) a, elle, choisit de mettre un mot de passe sur son application, pour que personne ne puisse accéder à ses données depuis son téléphone portable.

Ainsi, il existe plusieurs pratiques développées face à cette tension entre utilité des applications et une atteinte potentielle à la vie privée (qui peut résulter en des incitations à l'achat), à savoir, notamment, gérer la quantité et le type d'informations partagées. Certaines préfèrent maximiser l'utilité de leur application en inscrivant un grand nombre de données sur leurs menstruations et les symptômes reliés, afin d'avoir une vision la plus détaillée possible de leurs cycles. D'autres choisissent d'en mettre le moins possible, dans une optique, à l'inverse, de minimisation des risques du partage de ces données. Dans cette idée, certaines personnes choisissent une application en fonction de ce qui les préoccupe, que ce soit le fait d'avoir le plus d'informations possibles, d'avoir confiance en la sécurité de l'application ou d'être en accord avec les valeurs véhiculées par l'application. Certaines personnes affirment partager leurs données à travers ces applications notamment parce que cela vient contribuer à la recherche scientifique concernant la santé menstruelle, ce qui les rassure dans leur usage et vient contrebalancer les risques potentiels. Enfin, certaines personnes résistent aux impacts de la surveillance commerciale, ou encore, protègent l'accès à leur téléphone. Mais il faut souligner que *la plupart des personnes participantes faisaient un usage classique de ces applications, et qu'elles n'agissaient pas forcément en conséquence de la tension entre l'utilité et les risques*. Finalement, les pratiques révélées permettent surtout d'illustrer leur compréhension et leurs perceptions de ce qu'il se passe avec leurs données, comment celles-ci peuvent potentiellement être utilisées. De concert avec les perceptions que les personnes participantes ont de la tension, ces pratiques permettent de mettre en lumière leurs *préoccupations* concernant ces applications. Cela permet de renseigner sur ce qu'elles apprécient et ce qui les dérange.

4.2.2. Les enjeux féministes autour de la tension

Les personnes participantes ont évoqué plusieurs préoccupations ayant trait à des enjeux féministes englobant l'usage des applications de suivi menstruel à un niveau plus général. Elles prenaient la forme de réflexions sur les potentialités que pouvaient avoir ces applications au niveau collectif, ce que celles-ci pouvaient apporter aux personnes menstruées, ou pas. Notamment, l'importance des discussions collectives autour de ces applications a été soulevée. L'effet de démocratisation du

sujet des règles que ces applications permettent a aussi été mentionné. Enfin, l'importance que ces applications bénéficient aux personnes menstruées, notamment dans les profits qu'elles génèrent, a aussi été relevée.

De l'usage individuel aux discussions collectives

Plusieurs personnes ont mentionné que leur usage de ces applications était assez personnel, et qu'elles n'en avaient pas forcément parlé avec leurs ami·e·s ou avec des membres de leur famille.

Maintenant que j'y pense, avec des copines [on n'en a pas parlé]. Et même là je suis en train de réfléchir j'me dis j'en n'ai même jamais parlé avec ma sœur ! [...] ça me choque, comment ça s'est fait que j'lui ai jamais posé la question ? Donc c'est vrai que c'est un peu quand même un truc où, c'est un peu toi et ton corps... (Léana, EC 4).

Moi, justement [quand on m'a parlé] de ce projet j'étais avec un groupe de copines. Et on a parlé du fait qu'on utilisait une app, et j'savais pas du tout qu'elles en utilisaient une aussi, j'étais surprise. Enfin, en me disant « bon bah c'est un truc assez commun », mais finalement c'est vrai qu'on en n'avait jamais discuté (Emma, EC 3).

Neila a notamment soulevé que si l'usage de ces applications était personnel, c'est parce que les personnes menstruées sont quand même encore éduquées à gérer le suivi des règles de manière très individuelle :

[C'est un peu comme] notre p'tit jardin secret, puis on a un peu toujours fait ça comme ça. Et cette appli c'est un peu de nouveau ça au final. C'est un peu chacun son p'tit truc [...] (Neila, EC 4).

Les personnes mentionnaient que de manière générale elles étaient très à l'aise de parler de leurs règles à leur entourage, mais qu'elles ne parlaient pas tant de leurs applications, parce que le suivi s'effectue sur leur téléphone, et qu'il est considéré comme privé ou inintéressant. Aussi, pour beaucoup, comme le suivi des règles est normalisé et que les femmes le font de manière assez spontanée chaque mois, l'usage d'une application à cette fin ne paraît pas forcément exceptionnel. L'usage de ces applications était donc perçu comme une « continuation facilitée » d'un processus usuel. Neila (EC 4) a mentionné qu'elle avait eu son cycle menstruel perturbé par les vaccins pour la Covid-19. Elle a réalisé que si elle en avait parlé à son entourage, elle n'avait pas pour autant

mentionné que c'était grâce à son application de suivi menstruel qu'elle avait pu s'en rendre compte, parce que « c'est comme si c'était un truc que tu ne mentionnes pas » (Neila, EC 4).

Ces participant·e·s qui n'avaient pas vraiment parlé de leur application dans leur entourage ont soulevé que faire des entretiens à plusieurs était très intéressant, car iels étaient curieux·ses d'en savoir un peu plus sur l'utilisation des autres. Ces personnes étaient très enthousiastes à l'idée de parler de l'usage de leur application, et c'était une des raisons pour laquelle elles avaient souhaité participer à ces entretiens.

J'trouve vraiment chouette la dynamique de pouvoir faire un entretien comme ça groupé. [...] J'trouve intéressant d'avoir aussi la réponse des autres, parce que j'en n'ai pas beaucoup discuté avec des copines ou comme ça, j'trouve drôle d'avoir aussi leur avis. [...] Et du coup d'avoir pour une première fois une vraie discussion autour de ces applications parce que c'est vrai que je l'ai pas tellement abordé (Léana, EC 4).

Moi quand j'ai vu ce message j'me suis dit « ah mais c'est trop cool » on va pouvoir parler de ça. [...] J'étais intéressée de savoir... Les autres ce qu'elles vivaient avec ce truc-là (Neila, EC 4).

Cependant, comme mentionné, d'autres participant·e·s ont indiqué qu'iels avaient discuté de leur application avec leur entourage, et certain·e·s s'était même fait·e recommander leur application comme Patricia (EC 6), qui avait découvert ces applications grâce à ses sœurs, ou Héloïse (EC 5), Charlotte (EI 1) et Isabelle (EC 4), qui les avaient téléchargées sur les conseils d'ami·e·s. Patricia, étant très satisfaite de Flo, avait réalisé une petite vidéo explicative pour une amie sur son application, « pour lui donner envie, parce que c'est quand même vraiment utile » (EC 6). Marie (EI 2), qui utilise Lady Timer et qui mentionnait que son application avait eu un réel impact dans sa vie concernant la compréhension de ses humeurs et de ses émotions, a aussi expliqué qu'elle avait recommandé son application à son entourage parce qu'elle avait trouvé ça très utile, significatif et important.

La démocratisation du sujet des menstruations

Même si leur usage était assez individuel pour la plupart, plusieurs personnes participantes se rejoignaient sur l'idée que ces applications avaient pourtant réellement le potentiel de catalyser la discussion sur les menstruations, notamment avec des personnes qui ne sont pas menstruées, et de

normaliser cette discussion, ainsi que de partager des connaissances sur les cycles menstruels. Selon plusieurs personnes, ces applications permettent potentiellement de susciter des questionnements de la part des personnes non-menstruées sur les règles, et de leur donner envie de se renseigner et ainsi de pouvoir mieux comprendre les cycles menstruels : « j’ pense que y a peut-être des gars qui peuvent s’instruire comme ça. Enfin des gars ou d’autres personnes... » (Noémie, EC 5). Par exemple, certaines mentionnaient que leur application avait engendré des discussions sur les règles avec leur partenaire.

La dernière fois c’était trop chou [mon copain] m’a dit « mais en fait, concrètement c’est quoi un cycle, comment tu calcules un cycle » et il en avait aucune idée [...] Et dans un monde, dans une époque où on arrive beaucoup plus à intégrer l’homme à tout ce qui est contraception, à la vie de la femme et à essayer de partager les tâches, que ce ne soit pas toujours à nous de gérer, bah ça pourrait être utile [de partager ces informations et qu’il ait l’application aussi] (Patricia, EC 6).

J’trouve que c’est très individuel [l’usage des applications] ... Mais j’ pense que ça permet individuellement d’apprendre des choses sur soi, et de passer des messages à son entourage sur ce qui existe et ce qui est possible de faire (Emma, EC 3).

Ainsi, ces applications peuvent donner, par leur existence, la possibilité d’ouvrir la discussion sur le fonctionnement du cycle hormonal et la gestion des règles. Selon la plupart des personnes interrogées, les applications de suivi du cycle menstruel permettent ainsi une certaine démocratisation des menstruations, sujet encore plutôt tabou. Héloïse et Noémie (EC 5) ont mentionné que le simple fait qu’elles existent et que des personnes les aient développées (quand bien même il s’agisse d’hommes motivés par le profit sur la vente de produits menstruels) démontre une certaine normalisation du sujet.

Moi j’ pense que d’une façon, [...] ça démocratise un peu le sujet. [...] Du fait que ça existe en soit et que c’est quelque chose de visible quelque part, ça doit peut-être contribuer à rendre les règles moins taboues (Héloïse, EC 5).

C’est vrai que y a aussi le côté mauvais où y a des gars qui sont assis à une table et qui se disent « on va leur faire acheter des trucs quand elles sont impulsives » bah... En fait ils sont quand même en train de parler des règles. Même si c’est négatif, ça fait que des gars qui n’ont rien à voir avec les règles vont se pencher là-dessus et sur les phases de nos cycles [...] (Noémie, EC 5).

Cependant, Ines avait un avis contraire, et affirmait que cela ne concernait pour le moment, la plupart du temps, que les personnes menstruées : « il n'y a qu'une femme qui va l'ajouter, enfin qui va l'utiliser [...] » (EC 5). Ainsi, tout dépend encore de la manière dont on utilise ces applications, dont on en parle. Cela dépend de la manière dont on les visible et dont on leur donne de l'importance, afin de légitimer l'expérience des personnes menstruées et la responsabilité du suivi du cycle menstruel et souligner l'importance de la santé menstruelle et reproductive. Si ces applications représentent un potentiel de changements discursifs sur les menstruations, elles s'inscrivent encore dans un contexte sociétal où l'usage d'application est individuel, et la gestion des menstruations encore très personnelle. Des possibilités pourraient émerger, par exemple, avec la banalisation de l'usage de ces applications par les partenaires des personnes menstruées.

Le suivi des règles avec quelqu'un d'autre permet d'en partager la responsabilité

Deux personnes ont en effet expliqué qu'elles suivaient leur cycle à travers une application avec leur partenaire, et que c'est leur partenaire qui se chargeait de remplir les caractéristiques du cycle ainsi que les symptômes reliés aux menstruations :

Ah oui mais moi, je ne touche pas l'application. C'est moi qui dis chaque jour à mon mec, alors : « j'ai ça, j'ai ça, j'ai ressenti ça », et c'est lui qui remplit, comme ça il peut suivre un peu parce que sinon il ne sait pas où il en est et... voilà. C'est un peu le deal qu'on a trouvé ensemble (Emily, EC 2).

[Mon copain] me demandait mes symptômes et il les insérait lui-même, pour son Clue [...]. Pour non seulement voir comment allait à ma journée, physiquement et mentalement, mais aussi pour savoir comment sont mes règles (Margaux, EC 2).

Image 9 : capture d'écran montrant l'option de Clue intitulée « Clue Connect » qui permet de partager le suivi de son cycle avec quelqu'un d'autre



Ceci vient toucher à la question de la responsabilité du suivi des menstruations. L'application permet, dans ces cas-ci, de partager cette responsabilité, notamment avec des personnes qui ne sont pas menstruées. Suivre son cycle, gérer sa fertilité et monitorer sa santé menstruelle représente une charge mentale, et le fait de partager cette responsabilité avec quelqu'un permet de soulager un poids, mais aussi de créer des liens et de partager des connaissances. Car les menstruations sont reliées à plein de facteurs qui impactent la vie des personnes menstruées, comme l'avance Mélodie :

J'trouve que c'est une très bonne idée [de partager les informations sur son cycle] parce que, depuis toujours on trouve que les menstruations, c'est quelque chose [qui nous concerne uniquement], et c'est vraiment lié à toutes les activités. Donc, notre famille, nos copains, j'pense qu'ils doivent savoir, ce changement de notre corps, d'hormones. Ce n'est pas juste nous qui avons besoin de savoir (Mélodie, EC 6).

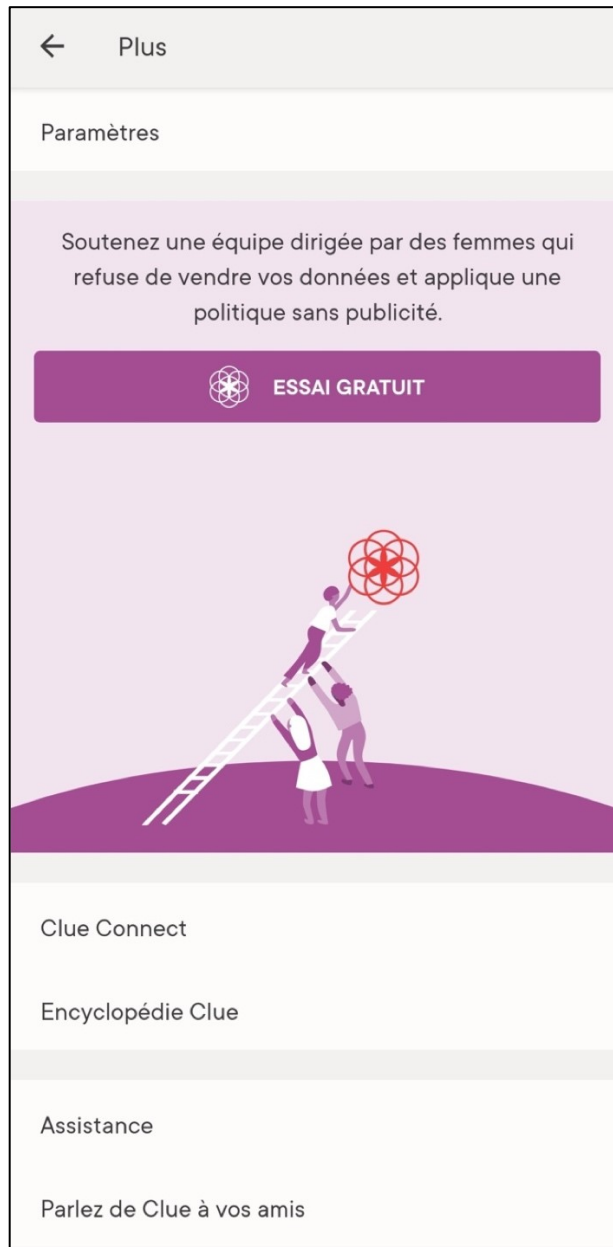
Alors que pour certaines personnes, cela paraissait naturel que des personnes décident de partager ces informations avec leurs partenaires, d'autres étaient surprises. Des participant·e·s ont exprimé leur méfiance à partager leur cycle, en raison des stéréotypes existants sur les règles, mais aussi du stress que cela pouvait créer, par exemple s'il y avait une volonté de grossesse. Iels craignaient des

préjudices potentiels si l'on venait à ne voir les personnes menstruées que comme liées à leurs menstruations et expliquer tous leurs comportements en fonction de leur état hormonal. Ainsi, même si ce partage peut être intéressant pour le suivi de la santé menstruelle de manière plus collective, il est aussi teinté de craintes face à une sorte de déterminisme hormonal stéréotypé. A nouveau, si ces applications créent des potentiels pour collectiviser la responsabilité du suivi des menstruations, elles s'inscrivent dans un cadre sociétal dans lequel le phénomène des menstruations n'est pas encore dénué de préjugés et de méconnaissances, notamment sur la diversité des expériences.

Un service conçu par des personnes menstruées, pour tenir compte de toute la diversité des personnes menstruées et les enjeux auxquels elles font face

Quelques participant·e·s ont mentionné l'importance de soutenir et de développer des applications faites par des personnes menstruées. Ce, pour avoir des outils numériques qui offrent une variété de possibilités en fonction des expériences différentes, et qui représentent la diversité des femmes. Mais aussi, afin de soutenir le bien-être des personnes menstruées et leur représentation, leur visibilité et donc leur pouvoir dans l'économie globale. Mia a mentionné que pour elle, il était important d'avoir une application faite par des femmes pour les femmes, pour sentir ce soutien et la sororité au niveau de la santé menstruelle, et promouvoir un environnement sûr : « [...] et du coup d'avoir plus cette image où, si t'as un problème avec ton corps, si t'as un problème avec ton cycle, tu te dis : là j'aurai toutes les informations nécessaires au même endroit » (EC 1). Bien qu'on puisse constater qu'il existe désormais de plus en plus d'applications qui se revendiquent être faites par des femmes pour des femmes, comme Clue par exemple, de nombreuses applications, tels que Glow, et Flo sont gérées et possédées par des hommes.

Image 10 : capture d'écran d'une publicité pour l'abonnement payant de Clue sur l'application, qui propose de soutenir une équipe dirigée par des femmes et qui refuse de vendre les données



Lorsque la question des profits du marketing des règles et des personnes qui possèdent les applications de suivi menstruel a été abordée, Ines m'a directement dit :

J'suis pas du tout étonnée [que ce soient des hommes qui fassent du profit grâce aux produits de santé menstruelles]. Tu regardes de toute façon, c'est un peu pour tout, même pour les vêtements de femmes (EC 5).

Ceci semblait les déranger, mais ne les surprenait pas. Elles étaient blasées à l'idée que les données récoltées sur des applications puissent servir à enrichir des hommes, répliquant des schémas de pouvoir patriarcaux grâce aux profits économiques réalisés. Lorsque je leur ai demandé si elles accepteraient de payer pour une application, Noémie a mentionné que cela dépendait des buts de l'application et des personnes qui les possèdent et s'enrichissent à travers elles :

Si c'est fait par des femmes ouais. [...] J'pense que oui si c'est un truc vraiment éthique et que tes infos peuvent servir à faire avancer des trucs dans la recherche des règles, pourquoi pas (EC 5).

Certaines personnes accepteraient de payer leur application non pas spécialement pour protéger leur vie privée ou leur données personnelles, mais pour soutenir les applications plus éthiques, qui sont possédées et développées par des femmes, et/ou qui font avancer la recherche pour la santé menstruelle et reproductive, comme Tania (EC 1) et Héloïse (EC 5), notamment. Elles préféreraient donc soutenir des avancées qui leurs seraient bénéfiques et bénéfiques aux personnes menstruées en général, que d'avoir plus de sécurité pour leurs données et ne pas être sujette à de la publicité ciblée.

Ainsi, les personnes interrogées se sont montrées enthousiastes, pour la plupart, aux potentiels qu'offrent ces applications pour amener des discussions, échanger des connaissances et des informations concernant les menstruations, démocratiser ce sujet, ainsi que pour partager la responsabilité du suivi des cycles avec d'autres personnes. Cependant, quelques-unes ont mentionné des préoccupations dues au fait que les règles soient encore reléguées à quelque chose qui n'est pas prioritaire dans la société, ainsi que les stéréotypes et les tabous existants autour des menstruations. Il semblait aussi que les applications de suivi menstruel, s'inscrivant de manière générale dans un usage personnel des téléphones mobiles, pouvaient aussi venir maintenir ce statu quo de gestion individualisée des menstruations, dépendamment de l'usage qui en est fait. Enfin, certaines personnes ont appuyé leur volonté que ces applications soient développées par des personnes menstruées pour représenter leurs intérêts, et qu'elles permettent de faire profiter les personnes menstruées, que ce soit à travers la recherche pour la santé menstruelle. *Ainsi, elles soulevaient, de manière générale, que les applications de suivi menstruel sont porteuses de potentiel, mais qu'elles s'insèrent dans un contexte particulier, au croisement entre un dispositif numérique utile, utilisé de manière assez individuelle et produit dans les conditions du capitalisme,*

et un outil discursif complexe, qui porte sur un sujet encore teinté d'a priori, les menstruations. De manière générale, les préoccupations des personnes interrogées avaient trait à des questions fondamentalement féministes, car ces dimensions sont au cœur des réflexions pour l'égalité, le bien-être et la reconnaissance des personnes menstruées et de la santé menstruelle.

Pour conclure cette analyse, nous pouvons constater que la *perception* de la tension nous en dit tout autant que la manière dont les usager·ère·s *composent* avec celle-ci, car leurs manières de composer découle directement de leur manière de voir la tension. La plupart des participant·e·s mettaient plus d'emphase sur les bénéfices perçus de ces applications. Les risques que comportent ces applications ne sont pas forcément toujours connus, ou considérés comme préoccupants, notamment parce que l'usage des données par les applications restent peu clair. Même une fois la surveillance des données à des fins commerciale évoquée, bien qu'elle dérangeait éthiquement, il n'y avait pas forcément de réelle préoccupations la concernant, car elle ne semblait pas trop préjudiciable. Les personnes participantes avaient des perceptions différentes de leurs données, et ne les considéraient pas toutes comme intimes et/ou sensibles. Elles avaient également des visions différentes concernant la vie privée, car cela dépendait de leurs manières de percevoir leurs données justement, mais aussi les usages de celles-ci et la dimension préjudiciable de ces usages. Dans tous les cas, elles acceptaient de les partager en échange d'un service personnalisé donné par l'application. Elles inscrivaient les usages potentiels de leurs données et les risques que cela comporte dans l'usage d'Internet de manière générale, et mentionnaient que dans la société actuelle, il n'est pas réellement possible d'y faire face, et que cet échange était largement répandu. Leurs données de menstruations n'y faisaient pas exception. Cependant, pour mitiger les risques de la surveillance des données, les participant·e·s employaient diverses pratiques. Enfin, certaines personnes ont mentionné qu'elles étaient préoccupées par des enjeux féministes qui entourent la question de l'usage de ces applications, évoquant les potentialités d'améliorations allant vers l'égalité et le bien-être des personnes menstruées, et la reconnaissance de l'importance de la santé menstruelle de manière plus globale.

Chapitre 5 Discussion

Dans ce chapitre, je réponds à mes questions de recherche en faisant des liens avec le féminisme des données et les études sur la surveillance, ainsi que les concepts développés dans le cadre théorique, qui permettent de mieux faire sens des perceptions des personnes participantes et d'avancer des propositions pour améliorer le suivi des menstruations de façon intègre et respectueuse, en œuvrant pour la justice et l'équité. Premièrement, les éléments qui semblent importants pour les personnes participantes relèvent surtout des avantages que peuvent apporter ces applications pour les personnes menstruées, au niveau individuel comme au niveau collectif. Les données personnelles partagées avec ces applications représentent pour elles une forme de pouvoir pour légitimer et souligner l'importance de la santé menstruelle. Les manières dont les usager·ère·s composent avec la tension soulèvent la question de la congruence de la notion de consentement éclairé dans le cadre du traitement des données. Enfin, grâce à ces éléments, nous pouvons constater que les personnes composent avec la tension en fonction de ce que propose la théorie du calcul de la vie privée, c'est-à-dire en fonction de ce qu'elles perçoivent de la tension, des avantages et des risques. Cependant, les risques sont peu connus et surviennent surtout grâce à la discussion collective, et cela suscite des réflexions quant aux potentiels bénéfiques qu'offrent ces applications.

5.1. Un glissement au sein de la tension : l'importance de l'utilité collective des applications

Quels sont les éléments de la tension qui sont les plus importants pour les personnes participantes ?

Les éléments importants pour elles avaient trait surtout au côté utile et pratique de ces applications. En effet, elles mettent surtout de l'avant l'utilité de ces applications pour faciliter le suivi du cycle menstruel, pour mieux comprendre le corps et l'état de santé général, et pour soulager la responsabilité de devoir constamment penser à prévoir leurs périodes. Elles apprécient le fait d'avoir des traces de leurs cycles facilement accessibles, et d'avoir un suivi personnalisé. Comme mentionné dans l'étude de Wang et al. (2016), la personnalisation des services qu'offrent les applications de suivi menstruel est un élément qui fait peser la balance en faveur des avantages perçus.

Mais aussi, à un niveau plus général, elles trouvent important que les applications aident la recherche menstruelle et soutiennent les personnes menstruées. Au cours des discussions, elles soulignaient le fait que ces applications permettent potentiellement d'ouvrir le dialogue sur les menstruations avec d'autres gens, menstrués ou non. Ainsi, ces applications leur semblent utiles et importantes car elles viennent en quelque sorte normaliser le sujet des menstruations, et apporter une réflexion collective sur l'importance de la conscientisation à la santé menstruelle et reproductive. En choisissant une application pour leur utilité, les personnes participantes revendiquent le droit d'être aidées dans leur suivi, et de contribuer à la recherche scientifique sur les menstruations. Il est possible que le fait d'avoir des menstruations permette de s'assimiler de manière forte aux personnes qui en ont. En effet, la charge mentale que le suivi des menstruations crée, le tabou encore présent autour du sujet, et le fait que les menstruations soient encore confinées à être gérées individuellement de manière discrète (Eschler et al., 2019; Healy, 2021; Hohmann-Marriott, 2021) font que la question de la normalisation des règles, l'aide à la recherche pour la santé menstruelle et le support qu'apportent ces outils pour la santé reproductive sont plus importants que les questions de données et de marketing ciblé pour ces personnes. En effet, elles ne semblent pas réellement préoccupées par la dimension des risques potentiels de ces applications, et insistent surtout, dans leur manière de voir ces applications, aux possibilités positives qu'elles permettent à un niveau collectif pour les personnes menstruées. Pour la plupart, *les risques liés à la surveillance des données à des fins commerciales ne sont pas importants*, même si elles ne la trouvent pas éthique. Elles ne percevaient pas, à la base, que ceci pouvait être potentiellement préjudiciable pour elles, et donc constituer une atteinte à leur vie privée. Le paradoxe de la vie privée (*privacy paradox*), abordé dans le cadre théorique, qui illustre la discrédence entre le fait que les personnes se disent préoccupées de la confidentialité de leurs données et leurs pratiques pour les protéger, n'était pas forcément vérifié auprès des personnes interrogées. En effet, le petit groupe qui se disait préoccupé agissait en conséquence, en minimisant leurs données partagées et/ou en choisissant une application qui leur semblait sécurisée. Mais finalement, la plupart n'étaient pas préoccupées par l'usage de leurs données à des fins commerciales.

En réalité, les arguments qu'elles sollicitaient de prime abord pour expliquer pourquoi elles ne se souciaient pas de leurs données démontraient qu'elles ne considéraient pas vraiment les données liées aux cycles menstruels comme pouvant être potentiellement préjudiciables. Certaines

personnes participantes affirmaient que leurs données de menstruations étaient moins sensibles que d'autres données, comme celles contenues dans leurs messageries numériques ou leurs applications bancaires. D'autres avançaient qu'elles ne voyaient pas ce que l'usage de ces données pouvaient avoir de négatif. Selon Hohmann-Marriott (2021), cela illustre la situation actuelle dans laquelle la majorité des individus ne sont pas conscients des utilisations de leurs données, par manque de connaissances et par manque de transparence des applications. Il semblerait que l'habitude d'utiliser des applications, qui s'ancre dans des pratiques quotidiennes, amène à omettre et banaliser la question de savoir ce que deviennent les données, où elles sont stockées, et qui les possèdent. Comme l'échange des données contre l'usage gratuit d'une application est ancré dans les mœurs, et que l'usage des applications se fait mécaniquement, les usager·ère·s n'y réfléchissent pas tant et ne s'en préoccupent pas, mis à part si elles perçoivent un préjudice directement lié à l'usage de leurs données. De plus, à travers ce contexte d'usage des applications, du fait que celles-ci se remplissent comme des « gadgets », la dimension corporelle des données partagées avec les applications était évacuée par les personnes participantes. Cela, aussi, participait au fait qu'elles ne considéraient pas que l'usage de ces données puissent générer des préjudices. Ainsi, il semblerait que le capitalisme de surveillance ambiant exerce une certaine influence sur la manière dont les usager·ère·s perçoivent les données de menstruations, et impacterait potentiellement la représentation des participant·e·s selon laquelle les données bancaires et les courriels sont plus personnels et préjudiciables que les données corporelles. En effet, une même donnée corporelle, qui peut être perçue comme privée dans certains contextes d'usages, comme lors d'un entretien avec un·e futur·e employeur·e, peut ne pas l'être dans d'autres, comme à travers l'usage d'une application, et souvent, c'est l'un des mécanismes visés par le capitalisme de surveillance (Zuboff, 2022). Si l'on ne sait pas trop qui surveille, ou pourquoi, l'on ne comprend ou l'on n'imagine donc pas les risques associés. Ainsi, si on ne peut pas se confronter à la surveillance, pourquoi s'en préoccuper ? Nous pouvons faire ici un lien avec la définition de la vie privée proposée par boyd (2016). Elle mentionne que lorsqu'on pense à protéger notre vie privée, nous le concevons souvent par rapport à ceux qui ont du pouvoir sur nous (boyd, 2016, p. 131). Ainsi, la conception même d'une atteinte à la vie privée dépend des informations qui sont à disposition, mais aussi de comment les personnes conscientisent là où est le pouvoir et la surveillance. Une même information, dépendamment du contexte et de ce que les personnes appréhendent et connaissent, n'est pas perçue de la même façon. Ainsi, même en abordant la question des potentiels usages commerciaux

de ces données, il semblait que la plupart des personnes participantes n'en étaient pas réellement préoccupées, car il n'y avait pas de mention et donc de notion des impacts de cette surveillance à plus large échelle, et de manière indirecte. Finalement, la vie privée n'est pas perçue comme menacée, car les préjudices potentiels qui découlent de la surveillance commerciale, et ceux qui vont au-delà, ne sont pas exposés. Donc, le fait que les personnes acceptent la surveillance ne signifie pas forcément qu'elles ne se préoccupent pas de leur vie privée, mais simplement que dans certains contextes, elles ne perçoivent pas pourquoi leur vie privée pourrait être atteinte de manière conséquente. Et encore, s'inquiéter pour sa vie privée ne signifie pas, par exemple, un arrêt de l'usage de ces applications. Comme le constate dans leur étude Ford et al. (2021), même si toutes leurs interlocuteur·ice·s « ont exprimé un certain niveau d'inquiétude quant au respect de la vie privée, la contrainte du suivi, ou son attrait, était suffisamment forte pour ne pas décourager l'usage, ce qui est en accord avec la nature illisible, distribuée et incontestée du contrôle dans le capitalisme de surveillance » [traduction libre] (p. 59).

Lors de quelques entrevues, certaines personnes mentionnaient, une fois qu'elles y réfléchissaient (à travers les réflexions sur la surveillance des données menstruelles), que certains usages pouvaient être embêtants, car ces données sont tout de même sensibles. En effet, elles renseignent sur des choses telles que le sexe de la personne, son orientation sexuelle et sa capacité reproductive, et ce sont donc plutôt leurs usages potentiels qui font que ces données sont à protéger, non pas leur côté intime. Qu'elles n'y aient pas vraiment pensé à la base est certainement dû au fait qu'elles semblaient considérer qu'elles étaient protégées des risques concernant la discrimination face au genre. Le peu de préoccupations des participant·e·s par rapport la surveillance étatique ou à des niveaux tels que l'emploi ou les assurances sociales, dénote d'ailleurs d'une certaine confiance des participant·e·s envers le gouvernement et le fonctionnement de la société en général. Aucune des personnes interrogées craignait, en dehors des usages à fins commerciales, que ces données puissent être utilisées par quelque instances de manière non-éthique sur le marché du travail, ou dans leurs droits en tant que personnes menstruées. Ceci aurait possiblement été différent si les personnes se trouvaient dans d'autres pays, comme aux États-Unis par exemple, en fonction du climat sociétal et de la confiance envers les institutions.

Cependant, au fil de la discussion, quand certaines discutaient ensuite des logiques de stéréotypes de genre qu'il pouvait y avoir à travers cette surveillance commerciale, le but de la surveillance

devenait plus clair, et les préjudices potentiels pour les personnes menstruées aussi. Un petit groupe était dérangé par le fait que la surveillance de leurs données de menstruations soient utilisées pour cibler les personnes menstruées spécifiquement, en fonction de stéréotypes liés aux comportements hormonaux et à la reproduction, et que ceci puisse faire bénéficier des personnes non menstruées. Cela rejoint l'image de la surveillance à travers la perspective féministe qui met en avant les dynamiques de pouvoir et d'oppressions des groupes désavantagés dans la société, dont les personnes menstruées (Dubrofsky et Magnet, 2015). On perçoit une sorte de gêne que la surveillance des personnes menstruées puissent profiter à des personnes qui, potentiellement, ne le sont pas, ou du fait que l'on se serve de ce phénomène à des fins commerciales alors que c'est un phénomène naturel et une expérience humaine. Mais les personnes participantes se sentaient un peu impuissantes face à cela. Cela rejoint aussi l'idée de Casilli (2014) sur le fait que la vie privée est une négociation à plusieurs, et qu'elle doit donc être un souci collectif.

En effet, au fil des réflexions soulevées dans les entrevues, les personnes interrogées réfléchissaient à la surveillance numérique de manière générale, au-delà des applications de suivi menstruel. Selon elles, cette surveillance est omniprésente et généralisée dans la société, ce qui explique pourquoi elles n'y avaient pas vraiment réfléchi, illustrant la dimension insidieuse de la surveillance banalisée proposée par Bellanova et al. (2010). Les personnes participantes ont exprimé se sentir en quelque sorte dépassées par ces logiques socio-économiques de surveillance, et semblaient se sentir obligées ou incitées à « faire avec », en raison des impératifs à l'usage du numérique, car tout se fait désormais sur Internet. Elles dénonçaient la charge trop lourde de s'opposer à ce système à l'échelle individuelle. Nous pouvons, pour expliciter ce sentiment, faire un parallèle avec la crise climatique et le poids de la responsabilité personnelle face à des mécanismes et fonctionnement systémiques et sociétaux.

Il est intéressant de mentionner que j'ai trouvé deux articles tardivement dans l'écriture de ce mémoire, l'un rédigé par Hohmann-Marriott (2021) et l'autre, par Ford et al. (2021). L'article d'Hohmann-Marriott (2021) reprend un procédé d'analyse très similaire à mon étude, car elle a interrogé 25 personnes utilisant des applications de suivi menstruel dans des entrevues individuelles, en Nouvelle-Zélande. Elle a demandé à ses participant·e·s comment iels percevaient les données qu'iels partageaient avec leur application, et s'est penchée sur les préoccupations qu'iels avaient concernant leurs données en matière de sécurité et de partage de données. Dans son

étude, elle fait des constats très similaires aux miens. Outre de nombreuses similitudes dans la manière dont les usager·ère·s voient leurs données sur les applications, Hohmann-Marriott (2021) soulève également que ses participant·e·s ont soutenu l'importance du partage de leurs données pour la recherche sur la santé menstruelle (p. 13). Cependant, elle affirme que certaines de ces participant·e·s étaient fortement gênés quant à l'utilisation abusive potentielle de leurs données, mais que « leur engagement à accroître les connaissances sur le bien-être menstruel était plus fort » [traduction libre] (Hohmann-Marriott, 2021, p. 13), soulevant le côté engagé de cet avantage perçu. Au contraire, les personnes que j'ai interrogées ne trouvaient pas éthique cette utilisation des données lors de son évocation, mais l'acceptaient. Elles mentionnaient plutôt la question de l'importance des données pour la recherche sur la santé menstruelle comme argument pour accentuer les bénéfices possibles de ces applications. Dans leur étude qui s'appuie également sur des entretiens individuels approfondis, Ford et al. (2021) mentionnent aussi que l'usage de ces données à des fins d'amélioration de la prise en charge de la santé menstruelle était un point important pour les personnes qui utilisent ces applications.

Ce bénéfice au niveau collectif a donc un poids considérable dans la composition face à la tension entre utilité et vie privée, car il se retrouve dans plusieurs études aux procédés similaires, et il est très souvent mentionné par les personnes qui utilisent ces applications. Cette emphase mise sur l'importance de l'usage des données pour la recherche semble potentiellement être une manière pour les personnes de tempérer les côtés négatifs des risques de surveillance. Mais aussi, ceci permet peut-être de les rassurer quant à l'éthique de leur démarche d'utiliser des applications. En effet, dans mes recherches, elles semblaient mobiliser cet argument-là face aux risques de surveillance évoquées, et face à la remise en question, au cours des discussions, de l'éthique de leurs applications et de leur bien-fondé.

Ce que j'ai pu réaliser à travers des entretiens collectifs dans mon étude, est que ce glissement concernant l'importance des dimensions générales des applications pour le bien-être des personnes menstruées semble avoir été renforcé par la discussion collective et le sentiment d'un « nous » commun face aux entreprises qui développent ces applications. En discutant des enjeux plus généraux liés aux applications, que ce soit la surveillance commerciale ou les potentiels de reconnaissance de la santé menstruelle, il semblerait que les conversations aient participé à créer un sentiment d'association aux autres, inspirant des logiques de communauté par rapport aux

personnes menstruées. En effet, bien que les démocraties néolibérales occidentales se concentrent sur l'individu, les personnes sont fondamentalement interdépendantes et interconnectées (Horsdal, 2011), et sont inspirées par les dynamiques collectives. Les participant·e·s ont d'ailleurs soulevé l'importance de ces discussions à plusieurs face au côté très individuel du suivi des règles et de l'usage d'une application. L'entretien collectif a permis aux personnes participantes de conseiller des applications ou des outils plus adaptés pour les volontés de chacun·e·s, et de partager des expériences reliées à ces applications, les rendant visibles, légitimes et réelles. Ainsi, au cours des discussions, l'importance mise sur l'usage des données à des fins de recherche menstruelle par les applications apparaissait aussi comme une réponse pour promouvoir le bien-être et la reconnaissance des personnes menstruées et de leurs expériences face aux conditions communes de l'exploitation potentielles de leurs données dans des dynamiques capitalistes qui renforcent le patriarcat.

En conclusion, nous pouvons observer dans cette optique un certain glissement au sein de la tension entre utilité et risques pour la vie privée. Les réflexions soulevées dans la discussion démontraient l'importance pour les personnes participantes de maximiser les bénéfices perçus, pour elles-mêmes, mais aussi pour les personnes menstruées dans l'ensemble. De prime abord, la plupart des personnes participantes ne semblaient pas préoccupées par des usages potentiellement préjudiciables de leurs données. Le contexte de l'usage des applications de suivi menstruel, qui s'inscrit dans un comportement banalisé d'usage d'applications aujourd'hui (on a une application pour tout !), contribue à extraire la dimension corporelle et sensible des données partagées. La possibilité de l'usage des données pour l'étude des comportements à des fins commerciales apparaît au fil de la discussion. Les personnes peinent donc à percevoir une dimension autrement gênante de la surveillance, car celle-ci est cachée et obscurcie, et qu'elles ne connaissent pas réellement ses fins. La vie privée n'est pas forcément être perçue comme menacée, car les mécanismes qui peuvent l'impacter, dont la surveillance, sont peu clairs. La réflexion suscitée par la conversation a mis en avant un usage des données qui pouvait porter préjudice aux personnes menstruées en les rattachant à des stéréotypes de genre dans certains groupes. De manière générale, les personnes participantes rapportaient les mécanismes de surveillance généralisés à des dynamiques qui, bien que gênantes, étaient trop abstraites et systémiques pour qu'elles sentent pouvoir y faire quelque chose. Elles portaient de la prémisses que c'était aux applications de changer, et non elles-mêmes.

5.2. Du pouvoir pour les personnes menstruées grâce aux données

Quels sens sont accordés par les usager·ères aux données qu'elles partagent avec ces applications ? Les participant·e·s accordent différents sens aux données sur leurs menstruations, mais la majorité des participant·e·s les voit comme des données qui peuvent avoir une très grande utilité, et être source de pouvoir, même si les applications s'inscrivent dans des dynamiques capitalistes et patriarcales.

Tout d'abord, elles ne perçoivent pas les données menstruelles comme des données personnelles et privées, et surtout pas intimes. Notamment, au début de la discussion, elles ne considéraient pas leurs données de menstruation comme différentes des autres données qu'elles produisaient par rapport à cette surveillance liée à des fins commerciales, comme les données de géolocalisation par exemple. Selon elles, les données de menstruations sont naturelles et normales, et plusieurs ont mentionné que cela ne les dérangeait pas que leurs applications et les responsables de ces entreprises soient au courant de quand elles ont leurs règles. Cet élément se retrouve dans l'étude d'Hohmann-Marriott (2021), qui mentionne que plusieurs de ses participant·e·s « considèrent que les données périodiques ne posent pas de problème » [traduction libre] (p. 10). Les personnes interrogées, pour la plupart, revendiquent au contraire que *ces données ne devraient pas être perçues comme intimes, marquant leur opposition aux tabous encore bien présents autour des menstruations. Elles souhaitaient au contraire que ces données-là soient présentes dans le panorama numérique.* Au fur et à mesure de la discussion, elles s'accordaient, en général, à dire que ces données étaient tout de même sensibles car associées à de la publicité stéréotypée. Mais pour elles, à ce moment-là, le problème n'est encore une fois pas que ces données soient soi-disant intimes, mais il tient plutôt aux usages potentiellement négatifs que l'on peut en faire dans la société actuelle, qui n'est pas féministe.

Les participant·e·s, en général, voyaient également leurs données comme *une source de pouvoir à travers la possibilité de mieux comprendre leur corps et les aider dans leur suivi. Ces données permettent, selon elles, de légitimer leurs sensations, leurs ressentis et le phénomène des règles plus largement.* Le fait de suivre leurs propres données leur donnent le sentiment de prendre le contrôle de plusieurs éléments qui composent leur santé menstruelle, reproductive et mentale et

leur bien-être en créant des relations entre ces éléments. La visualisation de ces données permet aussi de renforcer la clarté des expériences suivies.

Aussi, comme nous avons pu le voir, la plupart des personnes participantes voient leurs données comme du *matériel informationnel pour la recherche sur la santé menstruelle, et donc comme une façon d'amener une pierre à l'édifice pour le bien commun des personnes menstruées*. Les personnes participantes semblent ressentir que la santé menstruelle était un enjeu important, car elle a été historiquement délaissée par la science (Dagorn, 2019), et elles souhaitent y contribuer. Dans l'élan des nouvelles vagues de féminisme, ces questions sollicitaient beaucoup les personnes menstruées, au cours des discussions, dans un esprit de solidarité et de « sororité ». Ce sentiment de faire don de leurs données pour la recherche sur la santé menstruelle peut être considérée comme une certaine réappropriation de leurs données par les usager·ère·s en leur donnant un sentiment de pouvoir, et comme le mentionne Hohmann-Marriott (2021), une résistance à la surveillance de ces applications pour le bien commun. Le fait de pouvoir se réapproprier le choix de l'usage de leurs données corporelles peut donc être vu comme une bannière, un espace de lutte féministe, pour pallier cette sensation d'impuissance face au capitalisme de surveillance.

D'ailleurs, le déploiement de ces applications coïncident avec la multiplication d'ouvrages et d'articles ainsi que de recherche sur la santé menstruelle (Ford et al., 2021), notamment avec l'arrivée des études critiques sur la menstruation (Bobel et al., 2020). Cela contribue à la reconnaissance et l'analyse de l'impact fondamental des menstruations sur les individus et la société (Ford et al., 2021). Comme le soulève Kressbach (2021), la récolte de ces données peut permettre de légitimer l'aspect scientifique des menstruations, et leur importance dans les études pour la santé menstruelle. La datafication des données menstruelles assoit la recherche sur les règles dans les paradigmes scientifiques actuels. En traduisant des expériences corporelles en données, les applications permettent d'apporter des ressources pour les études d'éléments tels que la cause de l'endométriose, des situations d'aménorrhées et autres. Comme Kressbach (2021) l'explique, souvent, ces syndromes ont reçu moins d'attention de la part de la communauté scientifique et médicale historiquement, car ils n'étaient basés que sur des ressentis des femmes. Ces expériences ont souvent été « négligées ou rejetées en raison des stéréotypes sexistes qui présentent les femmes comme trop émotives » [traduction libre] (Kressbach, 2021, p. 256). Cependant, grâce à la mise en données de ces expériences, celles-ci sont validées dans la science, les données apportant des

preuves d'une certaine valeur épistémologique. L'usage d'application de suivi menstruel et les données générées à travers ces applications permettent d'une certaine manière, de valider l'expérience des femmes et d'avoir des données analysables et traitables pour la recherche (Kressbach, 2021).

Ces éléments démontrent donc *le pouvoir potentiel que peuvent représenter ces données et leur usage pour changer et rééquilibrer les dynamiques de pouvoir au niveau du genre, comme le présente le féminisme des données* (D'Ignazio et Klein, 2020). En effet, ces données peuvent être vues et mobilisées comme une manière de visibiliser la santé menstruelle et la participation à son amélioration. Cependant, bien que ces applications permettent une certaine prise de pouvoir pour les usager·ère·s, ce pouvoir reste relatif en raison de la perte de contrôle de leurs données au-delà de l'application à travers le capitalisme de surveillance (Ford et al., 2021; Hohmann-Marriott, 2021). De plus, les données agrégées ne permettent pas forcément d'illustrer la diversité des expériences et des corps humains (Corbin, 2020). Mais aussi, ces applications créent un cadre de normativité quant à la régulation et le contrôle du corps menstrué de manière individuelle et de la surveillance qui est exercée, car elles viennent effectivement légitimer le besoin de contrôler les règles de par leur simple existence (Bhimani, 2020; Lupton, 2015b). En effet, ces applications participent au fait de valider l'incitation faite aux femmes de contrôler leur corps. De plus, le fait que les applications fassent des liens entre symptômes et cycles implique que les menstruations peuvent être perçues comme un facteur déterministe sur l'expérience de vie des usager·ère·s et sur leur façon d'être, en minimisant les éléments extérieurs qui peuvent influencer tout cela aussi (Kressbach, 2021, p. 253). Ceci encourage une vision déterministe des menstruations qui ne permet pas de prendre en compte les expériences et les ressentis comme des possibilités qui peuvent fluctuer, et les inscrits au contraire dans des clichés fixes. Ce cadre de normativité du contrôle du corps des personnes menstruées qui véhiculent les menstruations comme une expérience stéréotypée, sert à terme à des entités puissantes du numériques qui reproduisent les dynamiques de pouvoir patriarcaux²⁶. La femtech reste un domaine encore très largement géré et possédé par des hommes, et les bénéfices engrangés reviennent principalement à des personnes non menstruées

²⁶ Pour rappel, le pouvoir est défini, selon d'Ignazio et Klein (2020) comme « la configuration actuelle des privilèges structurels et de l'oppression structurelle, dans laquelle certains groupes bénéficient d'avantages systématiques (parce que le système a été conçu par des gens comme eux, pour des gens comme eux), et d'autres groupes sont systématiquement désavantagés (parce que ces mêmes systèmes n'ont pas été conçus par eux ou avec des gens comme eux à l'esprit) » [traduction libre] (p. 24).

(FemTech Analytics, 2021). Seules 17% des startups ont au moins une fondatrice, et près de 90 % des décideurs en matière d'investissement sont des hommes (FemTech Analytics, 2021). Ainsi, selon Ford et al. (2021), en fin de compte, les applications de suivi menstruel, la datafication et la reconnaissance de l'importance de la santé menstruelle en dehors des fonctions de fertilité « se produit dans un contexte façonné par des dynamiques troublantes de pouvoir et de contrôle » (Ford et al., 2021, p. 52). Ces éléments viennent nuancer les potentialités de gain de pouvoir pour les personnes menstruées à travers l'usage de ces applications.

Donc, pour exploiter le potentiel des applications concernant le changement des dynamiques de pouvoir, l'égalité et la reconnaissance des personnes menstruées, des changements devraient se faire à deux niveaux, selon moi. Après analyse des potentialités et des limites avancées par les personnes interrogées, afin d'appliquer les idées avancées par le féminisme des données et ainsi aller vers la co-libération, je propose deux axes d'action.

Tout d'abord, un changement est nécessaire au niveau des personnes qui bénéficient des profits réalisés par ces applications. En effet, si elles viennent soutenir des entreprises avec des personnes menstruées à leur tête, ces données de menstruations peuvent permettre un changement des dynamiques de pouvoir sein de la femtech. Certaines personnes participantes ont d'ailleurs exprimé la volonté de soutenir les capacités productrices des personnes menstruées dans la société capitaliste actuelle, surtout lorsqu'il est question des services et produits qui concernent les menstruations. Elles soutenaient la représentation des femmes dans le domaine du développement des produits femtech afin qu'elles puissent proposer des modèles conçus par des personnes menstruées²⁷. De manière générale, les personnes menstruées, dans le domaine médical, prennent toujours plus et mieux en considération le bien-être des autres personnes menstruées, et les risques qu'elles encourent (McGregor, 2022). Si les décisions et la prise en charge concernant les

²⁷ Les entreprises qui développent ces applications de suivi menstruel préconisent d'ailleurs depuis quelques temps dans leur approche marketing cette idée d'application conçue par des femmes pour des femmes, en plus de mentionner que les données servent à la recherche pour la santé menstruelle. Clue par exemple, informe que les personnes responsables de l'application sont principalement de femmes. Cependant, pour Flo, il n'y a pas d'indications sur l'équipe qui gère et possède l'entreprise. Il s'avère que ce sont deux frères belarusses qui ont créés l'application en 2015²⁷ (Flo (app), 2022). Bien que le personnel médical relié à l'application (qui s'occupe de vérifier les informations mentionnées dans l'application et sur le site web) soit indiqué, il n'y a aucune mention de l'équipe qui s'occupe de gérer Flo. Il est probable que ce soit une stratégie marketing développée par Flo, car le personnel médical est composé principalement de femmes, il est donc intéressant pour l'entreprise de l'exposer.

applications femtech sont faites par des personnes menstruées, ceci permettrait donc, potentiellement, de diminuer les risques pour les données corporelles, notamment, et de valoriser l'expérience de celles-ci.

Puis, un changement pourrait être effectué au niveau des applications elles-mêmes et de leurs conceptions. Les applications pourraient mettre l'accent, dans leurs designs, sur le fait que ces données sont importantes et précieuses, car ce sont des données corporelles empreintes d'histoires et d'expériences situées. Le fait d'indiquer clairement à partir de qui les données sont récoltées, pour qui et pourquoi, est essentiel pour respecter et valider leur importance et leur dimension corporelle. En traitant ces données avec le respect qu'elles méritent, elles font un pas vers le respect et l'approbation de l'importance des expériences menstruelles. Ceci permet de changer la vision et le traitement de ces expériences dans la société. Car la façon dont on voit ces données, dont elles sont présentées, a un impact réel sur la vie des personnes menstruées. Les applications devraient également accentuer et promouvoir le partage du suivi des menstruations à plusieurs, pour répartir cette responsabilité avec les personnes non menstruées, et la rendre plus collective et communautaire. La manière dont les applications accordent de l'importance aux données et véhiculent la façon de suivre les règles peut influencer des éléments très politiques de la gestion des menstruations, tel que savoir qui prend en charge les frais des coûts de cette gestion dans la société, comment les corps menstrués sont traités dans le domaine médical, à quel point les menstruations sont des éléments de santé publique, et quels sont les financements injectés dans le soutien à la santé menstruelle. Les données partagées avec ces applications peuvent aussi permettre de souligner l'importance de la santé menstruelle pour l'état de santé général, qui va au-delà de la fonction reproductive. Selon Ford et al. (2021), cela pourrait favoriser une certaine version de l'empowerment féministe, en plaçant au centre les questions qui sont d'habitudes reléguées à la reproduction et donc aux personnes menstruées. Ainsi, cela peut inciter à considérer les expériences menstruelles comme conséquentes sur des domaines de la vie généralement considérés comme distincts des règles, tels que le monde professionnel, les interactions sociales et la santé mentale (Ford et al., 2021). Les femmes sont très souvent rapportées à leur corps, qu'elles sont censées contrôler et réguler. Les données corporelles prennent un sens tout particulier dès lors, dans ce rôle de véhicule de lutte. Tous ces éléments peuvent, en fonction de l'importance qui est accordées aux données de menstruations, permettre de donner de meilleures conditions aux personnes menstruées,

et leur donner plus de pouvoir et de reconnaissance sociale. En ramenant les corps, il est possible de corriger les déséquilibres de pouvoir, comme soulevé par l'approche du féminisme des données (D'Ignazio et Klein, 2020).

Alors, la mise en circulation des connaissances sur les menstruations à travers la démocratisation du sujet permettrait de mieux comprendre ce phénomène dans la société. Aussi, si la charge de gérer les menstruations se fait de manière plus collective, il y aura moins de risque que la reconnaissance menstruelle soit utilisée à des fins de discriminations pour les personnes menstruées. Ainsi, cela permettrait de combattre les clichés et les stéréotypes sur les règles, pour ne pas générer, à travers cette reconnaissance des données et leur importance, une sorte de « déterminisme menstruel », ou tout comportement serait ramené et explicité en fonction des changements hormonaux des personnes menstruées. Cela aiderait à comprendre et mettre en valeur que les expériences liées aux menstruations ont des impacts potentiels sur la vie des personnes menstruées, qu'il faut prendre en compte, sans que cela soit jugé ou discriminé. Le fait de voir ces impacts sur la vie des personnes comme des potentialités permet d'en tenir compte, sans tomber dans le déterminisme que décrit Kressbach (2021). Ceci tenterait de réconcilier la situation au microcosme du débat féministe sur la question de savoir s'il faut « transcender et minimiser les différences féminines d'une part, ou les célébrer et les rendre centrales d'autre part » [traduction libre] (Ford et al., 2021, p. 60).

Cependant, il est vrai que, pour que ces changements soient réellement effectifs, il faudrait que la société soit égalitaire et féministe, et non pas encore largement empreinte de dynamiques patriarcales. Les risques de discrimination et de stéréotypes soulevés par les personnes participantes démontrent que, pour le moment, ce n'est pas le cas. Il peut donc y avoir encore des embûches à la mise en place de ces changements pour œuvrer pour l'égalité. Ainsi, les applications de suivi menstruel sont au cœur de ces enjeux féministes importants.

En conclusion, les données de menstruation que les personnes partagent avec leur application de suivi menstruel sont perçues en général comme des données utiles, qui sont sources de pouvoir. L'usage des applications de suivi menstruel peuvent être considérées comme un espace pour reprendre un certain pouvoir pour les personnes menstruées, que ce soit au niveau individuel ou au niveau collectif. Les données récoltées par ces applications peuvent en effet permettre aux usagères

de comprendre leur corps et de gérer leur suivi, de légitimer l'importance de la santé menstruelle et l'investissement dans la recherche sur ce domaine. Mais ceci se fait dans les conditions du capitalisme de surveillance servant des dynamiques de pouvoir patriarcales. Des changements au niveau de la gestion des applications ainsi que le déploiement des applications pourrait donc valoriser la dimension corporelle des données, l'importance de la santé menstruelle, mais aussi, plus loin, le côté plus collectif de la prise en charge de la santé menstruelle, sans que celle-ci ne devienne discriminante.

5.3. Réflexions sur le consentement éclairé, le choix et l'information disponibles

Qu'est-ce que la manière dont les usager·ère·s comprennent la tension nous dit sur le consentement éclairé à l'usage des données ? Le fait que les personnes participantes ne se soient pas vraiment renseignées sur la tension, et que la plupart ne se soient pas questionnées sur les usages potentiels des données partagées ainsi que les risques qui en découlent, vient questionner la congruence de l'idée de consentement éclairé et valide.

Tout d'abord, le fait que personne n'ait lu les documents de politique de confidentialité ou les conditions d'utilisation de leurs applications vient appuyer le constat selon laquelle ces documents ne sont souvent pas lus (Kreuter et al., 2020). Ceci indique la nécessité d'améliorer l'expérience utilisateur pour informer et protéger les usager·ère·s adéquatement. Les raisons évoquées pour ne pas lire ces documents viennent pointer le fait qu'ils *ne sont pas assez transparents, clairs et faciles à lire*. Cela suggère qu'il y a encore un effort à faire de la part des compagnies qui gèrent ces applications pour rendre ces informations plus accessibles²⁸, et qu'il faudrait améliorer la manière dont elles sont affichées sur les applications. Dans leur étude, Kelley et al. (2013) ont observé que s'il y avait plus d'informations concernant la confidentialité et les permissions d'accès aux données personnelles que requiert les applications, cela aidait les usager·ère·s à faire des choix plus éclairés. Ils ont constaté qu'en apportant les informations sur la vie privée à l'utilisateur·ice au moment où iel prend sa décision et en les présentant de manière plus claire, cela l'amenait à choisir des applications qui demandent moins de permissions d'accès (Kelley et al., 2013). Il pourrait donc y

²⁸ Ceci est notamment un élément que j'ai pu constater dans mes recherches. L'usage qui est fait des données par les entreprises n'est pas toujours clairs. Ceci vient confirmer que les documents proposés par les applications ne sont pas clairs et doivent être améliorés (Healy, 2021; Rosas, 2019; Shipp et Blasco, 2020).

avoir des moyens différents d'exposer les informations contenues dans les politiques de vie privée et les conditions d'utilisations des applications, par exemple, comme l'ont démontré Kelley et al. (2013), avec de très courts tableaux expliquant l'usage des données dans les magasins d'applications. Les usages faits des données pourraient être synthétisés à travers des schémas simples auxquels les personnes auraient accès directement en choisissant leur application. Ainsi, l'information pourrait être donnée de manière plus efficace, claire et rapide, venant s'articuler et mieux s'insérer au contexte dans lequel les applications sont téléchargées généralement (Barth et de Jong, 2017; Wang et al., 2016).

Ensuite, le fait que les personnes n'étaient que peu renseignées sur les risques que comportent ces applications et qu'elles ne considèrent pas l'usage de ces données comme potentiellement préjudiciables démontre que *les informations disponibles ou manquantes influent le choix d'utiliser une application, les pratiques d'usage et incitent à banaliser et accepter la surveillance*. Les compagnies partent du postulat que leurs usager·ère·s feront ce calcul cout-bénéfices lors de l'usage des applications. Les entreprises influent ainsi le choix d'utiliser ou pas leur application à travers le manque de transparence et de clarté des informations qu'elles donnent concernant quelles données elles récoltent et l'usage qu'elles en font. Les applications surfent potentiellement sur le fait que les menstruations soient encore un phénomène géré de manière très individuelle pour ne pas susciter la conversation sur les enjeux potentiels de la surveillance menstruelle. Les entités plus puissantes économiquement tel que les géants du numérique imposent leur pouvoir sur de plus faibles qu'eux, à travers le brouillage des mécanismes de la surveillance des comportements. Rendre la surveillance et le commerce des données peu explicite et claire constitue une forme d'oppression qui peut limiter la capacité de faire des choix autonomes (boyd, 2016). De plus, comme vu précédemment, ce brouillage mène à la banalisation de la surveillance (Bellanova et al., 2010).

Le fait que ces informations ne soient pas accessibles et/ou manquantes permet de rebondir sur un autre point qui est mis de l'avant par rapport aux perceptions des usagères sur l'usage qui est fait de leurs données par les applications. En effet, il semblerait que *les participant·e·s se renseignent là-dessus autrement*. Les participant·e·s ont mentionné différentes sources d'information concernant les applications et sur l'usage qui est fait de leur données au long des discussions. En réalité, les personnes se sont plutôt fiées aux recommandations de leur entourage et aux idées

véhiculées sur ces applications à travers les arguments de promotion qu'elles donnent et les médias, et se sont remises à leurs connaissances générales. Par exemple, Emily (EC 2) s'était renseignée sur la localisation de l'entreprise qui possède Moonly. Elle a choisi cette application en raison de la proximité des personnes responsables, qui se trouvent en France, et qui assurent un suivi et une responsabilité directe en cas de problèmes de lié à la confidentialité des données. Cela représentait pour elle un gage de confiance. La proximité de l'entreprise qui gère l'application peut donc influencer positivement la perception des risques (et donc, les minimiser). Un autre élément pris en compte par les personnes interrogées semblait être les valeurs véhiculées par l'application. Par exemple, si celles-ci semblaient inclusives, permettaient de représenter la diversité des personnes menstruées, et qu'elles n'étaient pas stéréotypées dans leurs designs, elles étaient préférées par les usager·ère·s. Iels semblaient associer ces éléments à des valeurs mises en avant par les applications à leur éthique, et donc indirectement, à leur modèle d'usage des données. Ceci prend toute sa pertinence, car souvent, « le modèle d'entreprise, la culture et l'éthique de chacune des entreprises ont une incidence sur la manière dont l'application recueille les données, sur ce qu'elle en fait et sur la façon dont elle l'explique à l'utilisateur » [traduction libre] (Shipp et Blasco, 2020, p. 493).

Tous ces éléments nous montrent que *la responsabilité de s'informer semble reposer sur les individus*. En effet, cela rejoint le constat de Gilman (2021), qui affirme que la responsabilité de la protection de la vie privée pèse sur les individus plutôt que sur les entités qui recueillent et utilisent les données. Pourtant, selon les réglementations législatives en vigueur dans plusieurs pays occidentaux, et notamment en Europe, où le Règlement sur la protection des données (RGPD) réglemente ces questions, il est de la responsabilité des entreprises qui possèdent les applications de s'assurer de communiquer des informations claires permettant un consentement éclairé et valide. Cependant, s'informer demande encore une démarche active de la part des usager·ère·s qui leur semble trop complexe et coûteuse, en temps et en énergie. Les applications devraient prendre la responsabilité d'explicitier convenablement leur usage des données, et d'être plus clairs sur leur business model. Ces informations devraient être plus accessibles, comme le concluent Shipp et Blasco (2020). Des réglementations sont donc importantes, et les régulateur·ice·s tout comme les

usager·ère·s se doivent de faire pression pour de meilleures explications concernant l'usage des données qui est fait, et pour un traitement plus éthique de leurs données (Kollnig et al., 2021)²⁹.

En effet, le fait que la plupart des personnes manquent d'informations concernant l'usage qui est fait de leurs données signifie aussi que *le consentement n'est pas forcément éclairé et valide*. Le choix qui est fait d'utiliser les applications de suivi menstruel se fait en évaluant les avantages face aux risques que représentent ces applications, mais cette démarche n'est pas forcément très informée. Ainsi, les risques ne sont pas très clairs, et donc très minimisés par les usager·ère·s. Une réflexion naît donc de ce constat : le consentement est-il si important pour les usager·ère·s ? Comme pour la plupart des participant·e·s, l'usage qui était fait de leurs données n'était pas tant important, on peut se demander alors : quel est le rôle du consentement ? Il semblerait que l'idée du consentement et son importance ne naît que si les personnes sont sensibilisées et informées par les enjeux plus vastes et globaux de l'utilisation des applications. En réalité, pour être informés là-dessus, il faudrait aller plus loin, et promouvoir des discussions à plus vaste échelle sur ces questions. Le fait de se renseigner sur l'usage des données par les applications devrait potentiellement être appris et transmis comme une habitude à prendre pour que cela entre dans les mœurs, notamment à travers l'éducation. Comme le rappelle Giddens, les gens modifient leurs pratiques sur la base des connaissances et des informations relatives à ces pratiques (Giddens, 1991, cité dans Fairclough et Wodak, 1997, p. 260).

Selon certain·e·s chercheur·se·s, le consentement ne peut pas toujours être atteint car les gens n'ont pas assez d'informations et ne comprennent pas forcément les enjeux globaux. Iels préconisent alors de mettre l'accent, au sein des normes et des régulations, non pas sur le consentement éclairé et valide, mais sur le respect de l'intégrité et la dignité des personnes à travers le traitement de leurs données. Par exemple, Nissenbaum (2011) affirme que

Les propositions visant à améliorer et à renforcer la notification et le consentement, telles que des politiques de confidentialité plus claires et des pratiques d'information plus équitables, ne permettront pas de surmonter un défaut fondamental du modèle, à savoir

²⁹ Les entreprises semblent toutefois avoir amélioré la confidentialité des données et l'usage des données qu'elles récoltent. C'est le constat qu'émet l'organisme Privacy International (PI). L'organisme mentionne que « grâce aux recherches et au plaidoyer de PI sur six applications populaires sur la menstruation, quatre d'entre elles ont modifié leurs pratiques de partage des données ou lancé des enquêtes internes. Ces changements ont eu un impact positif sur la vie privée de plus de 5 millions de personnes. » (Privacy International, 9 septembre 2019).

l'hypothèse selon laquelle les individus peuvent comprendre tous les faits pertinents pour un véritable choix au moment de la conclusion d'un contrat par paire entre les individus et les collecteurs de données [traduction libre] (p. 32).

Elle affirme qu'au lieu de cela, il faudrait articuler des normes spécifiques au contexte, qui limitent les informations que les sites web peuvent collecter, avec qui ils peuvent les partager, et sous quelles conditions elles peuvent être partagées (Nissenbaum, 2011). Ainsi, plutôt que de modifier les documents, elle propose de modifier les politiques globales, les lois au niveau de l'usage des données. Ceci s'appliquerait spécifiquement pour les données corporelles. La chercheuse Julia Keseru (2022) propose d'intégrer dans les cadres de réglementations des données le concept d'intégrité corporelle. L'intégrité corporelle est le droit des personnes à rester intactes de toute interférence physique. En d'autres termes, il s'agit de la liberté de déterminer les contours généraux de ce qui peut ou ne peut pas arriver à son corps (Keseru, 2022). Ce concept viendrait donc alimenter la protection des données corporelles, qui devrait être traitées avec intégrité. En outre, selon plusieurs chercheur·se·s et technicien·ne·s, le respect de la vie privée et la sécurité des données devrait être instaurée dans le design même des applications et des objets numériques (*privacy by design*), et non pas reposer uniquement sur le consentement (Edelstein et al., 2022).

Pour aller plus loin dans l'idée du consentement et de la responsabilisation des applications par rapport à l'usage des données, l'idée d'une application gouvernementale subventionnée, avec un stockage et un traitement local des données de manière sécuritaire, a émergé lors des entrevues. L'usage de ces applications responsabilise les individus par rapport à leur santé, et cela les amène à ne plus considérer la santé comme un dû public que l'État doit soutenir (Ford et al., 2021). Dans l'idée de pallier ce phénomène, la question de l'ouverture des politiques publiques à la santé menstruelle a été abordée. En effet, étant donné que la nécessité et l'utilité de ces applications sont tels que les risques sont minimisés par les usager·ère·s, pourquoi ne pas changer plutôt le cadre en soi de l'application et sa dimension commerciale ? Une application subventionnée dans le cadre d'une politique publique de santé publique permettrait plusieurs choses. Tout d'abord, cela permettrait une coordination au niveau des informations et des connaissances qui sont proposées (Emily, EC 2). Selon Julianne, cela permettrait aussi de donner des informations plus locales et

homogénéisées, qui rassurent et créent un lien avec le réseau de santé disponible dans le pays³⁰, ainsi que d'avoir « des références pour les cas d'urgence » (EC 2). Selon Margaux (EC 2), une application proposée par le gouvernement permettrait notamment que les dynamiques à l'œuvre dans le traitement des données soient plus vérifiées par les usager·ère·s, et donc plus transparentes. Car les actions gouvernementales sont généralement plus surveillées et reçoivent plus de pression citoyenne pour être intègres. Elle mentionne aussi que cela pourrait être un moyen d'améliorer l'enseignement de la justice reproductive (Margaux, EC 2). Avoir une application subventionnée par l'État ne veut pas dire que les applications privées seraient condamnées, les personnes pourraient quand même choisir d'utiliser celles-là si elles les trouvent mieux. Cependant, cela permettrait de garantir un usage sécuritaire des données et un plus grand pouvoir pour limiter la surveillance potentiellement liée, ainsi qu'une valorisation des enjeux de santé menstruelle et une légitimation de ces questions féministes à plus grande échelle.

En conclusion, la manière dont les usager·ère·s comprennent la tension nous informe sur plusieurs éléments concernant le consentement éclairé à l'usage des données. Les informations concernant l'usage des données ne sont toujours pas assez accessibles rapidement et facilement, pour convenir au contexte d'usage des applications. Ce manque d'informations claires données par les entreprises nuit au consentement éclairé car cela influe les pratiques et les réflexions que les personnes peuvent avoir, et participe à la minimisation des risques et à la banalisation de la surveillance. Cela implique une démarche active de la part des usager·ère·s pour se renseigner, et donc leur assigne la responsabilité de protéger leurs données. Enfin, cela pose des questions concernant l'importance et l'existence du consentement éclairé et valide lors de l'usage de ces applications. Si le consentement est trop complexe à atteindre, d'autres approches permettent d'envisager un cadre pour un usage décent, éthique et intègre des données de suivi menstruel. Des réglementations pourraient limiter les données pouvant être recueillies par les applications. La promotion voire l'obligation de la prise en compte des enjeux de vie privée dans la conception des applications (*privacy by design*) serait aussi une des manières de pallier cette problématique. Enfin, intégrer le concept d'intégrité corporelle dans le cadre des régulations du traitement des données pourrait être

³⁰ Il est intéressant de mentionner que sur Moonly il y a beaucoup d'articles disponibles gratuitement. Il y a également un forum de discussion sur Discord en lien avec l'application, ainsi qu'une page recensant les professionnels de santé en région francophone (France, Suisse, Belgique, Québec) de confiance et qui soutiennent la symptothermie.

intéressant. Les personnes participantes ont, elles, proposées l'idée d'une application subventionnée pour venir pallier les risques, améliorer et légitimer les conditions des personnes menstruées. Comme l'a mentionné Emma (EC 3), ceci n'est peut-être qu'utopie, mais aussi de la musique d'avenir. Une chose est sûre cependant : se pencher sur l'usage des données corporelles et sur la surveillance qui peut en découler remet au centre du débat et de la réflexion la question du rôle des États face aux dynamiques capitalistes des géants numériques et l'importance du choix des personnes utilisatrices concernant leurs données.

5.4. Composer avec la tension, des perceptions aux réflexions

Tous les points abordés précédemment permettent de répondre à la question principale de cette recherche, à savoir, *comment les usager·ère·s composent-iels avec la tension entre utilité et risque pour la vie privée.*

L'analyse démontre que les personnes interrogées *composent effectivement à travers leur perception de la tension.* C'est-à-dire, en fonction de l'utilité de ces applications et des risques qu'elles comportent. *Leurs perceptions découlaient des renseignements qu'elles avaient, de leur vision de leurs données menstruelles, de l'utilité des applications, des risques d'usages de leurs données, et donc, de la surveillance qui pouvait être exercée, et des potentielles atteintes à la vie privée.* Les personnes participantes réfléchissaient, pour la plupart, dans une perspective plutôt pragmatique et essayaient de maximiser les avantages ou de minimiser les risques à travers leurs pratiques, en fonction de leurs préoccupations (Barth et de Jong, 2017). Ainsi, les personnes qui utilisent ces applications composent avec la tension en majeure partie tel qu'énoncé dans la théorie du calcul de la vie privée, en fonction des bénéfices et des risques qu'elles perçoivent à l'usage d'une application. La plupart des participant·e·s étaient d'ailleurs conscient·e·s de cette tension et du calcul réalisé entre bénéfices et risques, et composaient surtout en fonction de leur volonté d'augmenter l'utilité de ces applications. Cependant, *contrairement à ce que je pouvais imaginer au début de ma recherche, les personnes participantes ne percevaient pas les bénéfices découlant de l'utilité de ces applications uniquement à travers ce que cela impliquait pour elles, mais aussi dans une dimension collective.* Les avantages que ces applications apportent de manière générale aux personnes menstruées sont importants selon elles, et justifient en partie, dans les conversations, leur usage de ces applications malgré les risques que cela comporte. *Leurs manières de composer*

avec la tension reflètent donc aussi des choix en fonction de l'utilité que peuvent avoir ces applications au niveau collectif. Elles réfléchissaient aussi notamment, au cours des discussions, aux potentialités des applications pour la reconnaissance et le bien-être des personnes menstruées. Ainsi, de manière générale, les personnes interrogées se préoccupent de ce que l'utilité de ces applications peut signifier non pas uniquement pour elles-mêmes, mais pour les personnes menstruées en général.

Ces perceptions ainsi que les réflexions qui en découlaient sont ressorties et ont évoluées aux cours des entrevues, dans le sillage des réflexions qu'elles avaient concernant les risques pour leurs données, la surveillance qui pouvait être exercées à travers celles-ci, ses mécanismes et ses impacts potentiels. Elles réfléchissaient notamment à la surveillance numérique de manière générale, ainsi qu'aux conditions sociétales qui les poussaient à accepter cet échange de services³¹. En effet, à la base, les personnes participantes n'avaient pas réellement de préoccupations majeures concernant leurs données et l'usage de leur application en général. Les risques n'étaient pas très bien conscientisés, les mécanismes de surveillance étant dissimulés. Au travers des discussions, elles ont creusé à la fois la question des risques que ces applications comportaient, ainsi que les potentialités des bénéfices que peuvent offrir ces applications, et leurs limites. Cependant, là encore, cela s'apparentait plutôt à des réflexions qu'à des préoccupations. Les enjeux au cœur des réflexions concernant les usages de ces applications n'étaient pas considérés comme des soucis majeurs, desquels les personnes semblaient s'inquiéter. Au contraire, beaucoup ont abordé des éléments positifs qu'elles espéraient voir se produire à travers l'usage de ces applications.

Tout cela démontre l'importance des discussions collectives, qui peuvent à la fois illustrer les manières de composer avec la tension des personnes, mais aussi les conscientiser, les challenger et les influencer. La dimension qualitative de la discussion est importante car souvent, les pratiques concrètes des participant·e·s ne reflètent pas toutes les réflexions qu'elles ont. De plus, leurs pratiques et leurs réflexions ne sont pas des éléments figés dans le temps et certain·e·s participant·e·s émettaient la volonté de faire des changements, que ce soit au niveau des applications qu'ils utilisent, ou dans la manière de les utiliser. Enfin, la conversation collective au

³¹ D'ailleurs, ces réflexions auraient également pu, au niveau de la structure du mémoire, être dans la section des préoccupations, mais j'ai choisi de les laisser dans la partie sur les perceptions de la tension, car cela illustre leur manière de comprendre et de voir l'échange qu'elles faisaient de leurs données.

sujet des enjeux liés aux données récoltées par les applications de suivi menstruel et de leur usage a permis de confirmer que le suivi menstruel reste souvent une pratique individuelle, mais que des potentialités existent pour collectiviser la gestion des règles, afin de mieux comprendre, légitimer et reconnaître l'importance de la santé menstruelle.

Pour finir, cette réflexion me permet de faire un lien sur un élément survenu à la fin de l'écriture de ce mémoire. En effet, je ne pouvais pas faire de liens avec l'actualité, qui a projeté les applications de suivi menstruel et leur confidentialité sur le devant de la scène ces derniers jours. Le 24 juin 2022, la Cour Suprême des États-Unis a décidé d'invalidier l'arrêt *Roe v. Wade*, qui protégeait le droit à l'avortement au niveau fédéral depuis 1973. Dès lors, plusieurs États ont déjà commencé à instaurer des lois visant à interdire ou restreindre le droit à l'avortement. Les risques que comportent les applications de suivi menstruel prennent alors, pour les personnes menstruées aux États-Unis, une autre dimension, très concrète et palpable : les données partagées permettent de renseigner sur une interruption de grossesse volontaire, et peuvent donc être utilisées pour incriminer une personne (Ould-Hammou, 2022). La perception de la tension entre l'utilité et les risques qu'elles comportent et donc les pratiques d'usage des personnes menstruées peuvent donc en être considérablement impactées. Ceci a mis en exergue les risques de contrôle sur les corps reproducteurs possibles avec ce type de surveillance (Fowler et Hunter, 2022), et ainsi sensibiliser les personnes menstruées qui utilisent une application et changer leur point de vue sur les données qu'elles partagent. La manière de composer avec la tension est ainsi constamment mobile et fluctue, elle se négocie en fonction des attentes des usager·ère·s, de leur compréhension des éléments en tension, mais aussi, du contexte politique dans lequel ces applications s'insèrent et du niveau de préjudice, comme le démontre l'inquiétant exemple américain. L'amélioration de ces outils numériques pour qu'ils visent un réel gain de pouvoir et de bien-être, et la reconnaissance des personnes menstruées dépend aussi de la société dans laquelle ils s'inscrivent.

Conclusion

Les discussions ont permis d'observer un glissement au sein de la tension entre utilité et vie privée, mettant en avant une dimension collective. Ce qui a le plus d'impact sur la manière dont les usager·ère·s composent avec cette tension n'est pas la question des risques potentiels liés à des usages de leurs données, car cela ne les préoccupe pas tant, mais plutôt l'utilité de ces applications, et notamment les bénéfices qu'elles peuvent apporter au niveau collectif, pour le bien commun des personnes menstruées. Les données partagées avec ces applications peuvent alors, pour les personnes interrogées, prendre une signification importante et symboliser une prise de pouvoir potentielle, car elles peuvent être utilisées pour valoriser la santé menstruelle. Ces éléments sont ressortis et ont évolués aux cours des entrevues, à travers la discussion, dans la foulée des réflexions que les personnes avaient autour de la surveillance numérique en général, une surveillance très largement banalisée et acceptée parce qu'elles s'insèrent dans les logiques sociétales actuelles difficiles à changer individuellement. En effet, la recherche a soulevé l'importance des discussions collectives pour conscientiser et réfléchir aux enjeux globaux autour de l'usage de ces applications, ainsi que pour renforcer les dynamiques de solidarité et de sororité. Les réflexions suscitées ont permis de voir à quels points ces enjeux sont à la fois peu visibles et peu discutés de manière général, notamment en raison de la façon individuelle dont on utilise les applications de suivi. En faisant émerger des réflexions sur les potentiels de ces applications pour légitimer et reconnaître l'importance de la santé menstruelle ainsi que leurs limites, les discussions ont permis de mettre en évidence et catalyser des idées et des possibilités pour changer les dynamiques de pouvoir à travers les données. Ainsi, s'intéresser aux usages des applications menstruel, c'est s'intéresser à des enjeux actuels sur la répartition du pouvoir, le contrôle potentiel des corps reproducteurs, les mécanismes d'exploitation des données d'expériences humaines, les attentes en lien avec les corps menstrués, la protection des données et la gouvernance de ces données.

Au niveau de l'inférence des données, ce travail est qualitatif et ne représente pas les préoccupations et les pratiques de tout·e·s les usager·ère·s d'application de suivi menstruel. Mais il permet d'explorer la tension entre utilité et vie privée, ce qui semble important pour les usager·ère·s dans un certain contexte, et les enjeux que ces applications comportent. Cependant, il y a des limites à ma recherche : déjà, les profils des personnes interrogés étaient très similaires, et je n'ai pas exploré leurs perceptions en lien avec leurs dimensions identitaires. Pour aller plus loin,

je pense qu'il serait intéressant de se pencher sur la diversité de perceptions en fonction des risques intersectionnels que comportent l'usage des données récoltées par ces applications, et des profils des personnes qui les utilisent. Il serait intéressant d'interroger des personnes qui habitent des pays du Sud global ou qui s'identifient ouvertement à la communauté LGBTQIA+, afin de comprendre si leurs préoccupations envers l'usage des données changent en fonction de leur situation géographique et sociale, par exemple. Ceci permettrait d'articuler plus spécifiquement les dimensions intersectionnelles des divergences de pouvoir que les études féministes sur la surveillance et sur les données pointent, et que j'ai moins observées dans mon travail. Il serait également intéressant de se pencher sur les manières dont les applications pourraient visibiliser et rendre le suivi des menstruations plus collectif, pour en partager la responsabilité. Comment les applications pourraient-elles apporter cette dimension au niveau de leur design ? Des méthodologies à la fois qualitatives et quantitatives pourraient être sollicitées pour répondre à ces questions. De futures recherches pourraient aussi se concentrer sur les manières à travers lesquelles le consentement des usager·ère·s peut être donné de la manière la plus informée possible à travers ces applications de suivi menstruel, ou quel type d'approche valoriser pour permettre un traitement plus éthique et intègre des données corporelles, que ce soit à travers des changements de termes dans les cadres de réglementation, ou en créant des designs d'application plus axés sur le respect des données. Enfin, explorer dans quelle mesure une application subventionnée pourrait être mise en place serait intéressant. Une chose semble tout de même certaine : le traitement éthique des données corporelles doit encore être promu et approfondi pour être assuré de la meilleure manière possible, et une approche féministe semble nécessaire pour asseoir l'égalité et l'intégrité dans ces questions-là.

Bibliographie

- Acquisti, A., et Grossklags, J. (2004). Privacy attitudes and privacy behavior. Dans L.J. Camp et S. Lewis (dir.), *Economics of information security. Advances in information security*. (vol. 12, p.165-178). Springer.
- Al-Jabri, I. M., Eid, M. I., et Abed, A. (2019). The willingness to disclose personal information: Trade-off between privacy concerns and benefits. *Information and Computer Security*, 28(2), 161-181. <https://doi.org/10.1108/ICS-01-2018-0012>
- Aubin-Auger, I., Mercier, A., Baumann, L., Lehr-Drylewicz, A. M., Imbert, P., et Letrilliart, L. (2008). Introduction à la recherche qualitative. *Exercer*, 84(19), 142-145.
- Barth, S., et de Jong, M. D. (2017). The privacy paradox—Investigating discrepancies between expressed privacy concerns and actual online behavior—A systematic literature review. *Telematics and informatics*, 34(7), 1038-1058.
- Bellanova, R., De Hert, P. et Gutwirth, S. (2010). Variations sur le thème de la banalisation de la surveillance. *Mouvements*, 62, 46-54. <https://doi.org/10.3917/mouv.062.0046>
- Bhimani, A. (2020, 4 mai). Period-tracking apps: How femtech creates value for users and platforms. *LSE Business Review*.
http://eprints.lse.ac.uk/104770/1/businessreview_2020_05_04_period_tracking_apps_how_femtech_creates.pdf
- Bobel, C., Winkler, I. T., Fahs, B., Hasson, K. A., Kissling, E. A., et Roberts, T. A. (2020). *The Palgrave handbook of critical menstruation studies*. Palgrave Macmillan.
- boyd, d. (2016). *C'est compliqué : les vies numériques des adolescents*. C&F éditions.
- Bretschneider, R. A. (2015). A goal- and context-driven approach in mobile period tracking applications. Dans M. Antona et C. Stephanidis (dir.), *Universal access in human-computer interaction. Access to learning, health and well-being* (p. 279–287). Springer.
- Casilli, A. (2014). Quatre thèses sur la surveillance numérique de masse et la négociation de la vie privée. Dans Richard, J. et Cytermann L. (dir.), *Étude annuelle 2014 du Conseil d'État « Le numérique et les droits fondamentaux »* (p. 423-434). La documentation française.
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01055503/document>
- Chevallier, J. (2018). La vie privée à l'épreuve de la société numérique. Dans *Penser le droit à partir de l'individu. Mélanges en l'honneur d'Elisabeth Zoller*. (p. 563-576). Dalloz.
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03021065/document>
- Clarke, R. (1988). Information technology and dataveillance. *Communications of the ACM*, 31(5), 498-512.

- Commodité. (s.d.). Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*.
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/commodité/17530>
- Composer. (s.d.). Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*.
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/composer/17742>
- Corbin, B. A. (2020). Digital micro-aggressions and discrimination: Femtech and the “othering” of women. *Nova Law Review*, 44(3), 337-364.
- Coville, M. (2018). *FemTech et quantification de soi : le design des applications de suivi menstruel* [communication par affiche]. 16ème séminaire M@rsouin. GIS M@rsouin, Le Bono, France. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02535020/document>
- Critchley, H., Babayev, E., Bulun, S.E., Clark, S.A, Garcia-Grau, I., Gregersen, P.K., Kilcoyne, A., Kim, J.J., Lavender, M., Marsh, E.E., Matteson, K.A., Maybin, J.A., Metz, C.N., Moreno, I., Silk, K., Sommer, M., Simon, C., Tariyal, R., Taylor, H.S., ... Griffith, L.G. (2020). Menstruation: science and society. *American Journal of Obstetrics and Gynecology* 223(5), 624–664.
- Culnan, M. J., et Armstrong, P. K. (1999). Information privacy concerns, procedural fairness, and impersonal trust: An empirical investigation. *Organization science*, 10(1), 104-115.
- Dagorn, G. (2019, 5 juillet). Pourquoi la science tarde encore à s’intéresser aux règles. *Le Monde*.
https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/07/05/pourquoi-la-science-tarde-encore-a-s-interesser-aux-regles_5485536_4355770.html.
- Dehaye, P.-O. (2020, 4 décembre). *Contrôle de nos données : quel est le rôle de Genève dans la gouvernance mondiale des données ? (VF)* [vidéo]. Youtube.
<https://www.youtube.com/watch?v=qxznHnXHFZg>
- Della Bianca, L. (2021). The cyclic self: Menstrual cycle tracking as body politics. *Catalyst: Feminism, Theory, Technoscience*, 7(1), 1-21. <https://doi.org/10.28968/cftt.v7i1.34356>
- D’Ignazio, C., et Klein, L. F. (2020). *Data feminism*. MIT press.
- Dubrofsky, R. E., et Magnet, S. A. (2015). *Feminist surveillance studies*. Duke University Press.
- Edelstein, A., Pospesel, R., Dhalla, A. et Snyder, P. (2022, 6 juin). *Power to the people: The fight for privacy on the web* [communication orale]. RightsCon 2022.
<https://rightscon.summit.tc/t/2022/events/power-to-the-people-the-fight-for-privacy-on-the-web-ujcHbiVinUopVV7XweKSQx>
- Eschler, J., Menking, A., Fox, S., et Backonja, U. (2019). Defining menstrual literacy with the aim of evaluating mobile menstrual tracking applications. *CIN: Computers, Informatics, Nursing*, 37(12), 638-646.

- Fallery, B., et Rodhain, F. (2007). Quatre approches pour l'analyse de données textuelles : lexicale, linguistique, cognitive, thématique. *XVI ème Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique AIMS*. AIMS.
- Felizi, N., et Varon, J. (s.d.). *MENSTRUAPPS - How to turn your period into money (for others)*. *Coding Rights*. <https://chupadados.codingrights.org/en/menstruapps-como-transformar-sua-menstruacao-em-dinheiro-para-os-outros/>
- FemTech Analytics (2021). *FemTech Industry 2021/ Q2, Landscape Overview*. FemTech Health. <https://www.femtech.health/report>
- Fairclough, N. et Wodak, R. (1997). Critical Discourse Analysis. Dans T.A. van Dijk (dir.), *Discourse as Social Interaction* (vol. 2, p. 258-284). Sage.
- Fowler, G.A. et Hunter, T. (2022, 4 mai). Your phone could reveal if you've had an abortion. *The Washington Post*. <https://www.washingtonpost.com/technology/2022/05/04/abortion-digital-privacy/>
- Ford, A., De Togni, G., et Miller, L. (2021). Hormonal health: Period tracking apps, wellness, and self-management in the era of surveillance capitalism. *Engaging Science, Technology, and Society*, 7(1), 48-66.
- Frost et Sullivan. (2018, 31 janvier). *Femtech - Time for a digital revolution in the women's health market*. <https://www.frost.com/frost-perspectives/femtechttime-digital-revolution-womens-health-market/>
- Gambier-Ross, K., McLernon, D. J., et Morgan, H. M. (2018). A mixed methods exploratory study of women's relationships with and uses of fertility tracking apps. *Digital Health*, 4, <https://doi.org/10.1177/2055207618785077>.
- Garcia-Rivadulla, S. (2016). Personalization vs. privacy: An inevitable trade-off? *IFLA Journal*, 42(3), 227-238. <https://doi.org/10.1177/0340035216662890>
- Genel, K. (2004). Le biopouvoir chez Foucault et Agamben. *Methodos. Savoirs et textes*, 4. <https://doi.org/10.4000/methodos.131>.
- Gilman, M. E. (2021). Periods for profit and the rise of menstrual surveillance. *Columbia Journal of Gender and Law*, 41(1), 100-113.
- Hann, I. H., Hui, K. L., Lee, T., et Png, I. (2002). Online information privacy: Measuring the cost-benefit trade-off. *ICIS 2002 proceedings*, 1.
- Haraway, D. (2007). *Manifeste cyborg et autres essais*. Exils.

- Healy, R. L. (2021). Zuckerberg, get out of my uterus! An examination of fertility apps, data-sharing and remaking the female body as a digitalized reproductive subject. *Journal of Gender Studies*, 30(4), 406-416. <https://doi.org/10.1080/09589236.2020.1845628>
- Helm, A. M., et Georgatos, D. (2014). Privacy and mHealth: how mobile health apps fit into a privacy framework not limited to HIPAA. *Syracuse Law Review*, 64(1), 131-170.
- Hohmann-Marriott, B. (2021). Periods as powerful data: User understandings of menstrual app data and information. *New Media & Society*. <https://doi.org/10.1177/14614448211040245>
- Horsdal, M. (2011). *Telling lives: Exploring dimensions of narratives*. Routledge.
- Imbert, G. (2010). L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie. *Recherche en soins infirmiers*, 102(3), 23-34. <https://doi.org/10.3917/rsi.102.0023>
- Jacobson, A. (2019). The risks of pregnancy-tracking apps. *Risk Management*, 66(7), 24-28.
- Jamison, S. G. (2019). Creating a national data privacy law for the United States. *Cybaris: An Intellectual Property Law Review*, 10(1), 1-40.
- Jammot, J. et Lemarchand, G. (2019, 15 mai). Facebook vend-il les données de ses utilisateurs ? Non, mais il les exploite commercialement. *AFP Factuel*. <https://factuel.afp.com/facebook-vend-il-les-donnees-de-ses-utilisateurs-non-mais-il-les-exploite-commercialement>
- Kelley, P. G., Cranor, L. F., et Sadeh, N. (2013). Privacy as part of the app decision-making process. *CHI'13 Proceedings of the SIGCHI conference on human factors in computing systems*, 3393-3402. <https://doi.org/10.1145/2470654.2466466>
- Keseru, J. (2022, 6 juin). *Bodies of data or databodies ?* [communication orale]. RightsCon 2022. <https://rightscon.summit.tc/t/2022/events/bodies-of-data-or-databodies-rHXXNRfQrzghQ6GXH6Yvcu>
- Kitzinger, J., Markova, I., et Kalampalikis, N. (2004). Qu'est-ce que les focus groups ? *Bulletin de psychologie*, 57(3), 237-243.
- Kollnig, K., Dewitte, P., Van Kleek, M., Wang, G., Omeiza, D., Webb, H., et Shadbolt, N. (2021). A fait accompli? An empirical study into the absence of consent to third-party tracking in android apps. *Seventeenth Symposium on Usable Privacy and Security*, 181-196.
- Kostka, G., Steinacker, L., et Meckel, M. (2021). Between security and convenience: Facial recognition technology in the eyes of citizens in China, Germany, the United Kingdom, and the United States. *Public Understanding of Science*, 30(6), 671-690. <https://doi.org/10.1177/09636625211001555>

- Kreuter, F., Haas, G. C., Keusch, F., Bähr, S., et Trappmann, M. (2020). Collecting survey and smartphone sensor data with an app: Opportunities and challenges around privacy and informed consent. *Social Science Computer Review*, 38(5), 533-549. <https://doi.org/10.1177/0894439318816389>
- Kressbach, M. (2021). Period hacks: menstruating in the big data paradigm. *Television & New Media*, 22(3), 241-261. <https://doi.org/10.1177/1527476419886389>
- Lalji, N. (2019). Featurization and the myth of data empowerment. *Washington Journal of Law, Technology & Arts*, 15(1), 1-35.
- LaPan, C. (2013). Review of QDA Miner. *Social Science Computer Review*, 31(6), 774–778. <https://doi.org/10.1177/0894439313492711>
- Lau, J., Zimmerman, B., et Schaub, F. (2018). Alexa, are you listening? Privacy perceptions, concerns and privacy-seeking behaviors with smart speakers. *Proceedings of the ACM on Human-Computer Interaction*, 2(CSCW), 1-31. <https://doi.org/10.1145/3274371>
- Laufer, R. S. et Wolfe, M. (1977). Privacy as a concept and a social issue: a multidimensional developmental theory. *Journal of Social Issues*, 33(3), 22–42. <https://doi.org/10.1111/j.1540-4560.1977.tb01880.x>
- Levy, J. (2018). “It's your period and therefore it has to be pink and you are a girl” users’ experiences of (de-) gendered menstrual app design. *Proceedings of the 4th Conference on Gender & IT*, 63-65.
- Levy, J., et Romo-Avilés, N. (2019). “A good little tool to get to know yourself a bit better”: a qualitative study on users’ experiences of app-supported menstrual tracking in Europe. *BMC Public Health*, 19(1), 1-11. <https://doi.org/10.1186/s12889-019-7549-8>
- Liu, Y. et Simpson, A. (2019). On the trade-off between privacy and utility in mobile services: A qualitative study. Dans S. Katsikas, F. Cuppens, N. Cuppens, C. Lambrinouidakis, C. Kalloniatis, J. Mylopoulos, A. Anton, S. Gritzalis, F. Pallas, J. Pohle, A. Sasse, W. Meng, S. Furnell, J. Garcia-Alfaro (dir.), *Computer Security* (p. 261-278). Springer. https://doi.org/10.1007/978-3-030-42048-2_17
- Liu, Y. L., Yan, W., et Hu, B. (2021). Resistance to facial recognition payment in China: The influence of privacy-related factors. *Telecommunications Policy*, 45(5), 102155. <https://doi.org/10.1016/j.telpol.2021.102155>
- Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques au Canada. Gouvernement du Canada. (2000). <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-8.6/page-1.html#h-407066>

- Lupton, D. (2015a). Quantified sex: A critical analysis of sexual and reproductive self-tracking using apps. *Culture, Health & Sexuality*, 17(4), 440–453.
<https://doi.org/10.1080/13691058.2014.920528>
- Lupton, D. (2015b). “Mastering your fertility”: The digitised reproductive citizen. Dans A. McCosker, S. Vivienne, A. Johns (dir.), *Negotiating Digital Citizenship: Control, Contest and Culture* (p. 81-96). Rowman & Littlefield.
- Lupton, D. (2016). The diverse domains of quantified selves: Self-tracking modes and dataveillance. *Economy and Society*, 45(1), 101-122.
<https://doi.org/10.1080/03085147.2016.1143726>
- Lyon, D., et Zureik, E. (1996). *Computers, surveillance, and privacy*. University of Minnesota Press.
- Marres, N. (2017). *Digital sociology: The reinvention of social research*. John Wiley & Sons.
- Maxwell, H., O’Shea, M., Stronach, M., & Pearce, S. (2021). Empowerment through digital health trackers: An exploration of Indigenous Australian women and physical activity in leisure settings. *Annals of Leisure Research*, 24(1), 150-167.
<https://doi.org/10.1080/11745398.2019.1674677>
- McGregor, A. (2022, 4 juin). *How Male Centric Medicine Endangers Women's Health: FemTechnology Summit* [video]. YouTube.
<https://www.youtube.com/watch?v=tBxMc2s3514>
- Musiani, F. (2015). Edward Snowden, l’« homme-controverse » de la vie privée sur les réseaux. *Hermès, La Revue*, (3), 209-215. <https://doi.org/10.3917/herm.073.0209>
- Nakamura, L. (2015). Afterword blaming, shaming, and the feminization of social media. Dans R.E. Dubrofsky, S.A. Magnet (dir.), *Feminist surveillance studies* (p. 221-228). Duke University Press.
- Noble, S. U. (2018). *Algorithms of oppression*. New York University Press.
- Novotny, M., et Hutchinson, L. (2019). Data our bodies tell: Towards critical feminist action in fertility and period tracking applications. *Technical Communication Quarterly*, 28(4), 332-360. <https://doi.org/10.1080/10572252.2019.1607907>
- Nissenbaum, H. (2011). A contextual approach to privacy online. *Daedalus*, 140(4), 32-48.
https://doi.org/10.1162/DAED_a_00113
- O’Neil, D. (2001). Analysis of Internet users’ level of online privacy concerns. *Social Science Computer Review*, 19(1), 17-31. <https://doi.org/10.1177/089443930101900103>

- O’Neil, C. (2016). *Weapons of math destruction: How big data increases inequality and threatens democracy*. Broadway Books.
- Ould-Hammou, H. (2022, 29 juin). Des données de cycle menstruel potentiellement incriminantes. *La Presse*. https://plus.lapresse.ca/screens/c8f50b7d-3916-4369-aeff-91e479e5dceb%7C_0.html
- Ostherr, K., Borodina, S., Bracken, R.C., Lotterman, C., Storer, E. et Williams, B. (2017). Trust and privacy in the context of user-generated health data. *Big Data and Society* 4(1), 1-11. <https://doi.org/10.1177/2053951717704673>
- Ozeran, L., Solomonides, A., et Schreiber, R. (2021). Privacy versus convenience: A historical perspective, analysis of risks, and an informatics call to action. *Applied Clinical Informatics*, 12(02), 274-284. <https://doi.org/10.1055/s-0041-1727197>
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.paill.2016.01>
- Pini, B. (2002). Focus groups, feminist research and farm women: Opportunities for empowerment in rural social research. *Journal of Rural Studies*, 18(3), 339-351. [https://doi.org/10.1016/S0743-0167\(02\)00007-4](https://doi.org/10.1016/S0743-0167(02)00007-4)
- Pittman A. (2016, 2 septembre). The internet thinks I’m still pregnant. *The New York Times*. <https://www.nytimes.com/2016/09/04/fashion/modern-love-pregnancy-miscarriage-app-technology.html>
- Pollach, I. (2005). A typology of communicative strategies in online privacy policies: Ethics, power and informed consent. *Journal of Business Ethics*, 62(3), 221-235. <https://doi.org/10.1007/s10551-005-7898-3>
- Pomerantz, A., et Fehr, B. J. (1997). Conversation analysis: An approach to the study of social action as sense making practices. Dans T. A. van Dijk (dir.), *Discourse as social interaction* (vol. 2, pp. 64–91). Sage.
- Privacy International. (2019, 9 septembre). *No body’s business but mine: How menstruation apps are sharing your data*. <https://privacyinternational.org/long-read/3196/no-bodys-business-mine-how-menstruations-apps-are-sharing-your-data>
- Règlement général sur la protection des données (RGPD). Union européenne. (2018, 23 mai). [Consulté sur le site de la CNIL]. <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>
- Rey, B. (2012). *La vie privée à l’ère du numérique*. Lavoisier.
- Rosas, C. (2019). The future is femtech: Privacy and data security issues surrounding femtech applications. *Hastings Business Law Journal*, 15(2), 319-341.

- Schäfer, M. S. (2015). Digital public sphere. Dans Gianpietro, M. (éd.), *The international encyclopedia of political communication*, (1ère éd., vol. 2, p. 322-328). Wiley Blackwell.
- Schechner, S. et Secada, M. (2019, 22 février). You give apps sensitive personal informational then they tell Facebook. *The Wall Street Journal*. https://www.wsj.com/articles/you-give-apps-sensitive-personal-information-then-they-tell-facebook-11550851636?mod=article_inline
- Shipp, L., et Blasco, J. (2020). How private is your period?: A systematic analysis of menstrual app privacy policies. *Proceedings on Privacy Enhancing Technologies*, (4), 491-510.
- Swan, M. (2013). The quantified self: Fundamental disruption in big data science and biological discovery. *Big Data*, 1(2), 85-99. <https://doi.org/10.1089/big.2012.0002>
- Tension. (s.d.). Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/tension/77330>
- Thiébaud, É. (2019). *Ceci est mon sang : petite histoire des règles, de celles qui les ont et de ceux qui les font*. La Découverte.
- Van Dijck, J. (2014). Datafication, dataism and dataveillance: Big Data between scientific paradigm and ideology. *Surveillance & society*, 12(2), 197-208. <https://doi.org/10.24908/ss.v12i2.4776>
- Vera, A. (2021, 14 janvier). Une application de suivi des règles vient d'être rappelée à l'ordre concernant une gestion douteuse de ses données utilisateurs. *Presse citron*. <https://www.presse-citron.net/une-application-de-suivi-des-regles-vient-detre-rappelee-a-lordre-concernant-une-gestion-douteuse-de-ses-donnees-utilisateurs/>
- Vétois, J. (2018). RGPD et loi sur les données personnelles : nouvelles contraintes, nouvelles avancées ? *Terminal. Technologie de l'information, culture & société* (122). <https://doi.org/10.4000/terminal.2182>
- Waldman, A. E. (2020). Cognitive biases, dark patterns, and the “privacy paradox”. *Current opinion in psychology*, 31, 105-109. <https://doi.org/10.1016/j.copsyc.2019.08.025>
- Wang, T., Duong, T. D., et Chen, C. C. (2016). Intention to disclose personal information via mobile applications: A privacy calculus perspective. *International journal of information management*, 36(4), 531-542. <https://doi.org/10.1016/j.ijinfomgt.2016.03.003>
- Weinberg, B. D., Milne, G. R., Andonova, Y. G., et Hajjat, F. M. (2015). Internet of things: Convenience vs. privacy and secrecy. *Business Horizons*, 58(6), 615-624. <https://doi.org/10.1016/j.bushor.2015.06.005>
- West, C., Lazar, M. M. et Kramarae, C. (1997). Gender in Discourse. Dans T.A. van Dijk (dir.), *Discourse as Social Interaction* (vol. 2, p. 119-143). Sage.

- Wilkinson, S. (1998). Focus groups in feminist research: Power, interaction, and the co-construction of meaning. *Women's Studies International Forum*, 21(1), 111-125.
[https://doi.org/10.1016/S0277-5395\(97\)00080-0](https://doi.org/10.1016/S0277-5395(97)00080-0)
- Whitaker, R. (2001). *Big Brother.com : la vie privée sous surveillance*. Presses Université Laval.
- Zampino, L. (2020). Self-tracking technologies and the menstrual cycle: embodiment and engagement with lay and expert knowledge. *Tecnoscienza: Italian Journal of Science & Technology Studies*, 10(2), 31-52.
- Zheng, S., Apthorpe, N., Chetty, M., et Feamster, N. (2018). User perceptions of smart home IoT privacy. *Proceedings of the ACM on Human-Computer Interaction*, 2(CSCW), 1-20.
<https://doi.org/10.1145/3274469>
- Zuboff, S. (2022). *L'âge du capitalisme de surveillance*. Zulma.

Annexe

Message posté dans Girls Meeting le mercredi 17 novembre 2021 :

« Hello hello,

Dans le cadre de mon travail de mémoire, je recherche des personnes qui utilisent ou qui ont déjà utilisé une application de suivi menstruel, et qui seraient partantes de discuter de leurs pratiques d'usage à travers des entrevues collectives avec 2 ou 3 autres personnes. Je recherche des personnes majeures et menstruées, ménopausées ou péri-ménopausée, et francophones, car la discussion sera en français. Si vous êtes à l'aise avec ce sujet et qu'une discussion collective et bienveillante à ce sujet vous intéresse, pour partager des perceptions, des conseils et des préoccupations sur ces applications, vous pouvez m'écrire en privé ou me contacter sur mon adresse courriel : pauline.rudaz@umontreal.ca.

Je suis genevoise mais j'effectue mon mémoire à l'Université de Montréal sous la supervision des professeurs au département des sciences de la communication Stéphane Couture et David Grondin. Le but est de mieux comprendre les pratiques d'usage des applications de suivi menstruel par les personnes qui les utilisent, notamment face aux enjeux du partage de données personnelles à travers ces applications, de leur niveau de transparence, de leur utilité, de leur efficacité.

Merci d'avance et n'hésitez pas à partager ce post ! »